RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2022

Une stratégie innovante pour un acier à toute épreuve

SONASID

TOME 1

UNE ANNÉE À SONASID

- ENTRETIEN AVEC ISMAIL AKALAY
- UN MODÈLE CRÉATEUR DE VALEUR PARTAGÉE
- UNE ANNÉE À SONASID
- 2022 EN CHIFFRES
- ACTIONNARIAT ET PARTICIPATIONS
- GOUVERNANCE

TOME 2

L'ACIER DE TOUS LES POSSIBLES

- LA R&D AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT PÉRENNE ET RESPONSABLE DE NOTRE ACTIVITÉ
- LA FIBRE D'ACIER, L'INNOVATION CRÉATRICE D'OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE
- L'ACIER VERT: UN AVENIR MEILLEUR POUR L'INDUSTRIE DE L'ACIER ET POUR LA PLANÈTE

TOME 3

UNE VISION DURABLE DU MONDE DE DEMAIN

- UNE DÉMARCHE RSE ORIENTÉE VERS LA DURABILITÉ ET LE LEADERSHIP RESPONSABLE
- DES AMBITIONS CONCRÈTES POUR LA DURABILITÉ ET DES ACTIONS QUI NOUS ENGAGENT

TOME 4

DE SOLIDES PERFORMANCES FINANCIÈRES

- RAPPORT DE GESTION
- COMPTES SOCIAUX
- RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX
- RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- COMPTES CONSOLIDÉS
- NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
- RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
- ETAT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- PROJET DE RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
- LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Sonasid construit le Maroc

Une année à **sonasid**

ENTRETIEN AVEC ISMAIL AKALAY,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SONASID

Quel regard portez-vous sur l'année 2022 ?
2022 a été une année de challenges, de courage, d'ambition et de concrétisations. C'est aussi une année d'excellence opérationnelle.

Quelle analyse faites-vous de la performance de SONASID en 2022 ?
Le Groupe Sonasid a renforcé en 2022 sa culture Santé et Sécurité au Travail avec la deuxième promotion du programme Omanaa Salama qui a pour objectif de promouvoir la vigilance partagée entre les équipes et de les inciter à veiller au déploiement et au respect des dispositifs proactifs du Système d'Animation Sécurité sur les lieux de travail. Nous avons également mis en place le programme de formation interne des pompiers volontaires.
Animée par des experts dans le risque incendie dans le secteur industriel, cette initiative a permis aux équipes concernées de développer les compétences nécessaires à la lutte contre les incendies ...
2022 a aussi été marquée par le lancement du programme « Foreman » dont la première vocation est de renforcer le leadership sécurité au sein des usines du Groupe.
Les équipes ont bénéficié de formations en management de la sécurité avec pour mission de partager et transmettre une vision commune en matière de sécurité et performance sur le terrain.
Au niveau de la performance opérationnelle, le groupe a fait preuve d'une forte résilience malgré une baisse significative de la demande à partir du deuxième semestre, notamment dans le secteur du logement social. Notre chiffre d'affaires s'établit à 4 851 MD, soit une croissance de 10% par rapport à 2021 et notre EBITDA est resté sur un niveau stable à 303 MDH.

ISMAIL AKALAY
Directeur Général de Sonasid

Quels sont les leviers mis en place pour préserver ces indicateurs ?
Les résultats de 2022 témoignent de la pertinence de notre programme stratégique, axé sur le renforcement de la compétitivité, l'excellence opérationnelle et le développement de nouveaux relais de croissance. Ils démontrent également la capacité de nos équipes à relever les défis de ce programme.
Nous avons ainsi pu conserver un EBITDA solide et maîtriser l'impact de la contraction du marché de la construction.

Quels enseignements retenez-vous des nombreux défis posés par la conjoncture actuelle ?
Les problématiques rencontrées révèlent la vulnérabilité du secteur de la production d'acier aux fluctuations économiques et aux évolutions de la demande du marché. Les producteurs d'acier doivent constamment s'adapter pour répondre aux défis actuels et futurs du secteur, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux de la production d'acier.
Dans le contexte actuel d'augmentation des coûts énergétiques et des matières premières à l'échelle mondiale, il ne suffit plus de réfléchir à une maîtrise des coûts de l'énergie. La facture énergétique représentant une part significative des coûts de production de la sidérurgie, il est aujourd'hui impératif de prendre conscience de l'importance des énergies vertes et d'amorcer le virage de l'innovation en matière de politique d'efficacité énergétique.

Sonasid a fortement investi dans le Green Steel. Pourquoi une telle démarche ?
À l'échelle mondiale, la sidérurgie est considérée comme une industrie fortement énergivore.
Au vu du contexte actuel et de la hausse des coûts de l'énergie, les entreprises qui ne prennent pas des dispositions pour un sourcing en énergie verte sont contraintes de répercuter ces augmentations sur leurs prix de vente. Cette situation pourrait représenter à l'avenir une opportunité pour notre groupe. C'est un avantage compétitif qui permettra à Sonasid d'augmenter ses exportations.
Sonasid est à l'avant-garde en termes de production d'acier vert et de décarbonation. Nos usines sont alimentées à plus de 85% par des énergies renouvelables, ce qui nous permet de réduire nos émissions de plus de 255 000 T/CO_2 par an. Cet atout nous permet de prendre de l'avance et d'anticiper la mise en place de la taxe carbone aux frontières de l'Europe en initiant la procédure d'accréditation de notre acier vert.

Vous avez lancé la production de la fibre d'acier en décembre 2022. Quelle est sa valeur ajoutée?
La production de la fibre d'acier est notre plus grande fierté de l'année 2022. Nous avons rêvé ce projet et avons réussi à le réaliser en un temps record. Le Groupe est d'ailleurs cité en exemple parmi les entreprises du secteur. La mobilisation et le dynamisme dont ont fait preuve les femmes et les hommes de Sonasid ont été déterminants dans la concrétisation de ce projet d'envergure. Le Groupe a démontré sa capacité à surmonter tous les défis et cette réussite est un moteur de motivation pour tous les collaborateurs.
Aujourd'hui, nous avons aménagé quatre lignes de production de cinq milles tonnes chacune sur le site de Nador. La fibre d'acier est un produit de la R&D et une concrétisation des efforts en innovation, elle a une grande valeur ajoutée car c'est un produit privilégié dans la construction de grands projets d'infrastructures au vu de ses nombreux atouts en termes de durabilité, de résistance et les importantes économies de coûts et de temps qu'il permet.
La fibre d'acier de Sonasid est brevetée ArcelorMittal. Produit 100% marocain et Green, elle fait déjà la fierté du Made in Morocco puisqu'elle est aujourd'hui utilisée dans de grands projets d'infrastructure en Afrique du Sud, au Canada ou encore en France pour accompagner la construction de l'extension du métro de Paris. Nous envisageons d'augmenter les lignes et d'élever le niveau des objectifs de production pour répondre à une demande de plus en plus croissante.

Quelles sont les perspectives de développement de Sonasid sur les court et moyen termes ?
Le Groupe a de grandes ambitions pour l'avenir et vise à développer de nouveaux projets d'acier à forte valeur ajoutée. Pour y parvenir, nous prévoyons de capitaliser sur notre centre de recherche et sur la transformation des nuisances de la sidérurgie en valeur ajoutée afin de proposer des produits novateurs. Nous comptons également étendre notre présence à de nouveaux secteurs, tels que l'automobile ou l'aéronautique, pour accompagner leur croissance et renforcer notre positionnement sur le marché.

Comment se concrétise l'engagement de Sonasid pour un monde plus durable ?
Le modèle économique de Sonasid puise dans les principes du développement durable, à cet effet la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une composante essentielle de notre plan stratégique pour nous permettre de poursuivre l'ambition de nous positionner en tant qu'acteur engagé en faveur d'une transition socialement responsable.
L'une de nos priorités consiste à identifier davantage de solutions innovantes pour accroître la durabilité des opérations et protéger l'environnement, tout en assurant une réduction des coûts opérationnels. Nous continuerons donc à initier des projets qui renforceront l'intégration des énergies renouvelables dans notre mix énergétique pour réduire les émissions de CO_2 davantage.
Par ailleurs, Sonasid s'engage à créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes. Nous prenons en compte les attentes de nos collaborateurs, de nos clients, de nos fournisseurs, de nos actionnaires et veillons à apporter des réponses concrètes aux besoins de nos communautés riveraines.

UN MODÈLE CRÉATEUR DE VALEUR PARTAGÉE

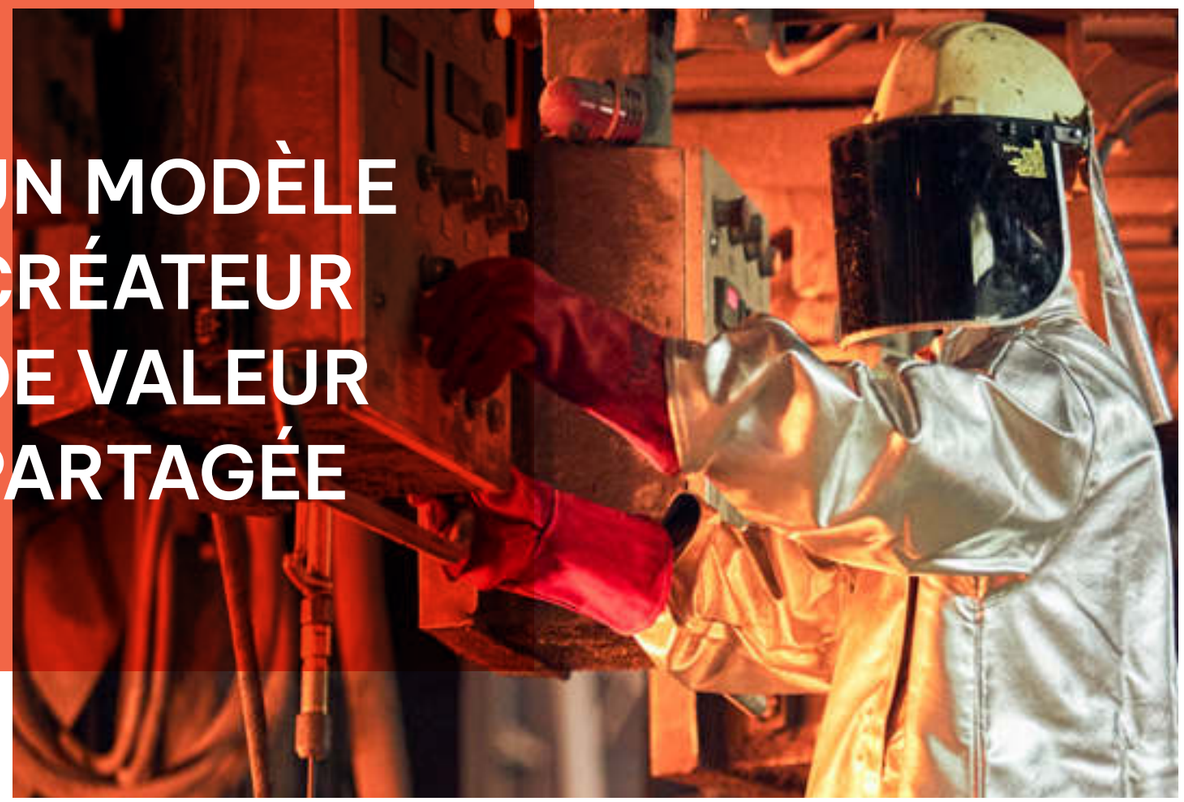

Opérateur socialement engagé, Sonasid est à l'avant-garde du secteur sidérurgique, avec un processus de production alimenté à 85% par les énergies renouvelables.

L'ensemble du business model de Sonasid repose sur les principes du développement durable.

Notre stratégie et nos actions sont conçues dans l'intérêt de nos parties prenantes, de nos actionnaires, de la société et de la planète.

Créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes

La création de valeur partagée est au cœur de la raison d'être de Sonasid. Notre modèle de développement s'inscrit dans un écosystème d'économie circulaire se matérialisant par un processus de production d'acier basé sur le recyclage de la ferraille et par la valorisation et la transformation des coproduits issus de nos activités. Cette approche est un véritable levier de croissance, eu égard au contexte économique actuel et à la rareté des ressources naturelles, pour accompagner le développement des villes durables de demain. Sonasid se distingue par la promotion d'un modèle qui allie performance économique et développement durable, dans une optique de croissance soutenue et responsable.

La valeur partagée sous-tend notre raison d'être, elle est incarnée par nos collaborateurs.

Leur passion, leur dévouement et leur volonté sont les moteurs de notre développement.

Ensemble, ils œuvrent à créer la valeur partagée qui rassemble et qui contribue à la prospérité de Sonasid.

SONASID poursuit un objectif de création d'impact . Nous œuvrons à impliquer tous les collaborateurs dans la mise en œuvre de notre démarche en leur expliquant que chacune de nos actions contribue au développement socio-économique du Maroc. En 2022, SONASID a donné vie à ses engagements en passant d'une phase de structuration et de promesses à une étape de concrétisation via des actions pérennes.

Amal Bahbouhi
Directrice RSE

Engagés pour la sécurité

Pour nous, la sécurité est un enjeu central et prioritaire. Les résultats obtenus depuis quelques années élèvent l'entreprise au rang de modèle en management de la sécurité au niveau industriel.

Engagés pour nos communautés

Sonasid s'engage auprès des communautés riveraines de ses sites dans les domaines de **la santé, de l'éducation et de la promotion sociale.**

Engagés pour la durabilité

85% de l'électricité consommée par les usines de Sonasid provient de **l'énergie verte**. Sonasid promeut un modèle **100% recycling,** utilisat la ferraille reyclée comme matière et avec des processus 0 déchets.

Engagés pour la qualité

Nos produits arment les structures des bâtiments et infrastructures, ils participent donc directement à la sécurité des personnes dans la durée.

Des contrôles stricts sont réalisés à toutes les étapes de la production afin d'assurer la meilleure qualité des produits.

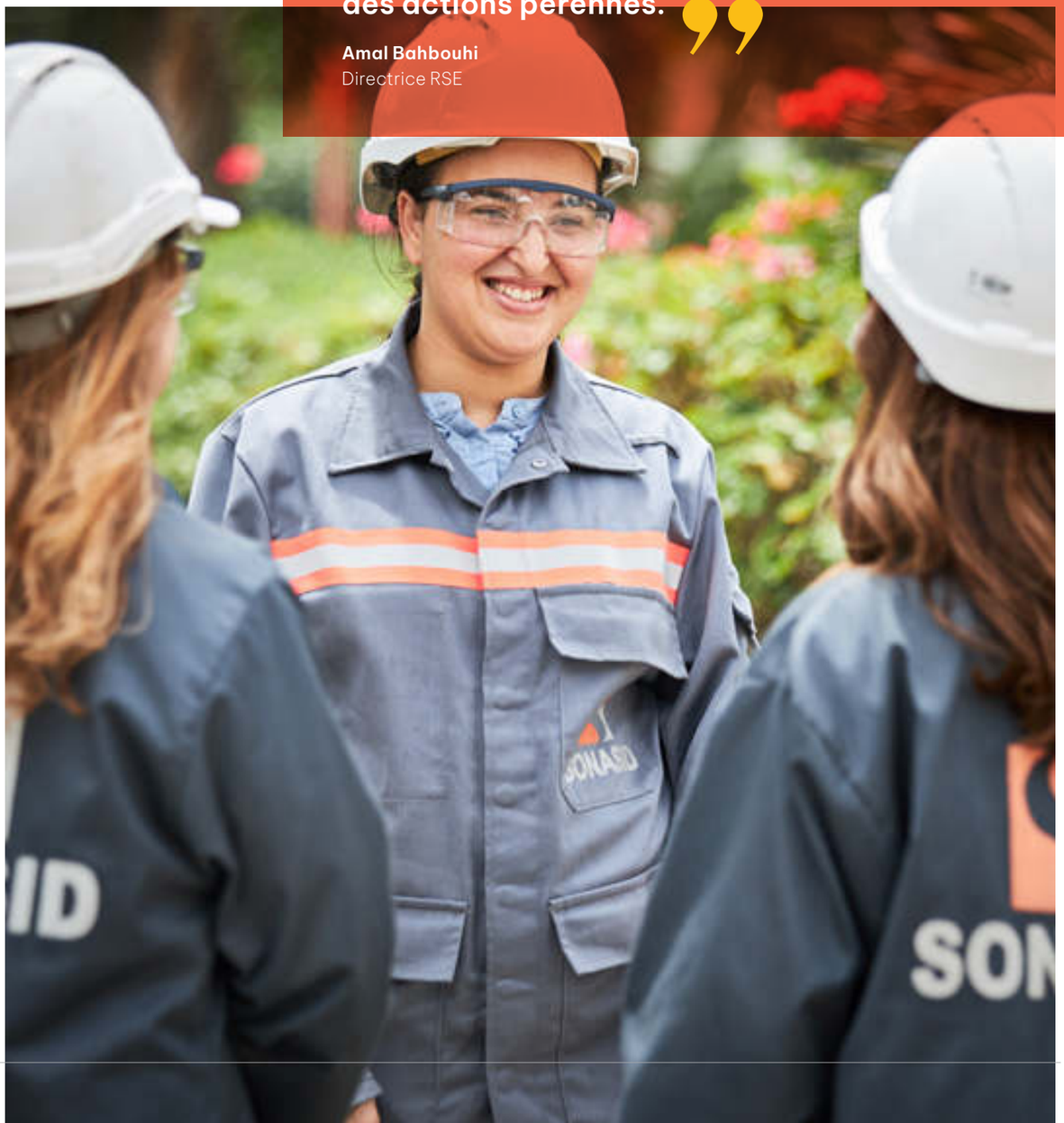

Nos aciers soutiennent les ports, les autoroutes et les bâtiments qui nous entourent.
Plus qu'un matériau de construction, l'acier est un pilier des projets et des grands chantiers structurants de notre pays. De la construction de bâtiments, à la création d'infrastructures, l'acier est l'ossature du changement et du progrès.

Un leader sidérurgique au service du progrès économique et social du Maroc

Leader du marché sidérurgique marocain, avec une capacité de production de **1,1 million de tonnes**, le Groupe Sonasid a développé une **expertise technique et opérationnelle de près de 50 ans. Son historique** le positionne comme un acteur incontournable du marché marocain.
Sonasid propose la **gamme la plus complète, la plus sûre, la plus compétitive et la plus durable des produits** longs, conformes aux exigences des normes nationales du secteur.

L'excellence opérationnelle, un levier de la croissance durable de Sonasid.

Soutenue par ses actionnaires de référence et par des investisseurs institutionnels de premier plan, Sonasid a fortement développé l'excellence opérationnelle de ses installations industrielles.

Cette culture de l'excellence fait de Sonasid un partenaire de confiance pour les plus grands projets d'infrastructures au Maroc ces dernières années. L'entreprise sert aujourd'hui une clientèle internationale avec des exportations en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord.

Unités industrielles de Sonasid :

- **Complexe sidérurgique intégré de Jorf Lasfar (1,7 milliard de dirhams d'investissements) avec un broyeur de ferraille, une aciérie et un laminoir**

- **Laminoir de Nador (plus d'1 milliard de dirhams d'investissements)**

- **Longometal Armatures à Berrechid, filiale de Sonasid spécialisée dans la fabrication d'armatures coupées, façonnées et posées : un service offrant agilité et optimisation aux projets de construction.**

Certifications et labels

Nous œuvrons à imaginer et à déployer des solutions qui apportent de la valeur à nos parties prenantes et à notre pays. Nos distinctions et nos certifications témoignent de notre politique d'excellence.

Khalid NABOUB
Projects director

Système de management de la sécurité :
OHSAS 18001 depuis 2006
ISO 45001 en 2020

Système de management de la qualité :
ISO 9001 depuis 2001

Certifications produits :
NM 01.4.096 / NM 01.4.097 depuis 2001

Système de management de l'énergie:
ISO 50001 depuis 2019

Système de management de l'environnement :
ISO 14001 depuis 2006

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise :
Label RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) depuis 2019.

La reconnaissance de nos systèmes et de nos process, un témoignage de la concrétisation de nos engagements

• Trophée « **Top Performers 2021** » décerné par l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris de Moody's ESG Solutions à Sonasid pour sa performance générale concernant les thématiques suivantes :

- **Prévention des pollutions**
- **Protection de l'eau**
- **Santé & Sécurité au travail**
- **Prévention des pratiques anticoncurrentielles**

• Prix du meilleur rapport de développement durable du secteur « Extractives & Mining Processing » dans le cadre du concours organisé par l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir, la CAIMD (Chaire Africaine en Innovation et Management Durable), la Bourse de Casablanca et Finance Montréal.

• Intégration de l'Index Casablanca ESG 10 de la Bourse de Casablanca, un indice qui calcule la performance des cours des entreprises cotées en bourse et socialement responsables.

Les performances extra-financières de SONASID sont récompensées par des certifications qui nous motivent au quotidien à agir pour un avenir durable.

Ali Bamrim
Head of by-products

Une Chaîne de valeur durable

La fibre d'acier, un nouveau produit fini à haute valeur ajoutée

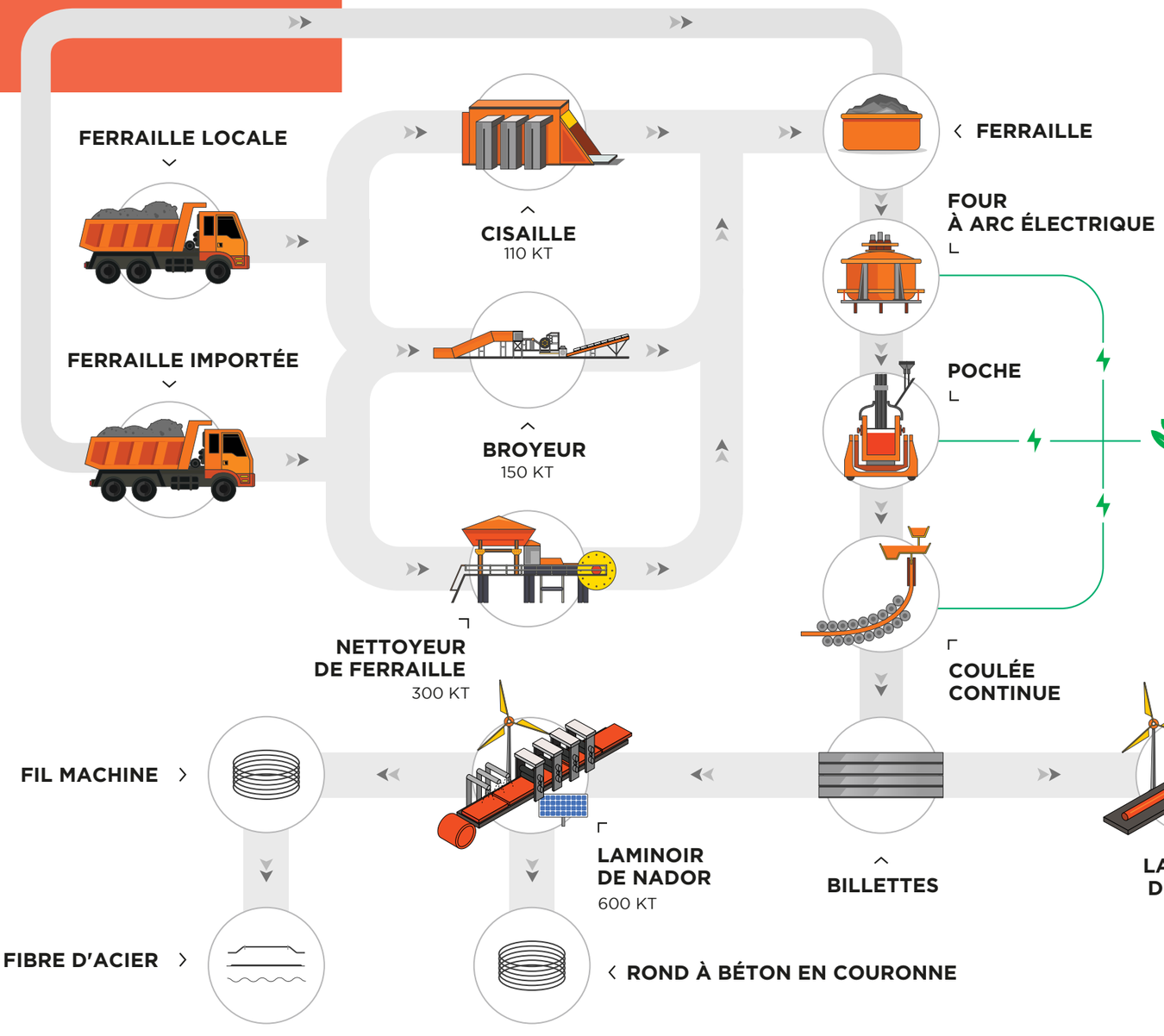

Le cycle perpetuel de l'acier

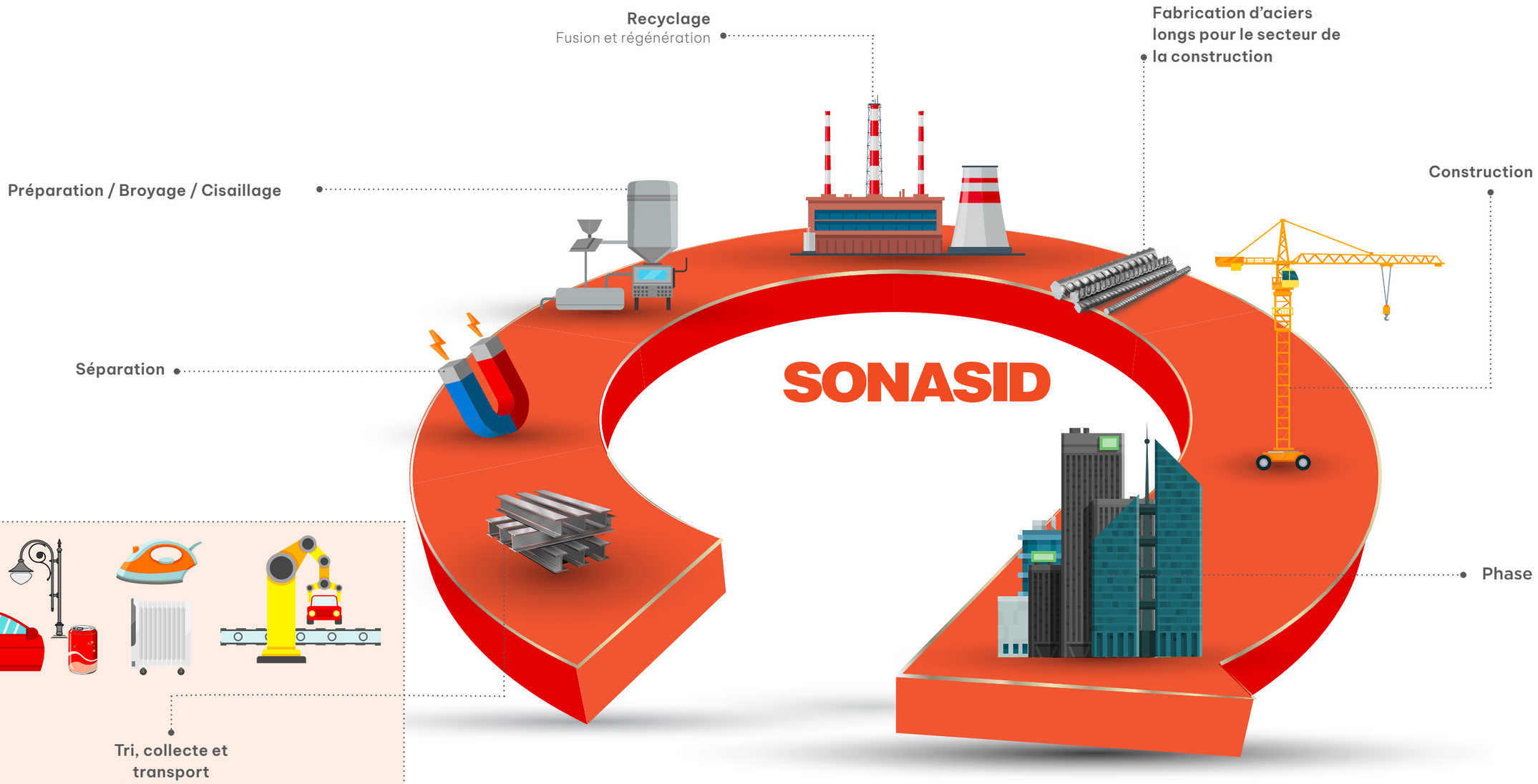

UNE ANNÉE À SONASID

Dans un monde plein de défis, notre groupe est résilient et notre activité en constante évolution

Dans cette conjoncture inédite, nos équipes se sont mobilisées pour renforcer le leadership de Sonasid sur le marché marocain, à travers un élargissement du portefeuille client et un accompagnement des projets d'infrastructure par un service inégalé.

Assia Baraka
Chief Commercial and Marketing officer

Une année marquée par l'extrême volatilité des prix de l'acier sur le marché international

La production d'acier a connu un recul de 4,2% en 2022, par rapport à l'année précédente pour se situer à 1 879 millions de tonnes.

La production chinoise a connu sa deuxième année consécutive de baisse, reculant de 2,1% en 2022, le dynamisme des investissements dans le segment des infrastructures n'ayant pas compensé le net recul des mises en chantier du secteur immobilier.
D'autres pays ont également connu une baisse de leur production d'acier. La Russie, cinquième producteur mondial, a vu sa production diminuer de 7%, tandis que celle de l'Ukraine a connu une chute de 71%, Les producteurs turcs ont également vu leur production baisser de 13%, tandis que l'Union Européenne a enregistré une baisse de 11%.

Les prix des matières premières et des produits finis ont connu une extrême volatilité au cours de 2022, marqués par un contexte géopolitique et économique exceptionnel.
Le prix de la ferraille avait ainsi atteint un niveau record en mars 2022 à 658 USD/t à la suite du choc occasionné par la guerre en Ukraine. Les prix ont ensuite connu une correction dans le sillage des baisses de production mise en œuvre en Turquie et en Europe en raison de la forte augmentation des prix de l'énergie et de la baisse de la demande.
Fin 2022, les prix des matières premières se sont à nouveau inscrits dans une tendance haussière.

Ces données soulignent l'exposition du secteur sidérurgique mondial aux fluctuations macroéconomiques.
Les producteurs d'acier doivent s'adapter pour répondre aux défis actuels et futurs du secteur, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux de la production d'acier.

Un marché de la construction en recul

Au Maroc, la consommation de ciment enregistre un recul de -11% en 2022 par rapport à l'année précédente et se situe ainsi à son plus bas niveau depuis 2007, à l'exception de 2020, année de la crise sanitaire.
Les mises en chantier de programmes de logement ont connu un recul de -19% en 2022, Le nouveau mécanisme d'aide directe au logement pour les primo-accédants annoncé par le ministère de l'habitat devrait permettre une reprise de la demande dans les prochaines années.
Le segment des infrastructures, qui représente plus du quart de la demande, connaît une dynamique plus favorable portée par la construction des ports, des barrages, des STEP,..

En 2021, Sonasid a pris la décision stratégique de se diversifier en intégrant des produits à forte valeur ajoutée destinés à l'export et aux grands chantiers d'infrastructure dans le Royaume.
Opérationnel depuis décembre 2022, la fibre d'acier est l'un des premiers projets lancés dans le cadre de cette nouvelle stratégie.

2022, année de l'excellence opérationnelle et de la mise en œuvre de la stratégie de diversification vers des produits à forte valeur ajoutée.

Consommation de ciment (MT)
2012-2022

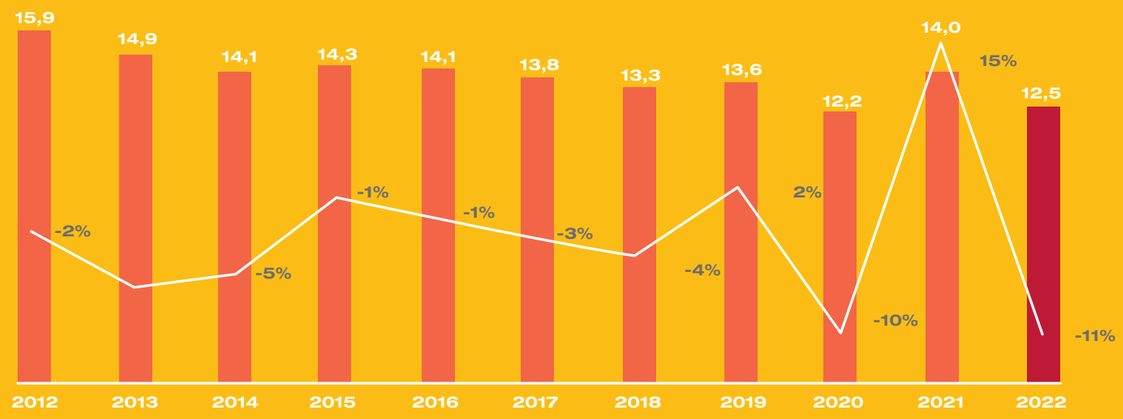

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme et de la Politique de la ville

Une résilience porteuse de résultats

> **Pour nous, l'excellence opérationnelle est capitale car elle nous permet d'améliorer notre capacité de résistance quelles que soient les fluctuations du marché**
>
> **Youssef HBABI**
> Chief Financial officer

La performance opérationnelle 2022 en chiffres

- **Le chiffre d'affaires social de Sonasid s'établit à 4 851 MDH** en 2022, en croissance de 10% par rapport à 2021.
- **L'EBITDA se situe à 303 MDH en 2022** et représente 6% du chiffre d'affaires annuel, soit une progression de 1% par rapport à l'année précédente.

Le résultat financier ressort à -21 MDH en 2022 contre +11 MDH en 2021, impacté par la forte volatilité du taux de change durant l'exercice.

- **Le résultat net social est de 121 MDH en 2022**, en recul de -29 MDH par rapport à l'année précédente.
- **Le résultat net part du groupe se situe à 86 MDH**, en recul de -22 MDH par rapport à 2021 en raison de la baisse des volumes et d'un impact non récurrent lié à la réévaluation de l'ensemble des actifs et passifs d'impôts différés (selon la norme IAS12) dictée par la hausse de l'impôt sur les sociétés prévue dans le cadre de la loi de finance 2023.
- La structure bilancielle est solide avec **une trésorerie excédentaire** (y compris les titres et valeurs de placement) de 852 MDH.

La bonne exécution du programme stratégique, axé sur le renforcement de la compétitivité, l'optimisation des coûts fixes et le développement de nouveaux relais de croissance, a permis de maîtriser l'impact de la contraction du marché de la construction.

DES INVESTISSEMENTS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS

Les investissements réalisés à fin décembre 2022 s'élèvent à 142 MDH, avec une progression de 65% par rapport à 2021. Ils portent essentiellement sur le renforcement de l'excellence opérationnelle et le lancement de la production de la fibre d'acier.

LEADER EN GREEN STEEL

En 2022, Sonasid a renforcé son leadership en matière de Green Steel avec l'installation d'un parc photovoltaïque d'une puissance installée de 2MWh à Nador, ce qui permettra de bénéficier d'un processus de production entièrement alimenté en énergies renouvelables.

LA FIBRE D'ACIER, UN PRODUIT À FORTE VALEUR AJOUTÉE

L'année 2022 a marqué un cap significatif dans la feuille du route du Groupe, avec la production effective à Nador de la fibre d'acier, produit à haute valeur ajoutée et destiné à 80% à l'export.

Une entreprise responsable et engagée

Organisation d'une campagne médicale de sensibilisation et de mesures de fer sérique et de glycémie au profit de 200 femmes dans la région de Nador.
A travers cette action, le groupe confirme son engagement sociétal et vise à mobiliser des moyens de proximité au profit des communautés riveraines et à créer un espace pour favoriser l'échange d'informations de qualité autour de problématiques sanitaires courantes.

Lien vidéo

Réalisation de la bande dessinée « Yanis et Jad Explorateurs et les mystères de l'acier », imaginée et écrite par Ouadih Dada et Zakaria Houmaid. Les auteurs y racontent les aventures de Yanis et Jad, deux explorateurs intrépides et courageux qui font découvrir les étapes de production de l'acier au Maroc.

Lien vidéo

Le Groupe a remporté le prix du **meilleur rapport de développement durable** du secteur Extractives & Minerals Processing, remis dans le cadre de la 2ème édition du Concours du meilleur rapport de développement durable des entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Cet événement organisé par l'Université Polytechnique Mohammed VI, la Chaire en Innovation et Management Durable à l'Université Mohammed VI, la Bourse de Casablanca et Finance Montréal s'inscrit dans un mouvement international où la RSE et l'intégration des enjeux ESG sont une composante incontournable de la stratégie des entreprises.

Lien vidéo

Sonasid a soutenu, en sa qualité de **sponsor officiel, le High Atlas Ultra Trail**, organisé par l'Association Espoir pour le Sport et le Développement Durable. Cette manifestation avait pour objectif de sensibiliser la communauté à la préservation du patrimoine naturel, de mettre en avant les enjeux de développement socio-économiques et environnementaux des territoires et de promouvoir le sport et plus précisément le Trail running auprès des jeunes.

Lien vidéo

Célébration de la journée Santé et Sécurité au Travail au sein de l'ensemble des sites de Sonasid. Plusieurs ateliers participatifs et de réflexion ont été organisés autour du thème « La sécurité commence par moi et continue avec nous», Sonasid afin de dresser le bilan des réalisations et de mettre l'accent sur l'importance de la vigilance partagée, des règles de sécurité à observer, avec un focus sur les risques psychologiques au travail.

Lien vidéo

Lancement du programme de formation interne des pompiers volontaires.
Animée par des experts dans le risque incendie dans le secteur industriel, cette initiative a permis aux équipes concernées de développer les compétences nécessaires à la lutte contre les incendies.
A l'issue de ce premier programme, ce sont 100 collaborateurs du site industriel de Jorf Lasfar de Sonasid qui se sont vus décerner le titre de Pompiers Volontaires Sonasid. Cette formation sera généralisée à tous les sites et bénéficiera à plus de 20% des collaborateurs du Groupe. La sécurité étant la responsabilité de tous, Sonasid a également maintenu le développement du programme Oumanaa Salama avec l'objectif de promouvoir la vigilance partagée entre les équipes et de les inciter à veiller au déploiement et au respect des dispositifs proactifs du Système d'Animation Sécurité sur les lieux de travail.

Lien vidéo

Lancement du projet « Art de Fer ».
Soutenue par la Préfecture d'Arrondissement de Hay Hassani, cette initiative a permis l'aménagement culturel du Jardin Al Kawtar avec la création d'installations artistiques grâce à un partenariat avec l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Casablanca, à la mobilisation d'étudiants talentueux encadrés par leurs professeurs et au concours d'artisans ferronniers.
Au-delà de sa dimension artistique, ce projet a permis de sublimer et redonner un nouveau souffle à cet espace de vie qui réunit au quotidien petits et grands.
L'inauguration du Jardin Al Kawtar s'est tenue en présence de Madame Khadija BENCHOUIKH, Gouverneur de la préfecture d'Arrondissement de Hay Hassani, de Monsieur Ismail AKALAY, Directeur Général du Groupe Sonasid ainsi que des représentants de l'école supérieure des Beaux-Arts de Casablanca et des partenaires du projet notamment l'arrondissement de Hay Hassani, l'association Atelier AtharArt et la direction provinciale de la Jeunesse et la Culture de Hay Hassani.

Lien vidéo

Financement de la construction de 5 classes de collège et lycée au niveau de la commune de Moulay Abdellah, permettant ainsi la scolarisation de près de 600 élèves de la région dans des infrastructures de qualité. Le projet a été réalisé en partenariat avec la fédération des associations de Moulay Abdellah. Cette action s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre du programme sociétal de Sonasid qui œuvre au quotidien pour soutenir les communautés riveraines de ses sites de production dans les domaines de l'éducation, la santé et la promotion sociale.

Lien vidéo

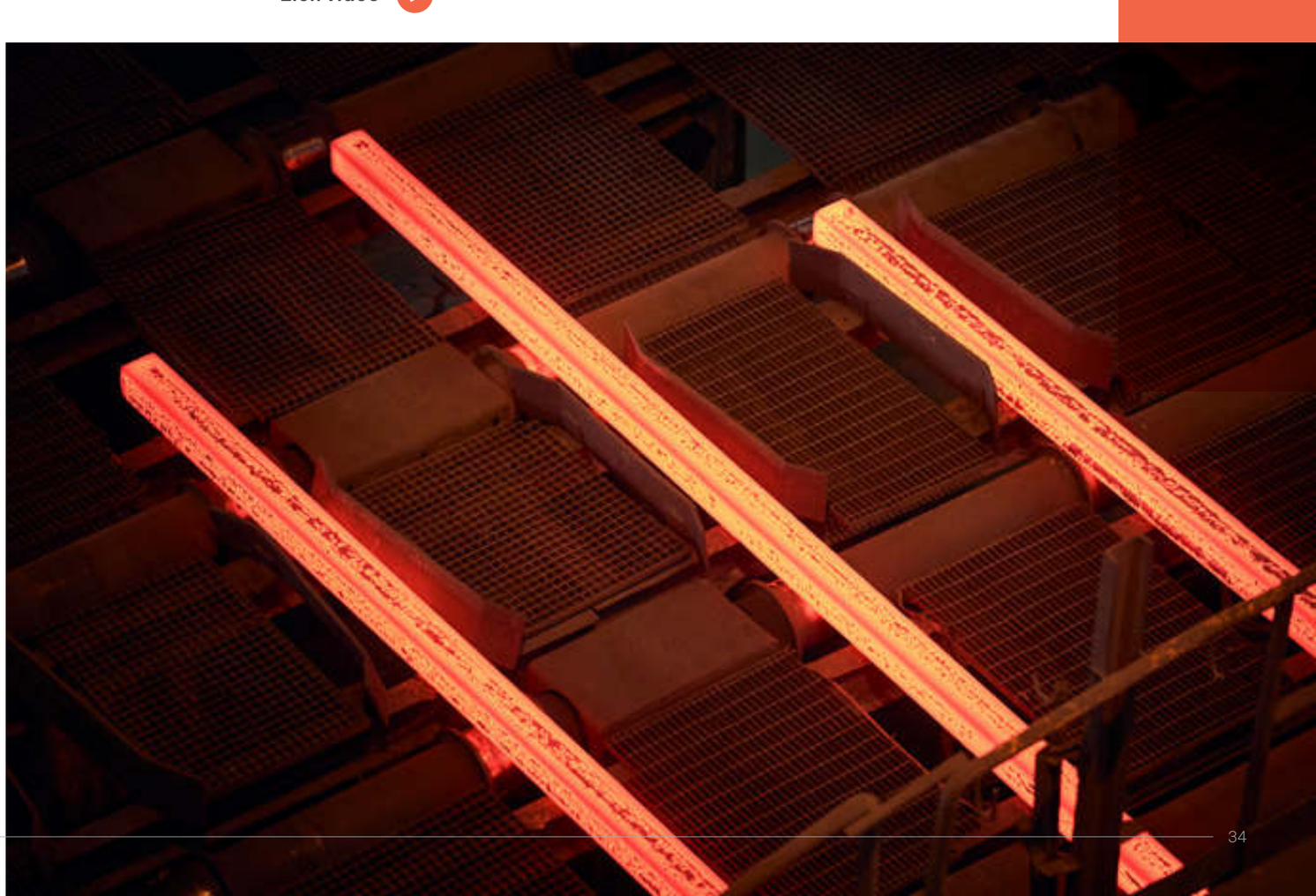

2022
EN CHIFFRES

4 851 MDH
de chiffre d'affaires social
en hausse de 10%
par rapport à 2021

303 MDH
d'EBITDA en progression
de 1% par rapport à 2021

121 MDH
de résultat net social
en 2022

852 MDH
de trésorerie excédentaire

30 DH
de dividendes par action (soumis à
l'approbation de l'Assemblée Générale)

UN CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL DE
4 851 MDH EN 2022

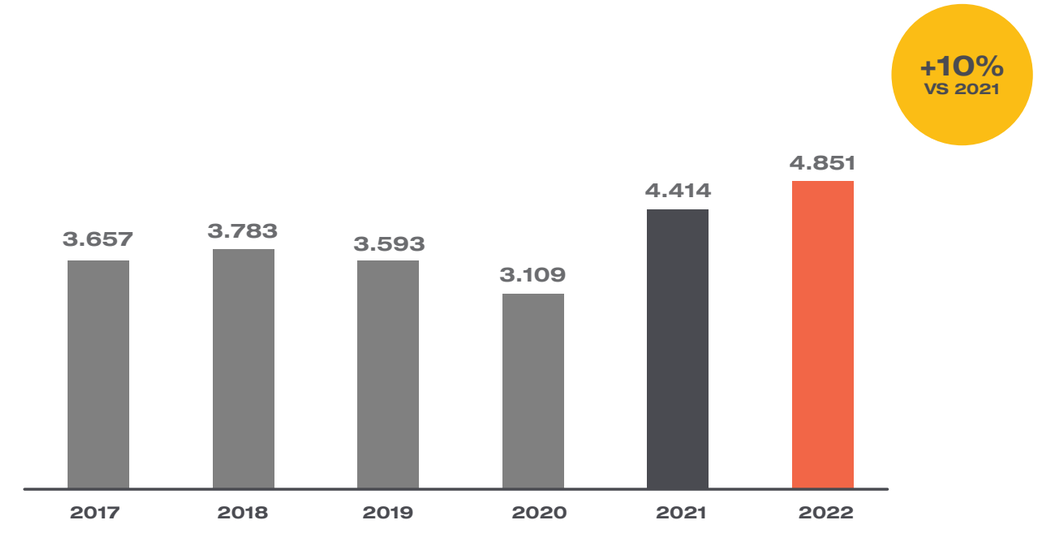

UN EBITDA SOCIAL DE
303 MDH EN 2022

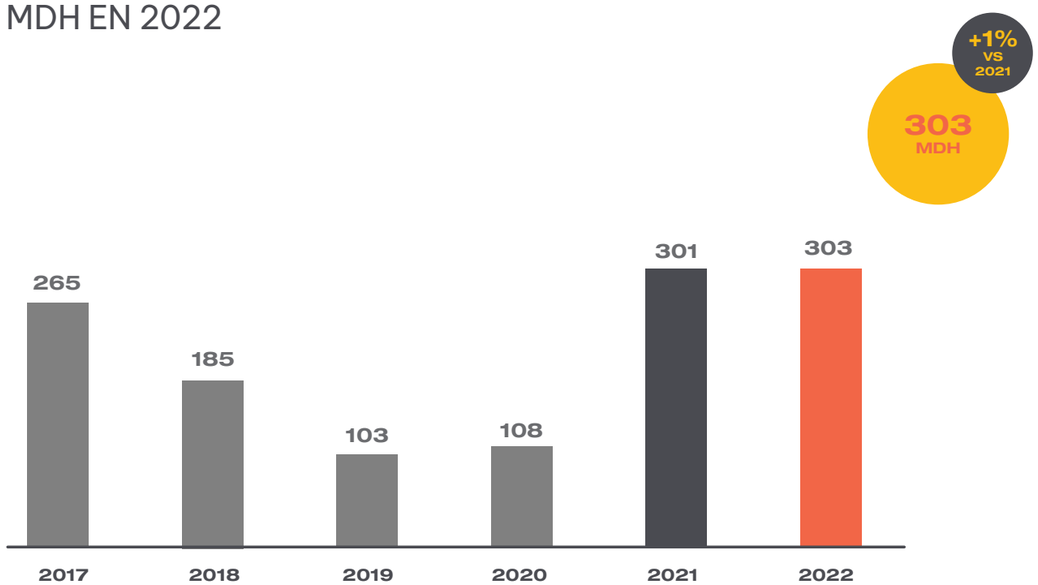

UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE CONFIRMEE POUR LONGOMETAL ARMATURES

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE (MDH)

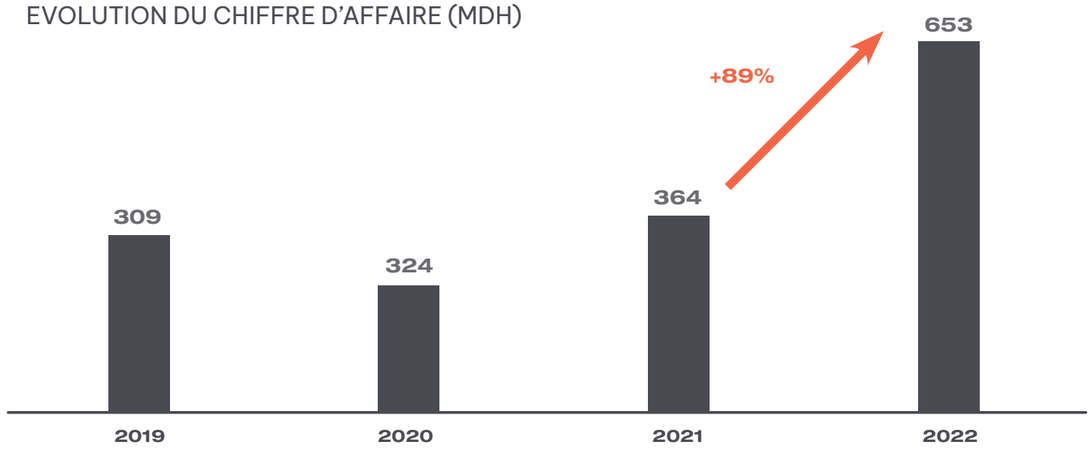

EVOLUTION DE LA VALEUR SONASID

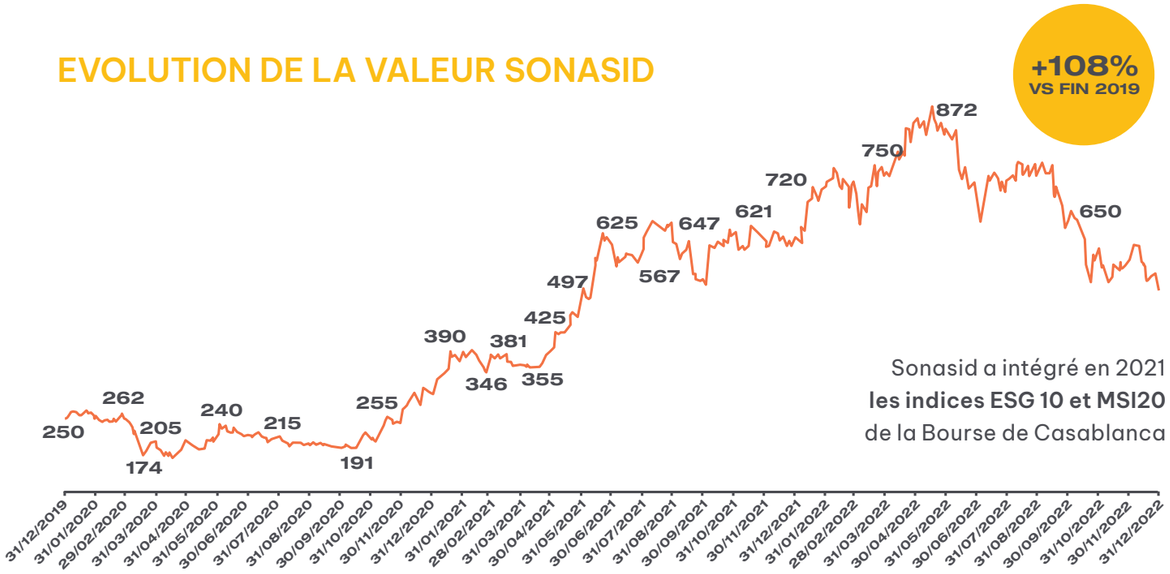

Sonasid a intégré en 2021
les indices ESG 10 et MSI20
de la Bourse de Casablanca

	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
Nombre de titres	3.900.000	3.900.000	3.900.000	3.900.000
Capitalisation boursière	975.000.000	1.170.000.000	2.398.500.000	2.028.000.000
Cours de clôture	250	300	615	520

ACTIONNARIAT ET PARTICIPATIONS

Un actionnariat de référence

Créée par l'Etat marocain en 1974, Sonasid introduit en 1996 35% de son capital en bourse.
En 1997, l'Etat cède 62% du capital à un consortium d'investisseurs institutionnels marocains.
En 2006, les actionnaires institutionnels de référence de Sonasid signent un accord de partenariat stratégique avec le groupe Arcelor, leader mondial de l'acier, qui deviendra par la suite ArcelorMittal, et créent ensemble la société Nouvelles Sidérurgies Industrielles qui détient 64,86% du capital de Sonasid.

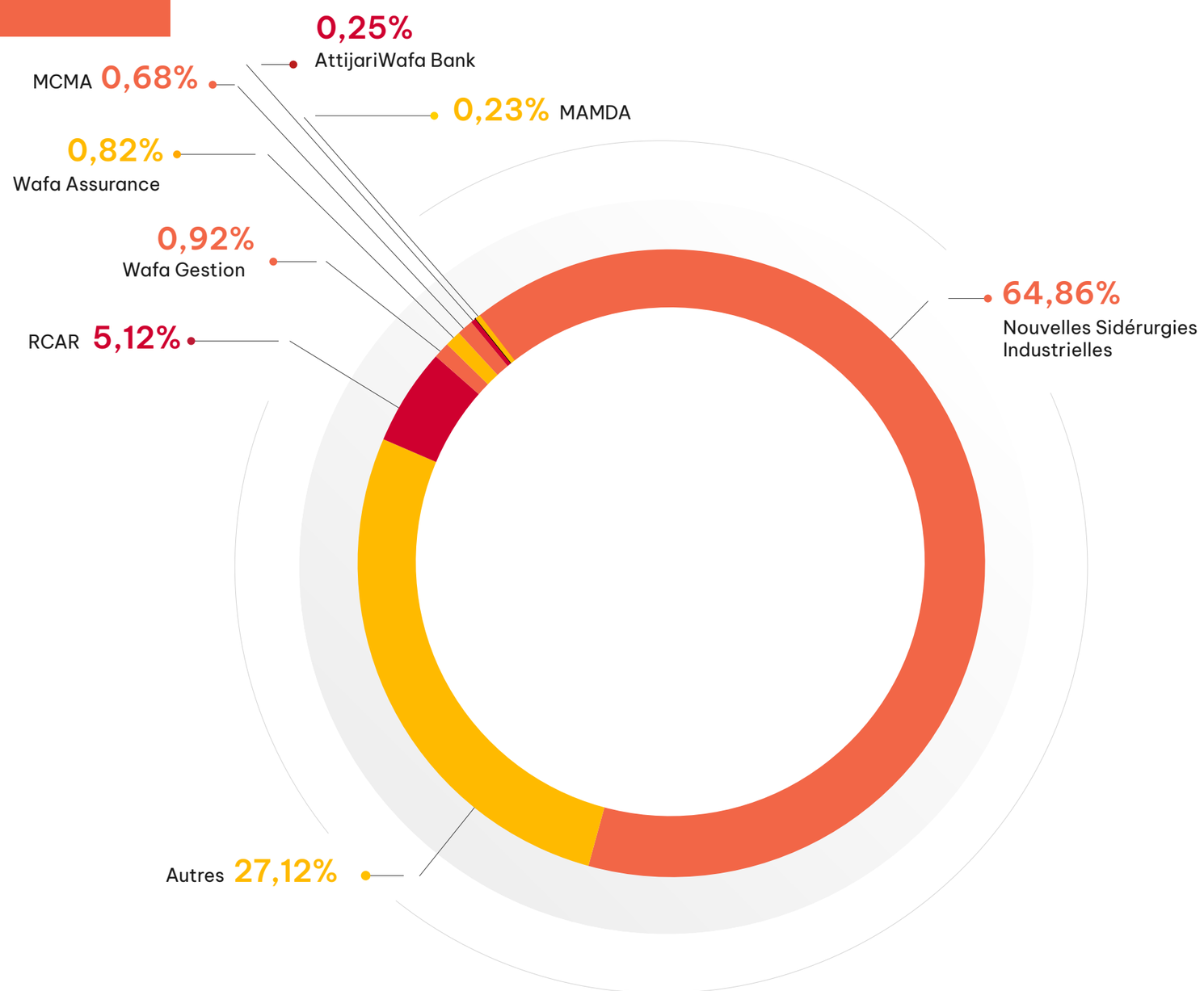

FILIALES ET PARTICIPATIONS

GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'Administration

Administrateurs	Conseil d'administration	Comités Spécialisés		
		Risques & Comptes	Stratégique	Nominations & Rémunérations
M. Saïd Elhadi	Président du Conseil d'Administration		Membre	
Mme Khalida Azbane	Administrateur Indépendant	Membre		
M. Mohamed Fikrat	Administrateur Indépendant	Président du Comité		
Mme. Sanaa Bakkal	Administrateur			
M. Cédric Bouzar	Administrateur		Président du Comité	
Mme Valérie Massin	Administrateur			
M. Tariq Makram	Administrateur	Membre	Membre	Membre
M. Eric Niedziela	Administrateur			
M. Matthias Guenther	Administrateur		Membre	Président du Comité
Mme. Jana Meisser	Administrateur			
M. Christian Quincke	Administrateur	Membre		
MCMA, Représentée par M. Hicham Belmrah	Administrateur			
RMA, Représentée par M. Azeddine Guessous	Administrateur			
CIMR, Représentée par M. Khalid Cheddadi	Administrateur			

Composition du comité exécutif

ISMAIL AKALAY
CHIEF EXECUTIVE OFFICER

YOUSSEF HBABI
CHIEF FINANCIAL OFFICER

ASSIA BARAKA
CHIEF COMMERCIAL
& MARKETING OFFICER

NOUREDDINE RAIS
CHIEF STRATEGY,SUPPLY CHAIN
AND DIGITAL OFFICER

SONASID

HOUDA LAZREQ
CHIEF PURCHASING OFFICER

KHALID NABOUB
PROJECTS DIRECTOR

AMAL BOUKHRISS
CHIEF HUMAN RESOURCES,
INTERNAL COMMUNICATION
& CORPORATE SOCIAL
RESPONSIBILITY OFFICER

SANA BIHAS
CHIEF LEGAL OFFICER

L'acier de tous les possibles

LA R&D AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT PÉRENNE ET RESPONSABLE DE NOTRE ACTIVITÉ

Poursuivant une stratégie ambitieuse portée par le 100% recycling et le Green Steel, le Groupe a instauré le processus de fabrication « zéro déchet » et a généralisé le recours aux énergies vertes pour alimenter ses installations. L'une des priorités de cette démarche est d'identifier davantage de solutions innovantes pour accroître la durabilité des opérations et protéger l'environnement, tout en assurant une réduction des coûts opératoires.

Pour accompagner la concrétisation de ces objectifs ambitieux, Sonasid a donné une forte impulsion à la R&D en construisant notamment son premier centre de R&D à Jorf Lasfar. Ce centre, conforme aux meilleurs standards, développe la recherche incrémentale portant sur l'amélioration constante de la production, le développement de nouveaux produits et la valorisation des déchets.

Les projets et les solutions innovantes et durables qui seront développés contribueront à augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de Sonasid et à réduire les émissions de CO_2 liées à la consommation d'énergie.

> **Nous avons l'ambition de nous appuyer sur notre centre de recherche et sur la transformation des nuisances de la sidérurgie en valeur ajoutée, comme la poussière d'acier, en vue de perpétuer l'amélioration opérationnelle de nos usines**
>
> **Khalid NABOUB**
> Projects director

LA FIBRE D'ACIER, L'INNOVATION CRÉATRICE D'OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE

> **La fibre d'acier offre des avantages en termes de durabilité et de résistance. Les projets de construction qui utilisent la fibre d'acier ont une durée de vie plus longue, ce qui réduit les coûts de maintenance à long terme.**
>
> **Ismail Akalay**
> Directeur Général de Sonasid

La fibre d'acier est l'un des premiers projets matérialisant la stratégie de SONASID visant à développer des produits Green à haute valeur ajoutée et à améliorer sa performance industrielle. La production de la fibre a été lancée en décembre 2022 au niveau du site industriel de nador.

La fibre joue un rôle essentiel de relais de croissance avec une capacité de production de 20.000 tonnes par an. Il s'agit d'un produit à forte valeur ajoutée qui offre des opportunités d'exportation. La demande pour ce produit est en constante croissance, ce qui offre à SONASID de nouvelles perspectives d'expansion sur de nouveaux marchés.

Utilisée dans la construction de grands projets d'infrastructures, dans le bâtiment et les travaux de réhabilitation, cette technologie offre de nombreux avantages par rapport au béton armé conventionnel et permet d'optimiser les processus de construction, réduisant ainsi les temps d'exécution et les coûts des travaux.

Le site de Nador compte 4 lignes de production de 5.000 tonnes chacune. La production de la fibre d'acier de Sonasid est par ailleurs alimentée à 100% en énergies vertes, avec un mix d'énergie solaire et éolienne.

Destinée à 80% à l'export, la fibre d'acier suscite également l'intérêt de nombreux entrepreneurs à l'échelle nationale. Après avoir livré de grands projets d'infrastructures en Afrique du Sud, au Canada ou encore en France pour l'extension du métro parisien, Sonasid a en effet commencé à fournir le marché local pour accompagner les industriels dans leurs projets de construction. De nouvelles lignes de production sont d'ores et déjà envisagées par Sonasid pour accompagner la demande croissante au niveau national et international.

Le Groupe entend lancer dans ce sens de nouveaux projets de développement d'acier à forte valeur ajoutée.

L'ACIER VERT : UN AVENIR MEILLEUR POUR LA SIDÉRURGIE ET POUR LA PLANÈTE.

Sonasid est résolument engagée dans la protection de l'environnement et a pour ambition de devenir un producteur de Green Steel reconnu à l'échelle internationale ainsi qu'une entreprise 100% recycling.

La sidérurgie étant une industrie particulièrement énergivore, Sonasid s'est engagée dans une transformation structurelle pour produire de l'acier vert, réduire son empreinte carbone et aligner sa performance aux standards internationaux les plus exigeants en matière environnementale.

Véritable tournant dans l'histoire du Groupe, cette transition vers des activités plus respectueuses de l'environnement permet à Sonasid de se positionner en acteur du changement.

En investissant dans l'innovation, la durabilité et la responsabilité, Sonasid est déterminée à créer un avenir meilleur pour l'industrie de l'acier et pour la planète.

Sonasid est ainsi l'un des premiers industriels marocains à avoir relevé le défi du sourcing en énergies vertes avec un mix énergétique largement dominé par l'éolien depuis plusieurs années.

La décarbonation et la réduction de la consommation énergétique sont un autre pilier de la stratégie de Sonasid. Aujourd'hui, le Groupe se distingue avec son modèle de production durable. Nos usines, alimentées à plus de 85% par des énergies renouvelables, elles nous permettent d'éviter l'émission de près de 255 000 T/CO_2 par an.

Il s'agit là de performances exceptionnelles qui placent Sonasid à l'avant-garde en termes de production d'acier vert et confirment la prise de conscience et l'importance accordée aux énergies vertes dans la stratégie de développement de l'entreprise.

Pour réaliser notre ambition de devenir le leader de l'acier vert à l'échelle régionale, toute l'activité doit intégrer les grands principes du développement durable.
Nous croyons fermement que l'acier vert n'est pas régi par le bilan carbone uniquement, c'est un acier produit avec une approche vertueuse et responsable portée par l'ensemble des équipes et métiers. Les équipes en charge de la Santé et Sécurité au Travail (SST) sont également co-responsables de cette approche. Nous nous sommes fixés un objectif pour soutenir la vision du Groupe : 0 fatalité et 0 accident de travail.

Ismail Akalay
Directeur Général de Sonasid

Une démarche de décarbonation proactive

Dans le cadre du contexte d'augmentation des coûts énergétiques et de la mise en œuvre du nouveau mécanisme d'ajustement carbone aux frontières par l'UE, la capacité de produire à grande échelle des aciers verts, constitue un avantage compétitif significatif que Sonasid compte renforcer davantage grâce à son mix énergétique.

Le mécanisme d'ajustement carbone frontière proposé par l'Union Européenne prévoit en effet que les importateurs devront acheter des certificats dont le prix sera indexé à celui de la tonne de CO_2 dans l'UE, sur la base des émissions générées lors de la fabrication des produits importés.

Pendant la période de transition (quatrième trimestre 2023 à 2025), seule une déclaration des émissions carbone serait requise, le paiement de ces certificats n'interviendrait qu'à partir de 2026. Les produits couverts par ce mécanisme seront, dans un premier temps, le fer et l'acier, le ciment, les engrais, l'aluminium, l'électricité et l'hydrogène, ainsi que certains précurseurs/matières premières et un nombre limité de produits aval.

Pour anticiper ces évolutions réglementaires, le Groupe prépare l'accréditation de son acier vert. Lancé auprès d'un organisme européen, le processus d'accréditation est à un stade avancé.

Sonasid s'engage pour l'acier vert avec :

• L'utilisation de matières premières durables et recyclables :
Sonasid utilise des matières premières de qualité supérieure et issues de sources durables et renouvelables, comme la ferraille, L'acier a en effet la particularité de pouvoir se recycler à l'infini en gardant ses caractéristiques. Facile à récupérer grâce à ses propriétés magnétiques, c'est le matériau le plus recyclé dans le monde.

• Le recours aux énergies vertes :
Les usines du Groupe Sonasid sont alimentées à 85% par des énergies renouvelables.

• La réduction des émissions de gaz à effet de serre :
le Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, il a investi dans des technologies innovantes qui permettent de réduire la consommation d'énergie.

• La promotion de la circularité :
Sonasid favorise la circularité en recyclant les matières premières pour réduire les déperditions et en encourageant ses clients à adopter des pratiques responsables.
Adepte des principes de l'économie circulaire, le recyclage est une priorité pour Sonasid qui l'intègre à son sourcing via un réseau de proximité de centres de collecte.

Une vision **durable** du monde de demain

UNE DÉMARCHE RSE ORIENTÉE VERS LA DURABILITÉ ET LE LEADERSHIP RESPONSABLE

Le programme stratégique 2022 – 2026 place la RSE au cœur des priorités de Sonasid. En effet, la RSE est au service de notre transition climatique et de nos actions en faveur de l'excellence opérationnelle.
Cette ambition fait partie intégrante de l'ensemble des métiers de Sonasid, elle en est le moteur d'innovation et le socle de résilience et de durabilité.

Sonasid se distingue par un modèle de développement et de croissance qui allie performance économique et développement durable.
À travers ses missions et ses initiatives, le Groupe Sonasid se positionne en tant qu'acteur responsable intégrant les particularités et les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes à son processus de prise de décision.

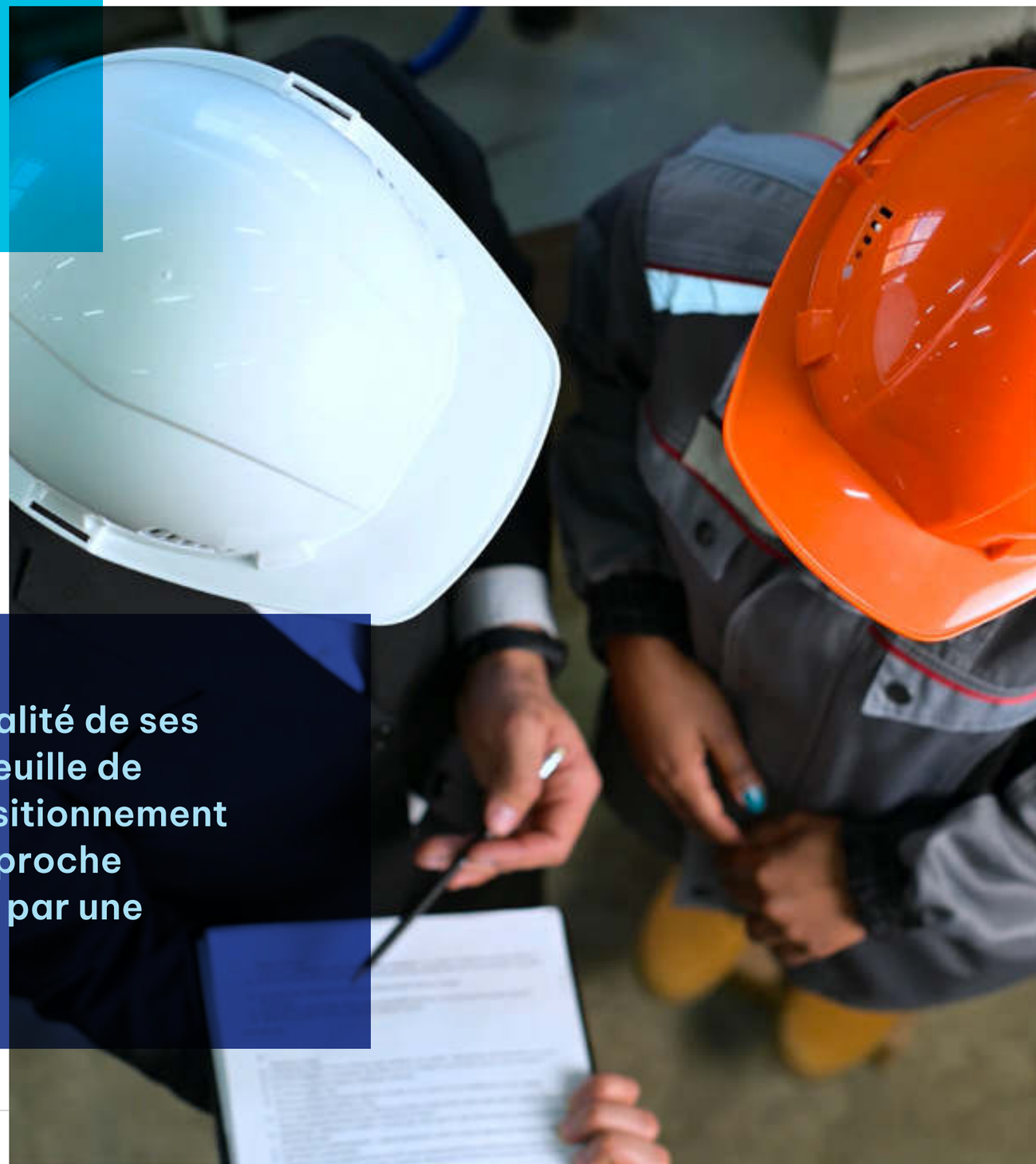

Sonasid accorde une attention particulière à la qualité de ses relations avec les acteurs de son écosystème. La feuille de route RSE déployée par le Groupe confirme son positionnement d'entreprise citoyenne se matérialisant par une approche transparente vis-à-vis de ses parties prenantes et par une démarche volontaire pour un avenir durable.

S'appuyant sur l'excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et le savoir-faire de ses collaborateurs, Sonasid déploie un modèle industriel, managérial et sociétal vertueux et créateur de valeur.

En 2020, Sonasid a mené sa première analyse de matérialité. Cette réalisation concrétise un jalon essentiel dans la structuration et la montée en maturité de son engagement RSE.

Une matrice de matérialité au service de la définition de nos enjeux

Avec une méthodologie transparente et participative, la réalisation de la matrice de matérialité a fait l'objet d'une large consultation avec les parties prenantes internes et externes. Pour ce faire, SONASID a suivi 5 grandes étapes :

- Identification et inventaire des enjeux RSE pertinents ;
- Hiérarchisation des enjeux par ordre de priorité ;
- Évaluation quantitative et qualitative des impacts ;
- Représentation graphique des correspondances entre les enjeux hiérarchisés et les attentes des parties prenantes ;
- Validation des priorités et intégration à la gouvernance de l'organisation.

Le Groupe a ainsi défini 20 enjeux RSE jugés pertinents. Ces derniers s'intègrent dans le plan de gouvernance de SONASID, lui permettant de répondre au mieux aux attentes de ses parties prenantes et d'agir en faveur d'une croissance durable.

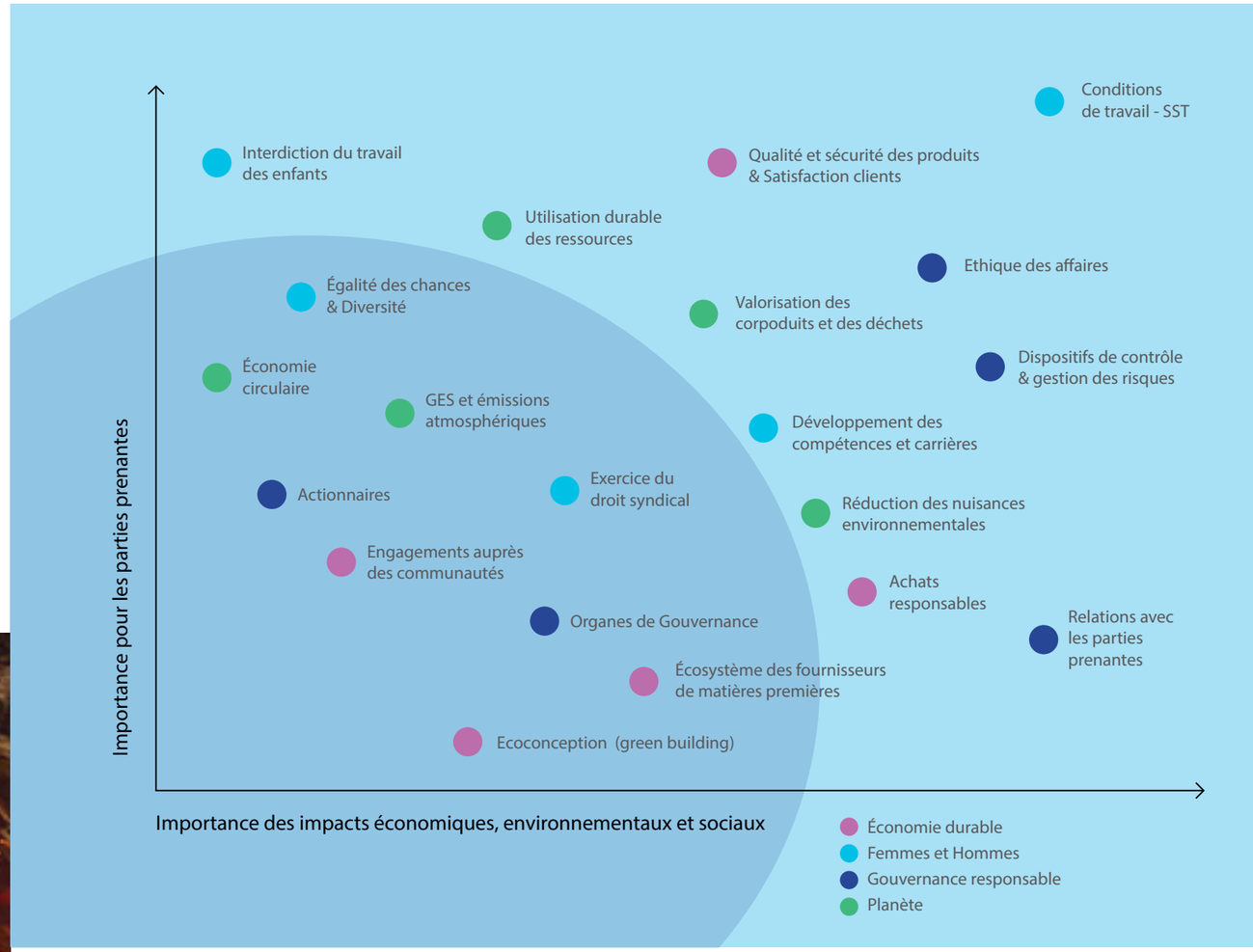

Des enjeux prioritaires déclinés en démarche durable et inclusive

Notre démarche se traduit par la façon dont nous intégrons les enjeux RSE à notre culture, à nos valeurs, à nos activités et à notre stratégie. Nous la mettons en œuvre grâce à un comportement transparent, responsable et volontaire et à des actions fortes et créatrices de valeur partagée.

Qu'elle soit interne ou externe, notre approche est pragmatique, nous veillons ainsi à ce que chacun de nos actes participe à un développement durable et profitable à tous.

Nous sommes convaincus qu'une démarche d'amélioration continue et citoyenne pérennisera nos actions sociétales et économiques et nos performances à long terme.

Aujourd'hui, nous créons de la valeur de façon responsable. Pour y parvenir, nous co-construisons avec nos parties prenantes et agissons concrètement pour limiter notre empreinte environnementale.
La charte RSE matérialisant tous nos engagements et portée par l'ensemble de nos collaborateurs définit clairement nos points d'ancrage en tant qu'entreprise socialement responsable.

PLANÈTE

- OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION DE NOS INSTALLATIONS
- VALORISATION DES COPRODUITS ET RECYCLAGE DES DÉCHETS
- UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES
- RÉDUCTION DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES
- RÉDUCTION DES GES ET DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES
- ECONOMIE CIRCULAIRE

ECONOMIE DURABLE

- QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS
- SATISFACTION DES CLIENTS
- INNOVATION «GREEN BUILDING»
- ACHATS RESPONSABLES
- CRÉATION D'ÉCOSYSTÈME EN
- SOUTENANT LA FILIÈRE DE NOS MATIÈRES PREMIÈRES
- ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

RESSOURCES HUMAINES

- MILIEU DE TRAVAIL SAIN ET SÉCURISÉ
- EVOLUTION PROFESSIONNELLE ET GESTION DES CARRIÈRES
- RESPECT DES DROITS HUMAINS (EXERCICE DU DROIT SYNDICAL)
- NON-DISCRIMINATION & ÉGALITÉ DES CHANCES
- INTERDICTION DU TRAVAIL DES ENFANTS

GOUVERNANCE SOLIDE

- GESTION DES RISQUES, CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE
- RESPECT DES PRÉROGATIVES DES ORGANES DE GOUVERNANCE
- CULTURE D'ÉTHIQUE
- RELATIONS DURABLES AVEC NOS PARTIES PRENANTES
- RESPECT DES INTÉRÊTS DE NOS ACTIONNAIRES

Des actions reconnues et distinguées

Label RSE, la confiance renouvelée

En décembre 2022, la CGEM (La Confédération Générale des Entreprises du Maroc) a renouvelé le Label RSE de Sonasid. Cette récompense est une consécration de l'engagement du Groupe pour le développement durable. Elle témoigne de la pertinence de la démarche RSE de l'entreprise à tous les niveaux de la chaîne de valeur Sonasid et de l'ensemble des composantes de son écosystème.
Avec ce renouvellement, Sonasid réaffirme que le développement durable est un de ses piliers stratégiques et une composante essentielle de sa culture d'entreprise.

Prix du meilleur rapport de développement durable

Sonasid a participé à la seconde édition du concours pour le meilleur rapport de développement durable à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Benguérir.
Le Groupe s'est vu décerner le prix du meilleur rapport de développement durable dans le secteur : « Extractives & Minerals Processing ».
Cette récompense reconnait les efforts du Groupe en matière de responsabilité sociétale et d'alignement avec les objectifs de développement durable prioritaires pour le Maroc, affirmant ainsi que ces enjeux sont au cœur de la vision et des activités opérationnelles de l'entreprise.

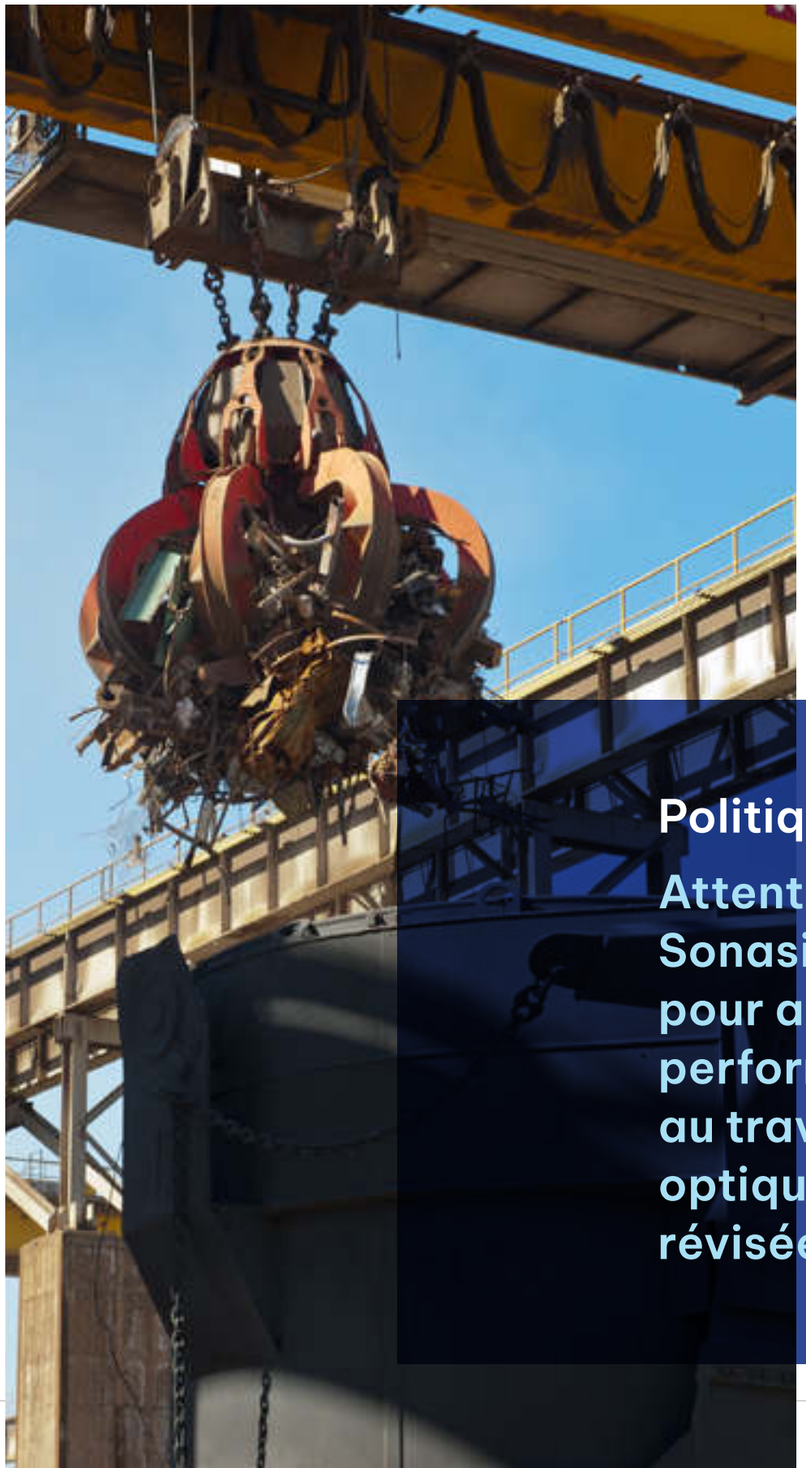

Certification du système de management intégré :

- ISO 9001 pour son système de management de la qualité depuis 2001.
- ISO 45001 pour son système de management de la sécurité depuis 2006, transition à l'OHSAS 18001 en 2020.
- ISO 14001 pour son système de management de l'environnement depuis 2006.
- ISO 50001 pour son système de management de l'énergie depuis 2019.

Certification produit :
NM 01.4.096 / NM 01.4.097 pour les certifications des produits depuis 2001

Politique QSEE de SONASID

Attentive aux évolutions et aux ses changements, Sonasid a identifié de nouveaux défis à relever pour assurer l'amélioration continue de sa performance QSEE (Qualité, Santé & Sécurité au travail, Environnement, Energie). Dans cette optique, la politique QSEE de Sonasid a été révisée en 2022.

Politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement et Energie

Sonasid est le premier producteur marocain de rond à béton et fil machine destinés au BTP et à l'industrie. Adossé au numéro 1 mondial de l'acier ArcelorMittal, Sonasid a développé une expertise technique et opérationnelle qui le positionne en acteur incontournable du marché marocain avec la gamme la plus complète de produits longs, conformes aux exigences des normes nationales du secteur.
Dans un contexte de globalisation accrue et de disparition progressive des frontières économiques, Sonasid vise l'excellence opérationnelle dans la maîtrise de ses approvisionnements, l'exploitation de son outil industriel et le service envers ses clients.
Sans oublier la priorité stratégique donnée par SONASID à la sécurité de ses collaborateurs et de ses biens.

SONASID se positionne également au centre d'un écosystème de parties prenantes dédiées au recyclage et à la valorisation des déchets industriels. Pour asseoir son leadership en tant que société 100% recycling, SONASID continue d'investir dans d'autres projets de développement notamment en ce qui concerne la valorisation et le traitement des coproduits.

Conscient des enjeux environnementaux liés aux activités sidérurgiques, SONASID s'est engagé à produire de l'acier vert (Green Steel) dans une démarche de développement durable : Une politique énergétique audacieuse avec des solutions technologiques durables.

Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité sociétale, SONASID se distingue par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la protection de l'environnement et le développement durable.

SONASID accorde une importance particulière au développement des performances de son encadrement et construit des programmes de formation en collaboration avec de grandes écoles d'ingénieurs marocaines et des experts en management.
Partant de tous ces enjeux et des aspirations de ses partenaires, SONASID s'est fixé les priorités suivantes conformément à sa finalité et à la stratégie du groupe :

- **La Sécurité :**
  - Faire de SONASID un lieu sûr pour le travail avec un niveau d'excellence pour la santé sécurité au travail.

- **Le Leadership coût et environnement :**
  - Maintenir la position de leader au niveau national en améliorant la qualité des produits et des services.
  - Viser l'excellence opérationnelle en améliorant la performance de nos outils industriels.
  - Réduction du prix de revient en améliorant la qualité de nos produits
  - Optimiser l'empreinte environnementale : consommation en eau, énergie, matière premières, émissions CO2, etc.
  - Valoriser les coproduits Sonasid et autres partenaires
  - Réussir la transformation digitale

- **Les Relais de croissance :**
  - Concrétiser des projets à forte valeur ajoutée
  - Accompagner l'évolution technologique en développant des produits innovants.

Pour concrétiser cette politique, la direction de SONASID s'engage à :

- Satisfaire aux exigences applicables : Clients, réglementation et autres obligations de conformités relatives aux produits et services, Environnement, SST, RSE et management de l'énergie
- Eliminer les dangers liés à nos activités et réduire les risques pour la SST
- Veiller sur la protection de l'environnement et la prévention de la pollution
- Prendre en considération les aspects QSEE dès la phase de conception de nos projets (conception, ingénierie, achats et logistiques, réalisation, exploitation, suivi et optimisation, etc.)
- Encourager la consultation et à la participation des collaborateurs ainsi que leurs représentants
- Améliorer en continue le SMI et les performances QSEE de Sonasid.
- Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs.

Nous encourageons tous nos collaborateurs et nos partenaires à travailler ensemble en incarnant dans notre quotidien les valeurs qui sont le socle de notre culture d'entreprise : Solidarité, Audace et Intégrité.

ISMAIL AKALAY
Directeur Général de SONASID
Casablanca, le 12 décembre 2022

Un dialogue continu avec nos parties prenantes

L'engagement responsable de Sonasid pour la durabilité est une priorité qui se matérialise au quotidien à tous les niveaux de l'entreprise et qui s'exprime par un dialogue continu avec ses parties prenantes.

Le Groupe Sonasid est conscient de son rôle d'acteur économique et social du pays. Pour accomplir sa mission, le Groupe place l'écoute et le dialogue avec ses parties prenantes, internes et externes, au cœur de sa stratégie RSE, l'entreprise veille ainsi à répondre au mieux à leurs attentes avec une approche de co-construction. La volonté du Groupe est de structurer ce dialogue et de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à son amélioration sur la durée.

Les relations du Groupe avec l'ensemble de ses parties prenantes sont une composante essentielle. Au-dela des résultats, tant qualitatifs que financiers, les parties prenantes attendent des entreprises une contribution plus durable à la société dans son ensemble.

La prise en compte des attentes, des besoins, des objectifs et des idées de nos parties prenantes permet de co-construire une démarche responsable et engageante qui crée de la valeur pour tous sur le long terme.

L'implication des parties prenantes est un facteur de succès et un marqueur des partenariats gagnants.
Sonasid a identifié sept grandes familles de parties prenantes, caractérisées par l'homogénéité de leurs attentes et différents canaux et modalités de dialogue.

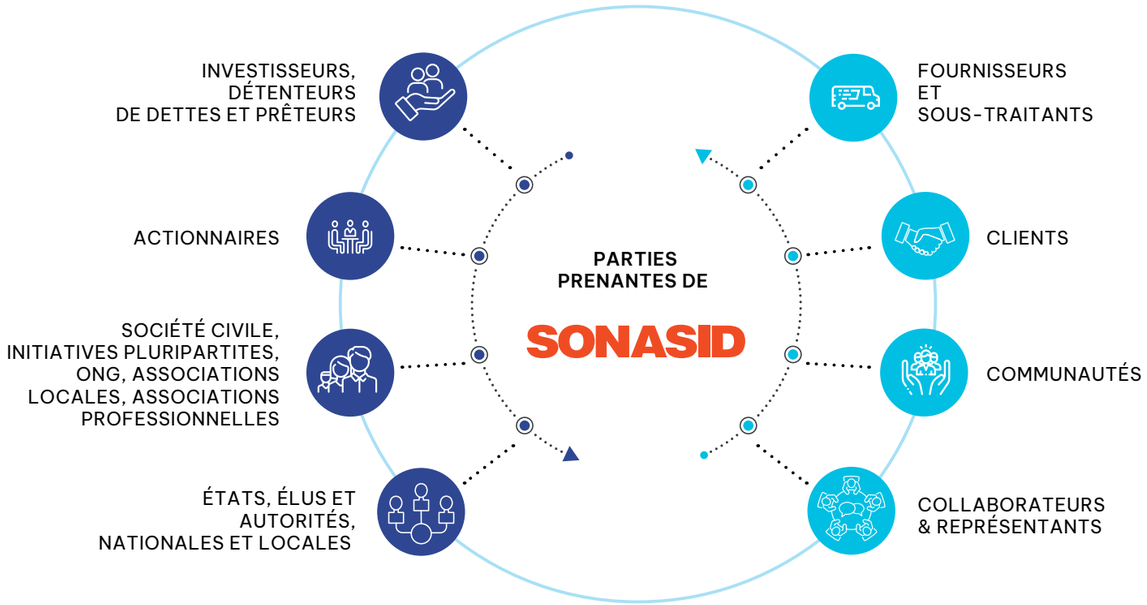

Un dispositif global pour un dialogue continu avec les parties prenantes

Collaborateurs & représentants

- Communication interne et locale (e-mails, intranet, réunions, newsletters...)
- Entretiens annuels
- Enquête de satisfaction du Groupe ArcelorMittal,
- Réunions régulières avec les délégués syndicaux,
- Mécanisme d'alerte, etc.

01

Communautés

- Réunions d'information
- Comités,
- Consultations
- Visites de sites
- Mécanismes de gestion des réclamations et traitement des demandes

02

Clients

- Site web
- Relations commerciales
- Rencontres
- Séminaires & Salons Professionnels
- Enquêtes de satisfaction des clients

03

Fournisseurs et sous-traitants

- Réunions fournisseurs
- Relations commerciales
- Salons professionnels
- Homologation fournisseurs
- Code de conduite fournisseurs
- Évaluations RSE des fournisseurs,
- Suivi et sensibilisation.

04

Actionnaires, investisseurs, détenteurs de dettes et prêteurs

- Publications de Sonasid (rapport annuel, rapport financier, etc.)
- Réseaux sociaux
- Assemblée Générale
- Rencontres en continu.

05

Société civile, Initiatives pluripartites, ONG, associations locales, associations professionnelles

- Publications de Sonasid
- Assemblée Générale
- Réseaux sociaux
- Enquête sociétale

06

États, élus et autorités nationales et locales

- Publications de Sonasid
- Rencontres
- Visites de sites
- Lettres institutionnelles.

07

DES AMBITIONS CONCRÈTES POUR LA DURABILITÉ ET DES ACTIONS QUI NOUS ENGAGENT

Comment agissons-nous pour protéger la planète et réduire notre impact environnemental ?

En tant qu'acteur économique et industriel majeur, Sonasid œuvre à limiter la consommation énergétique de ses activités afin de préserver l'environnement. Le Footprint Impact est un enjeu prioritaire et un moteur essentiel d'amélioration.
Grâce à l'implication directe des instances dédiées à l'environnement et à la protection des ressources à différents niveaux de l'organisation, le Groupe mène son activité vers une plus grande neutralité environnementale.

L'engagement en faveur de l'environnement est traduit par une stratégie environnementale déclinée à tous les niveaux opérationnels. Les équipes mettent tout en œuvre afin de maintenir, au quotidien, l'efficience des processus, tout particulièrement, en maîtrisant les risques qui leur sont associés.

Sous la supervision du management technique de Sonasid, les unités de production veillent au respect de cette démarche, aussi bien à travers l'optimisation des processus de production qu'à travers le déploiement des projets d'économie et d'optimisation des différentes ressources.

La préservation du climat et des ressources est un enjeu fondamental de notre stratégie RSE. À ce titre, elle est intégrée à notre politique QSEE (Qualité – Sécurité – Environnement – Efficacité Énergétique).

Pour Sonasid, le temps de définition des enjeux et des engagements qui en découlent est révolu. Le Groupe a mis en œuvre des actions fortes qui concrétisent ses engagements pour la préservation de la planète, pour la prospérité de ses ressources humaines, pour une économie durable et pour une gouvernance solide.

Domaines d'impacts environnementaux

Depuis la collecte de la ferraille jusqu'au transport du produit fini, la production de l'acier peut générer de nombreux impacts environnementaux. Pour remédier à cette problématique commune à l'ensemble des acteurs sidérurgiques dans le monde, Sonasid a mis en place un dispositif d'évaluation et d'analyse des aspects environnementaux. Régulièrement mis à jour pour affiner les plans de management environnemental, il permet à Sonasid d'avoir une vue globale de l'impact environnemental de l'ensemble des composantes de sa chaîne de valeur.

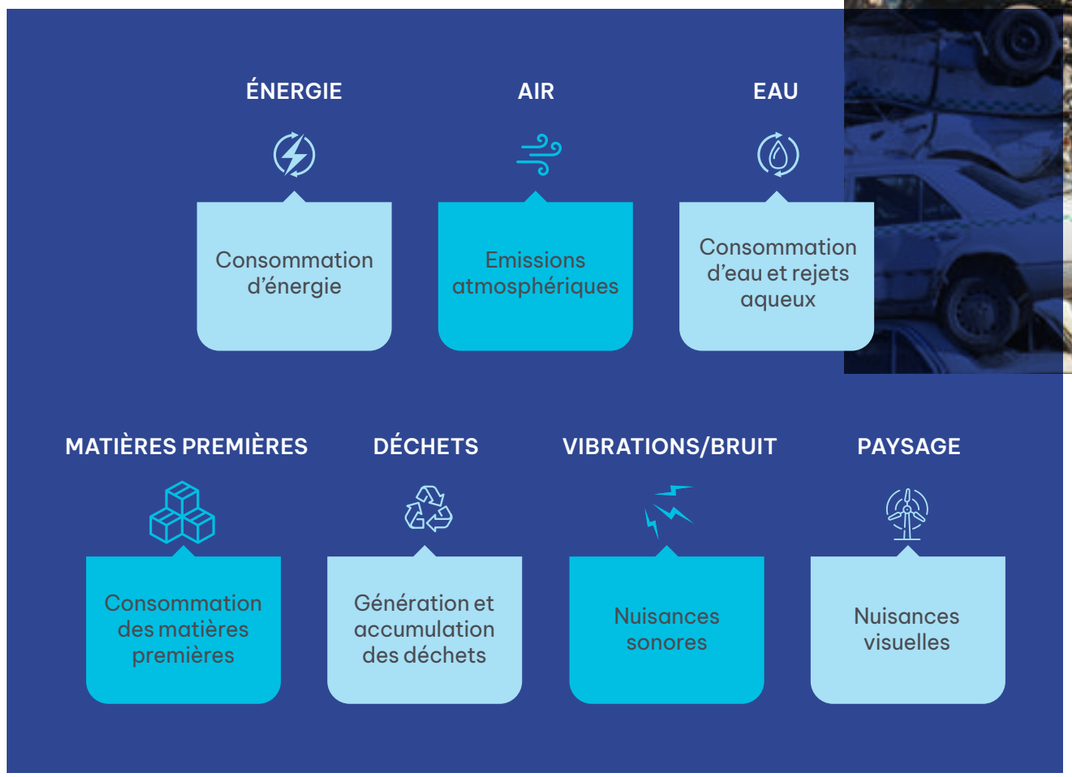

Nos engagements pour la protection de la planète se concrétisent par des actions effectives pour la réduction des impacts de notre activité sur l'environnement

Nous réduisons nos émissions atmosphériques et nous diversifions les sources énergétiques renouvelables

En phase avec la stratégie nationale d'approvisionnement du pays en énergie électrique provenant de sources renouvelables ainsi qu'avec l'engagement du Maroc à réduire ses émissions de GES (Gaz à effet de serre) dans le cadre de l'Accord de Paris, Sonasid s'engage dans une démarche proactive globale pour minimiser son impact climatique en réduisant drastiquement sa consommation d'énergies provenant de sources conventionnelles.

Pour Sonasid, les énergies vertes sont synonymes d'acier vert. En concluant des partenariats d'approvisionnement auprès d'opérateurs nationaux, nous alimentons nos activités à l'énergie éolienne ; une énergie propre, inépuisable et sure. Nous réduisons ainsi notre impact sur l'environnement de façon effective, durable et considérable.

Action 1: La station photovoltaïque de Nador, vers 100% d'énergie propre

En 2022, le site de Nador s'est doté d'une station photovoltaïque d'une capacité totale de 2MW.
La station est composée de 8 onduleurs, 64 truckers et 5184 modules photovoltaïques. Ce parc a généré plus de 700 MWh depuis son installation.

A date, 83% des besoins de nos sites de production sont couverts par des énergies renouvelables (éolien et solaire). Avec les nouveaux projets en perspective, le Groupe prévoit d'atteindre les 100% d'alimentation en énergies renouvelables

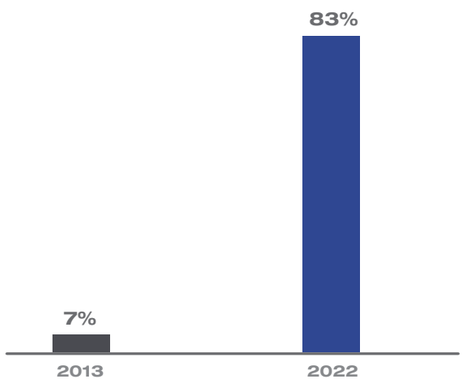

Evolution de la part des énergies renouvelables

CO2 évité :

255 135 tonnes

Action 2 : L'efficacité énergétique en fil conducteur

Dans le cadre de la démarche d'efficacité énergétique de Sonasid, une analyse des principaux postes de consommation d'énergie est régulièrement menée pour assurer le monitoring de la consommation énergétique via des compteurs dédiés. Cela permet un suivi quantitatif et un pilotage continu de la consommation des différents sites et unités afin de répondre au défi de l'optimisation de la consommation énergétique.
Chez Sonasid, l'optimisation est donc le mot d'ordre en matière de raisonnement de la consommation énergétique, des équipes dédiées n'ont de cesse de développer et mettre en œuvre des projets et des solutions pour une approche énergétique optimale.

L'ensemble des sites ont entrepris la transition progressive de l'ensemble des ampoules d'éclairage vers le LED.

Action 3 : Substituer le fuel par les huiles usagées

En raison de son pouvoir calorifique, les huiles usagées ont été introduites comme combustible pour alimenter les fours de nos deux laminoirs, avec des résultats opérationnels probants et un bénéfice environnemental indéniable.
Cette action s'inscrit dans le cadre de la valorisation énergétique des déchets dangereux dont les huiles usagées font partie.

La substitution du fuel par les huiles usagées a contribué à l'amélioration de notre empreinte écologique et nous a permis de répondre aux exigences énergétiques et environnementales en réduisant nos émissions SO2 et CO2 et en contribuant ainsi à la réduction de l'impact de nos activités. La cadence de la substitution du fuel est en évolution continue pour une transition optimale à terme.

Action 4 : Plus d'innovation pour moins d'émissions atmosphériques

En plus de la réduction des émissions CO2, l'objectif de Sonasid est de diminuer de manière significative les émissions atmosphériques générées par son aciérie et ses deux laminoirs.
Des essais de caractérisation de ces émissions sont effectués à fréquence régulière : Nox (Oxyde d'azote), SO2 (Dioxyde de souffre), poussières totales en suspension dans les gaz (MPS), métaux lourds, etc.
L'aciérie est considérée, par l'analyse des impacts environnementaux, comme la principale source des émissions atmosphériques telles que les poussières.
Ces émissions atmosphériques dépendent de la nature des matières premières, des technologies ainsi que de la puissance installée des équipements.
Sonasid a initié un mix de projets diversifiés et optimisés avec des choix technologiques innovants pour réduire les émissions atmosphériques.

En 2022, le Groupe a poursuivi ses actions en faveur de la réduction des rejets atmosphériques. Le système FTP (Fume Treatment Plant), permet le captage des poussières émises au niveau de l'aciérie. L'utilité de cette unité est primordiale. Grâce à ses filtres à manche, l'unité est en effet capable de capter et traiter les fumées dégagées par les unités de production d'acier liquide. Ces poussières sont ensuite valorisées en tant que coproduits.

Pour minimiser la fraction stérile au niveau de la matière première et limiter les émanations de poussières, le site de Jorf s'est doté de plusieurs équipements (2 sacailles, un nettoyeur, un broyeur, une presse cisaille, etc.) permettant un traitement de la ferraille et une préparation avant son utilisation au niveau du four de l'aciérie.

A titre d'exemple, la presse cisaille permet de traiter la ferraille légère pour augmenter le taux d'utilisation du Consteel, un convoyeur qui alimente en continu le four en ferraille et qui permet de réduire le dégagement des poussières ainsi que la consommation énergétique par un préchauffage de la ferraille.

Action 5 : Recycler pour une gestion durable de l'eau

Au cours de 2022, le Maroc a connu un stress hydrique accentué, mobilisant toutes les parties prenantes au niveau national.

Chez Sonasid, nous veillons à rationaliser notre consommation en eau.

L'optimisation et la préservation de l'eau constituent une priorité opérationnelle et stratégique. Nos équipes se mobilisent au quotidien pour optimiser l'utilisation de cette ressource précieuse.

Au niveau de nos exploitations, l'eau est utilisée principalement pour les opérations de refroidissement à différentes étapes de la fabrication de l'acier.

Nos unités sont équipées en deux types de circuits pour favoriser le recyclage au maximum :

- Circuit fermé : l'eau distribuée est recyclée en totalité de manière permanente.
- Circuit semi fermé : l'eau circulée est traitée et réutilisée en partie. Les pertes sont principalement liées à l'évaporation. Seul l'appoint d'eau pour compenser l'eau évaporée est consommé.

Un plan d'optimisation de la consommation de l'eau au niveau du site de Jorf et Nador a été lancé courant 2022. Ce plan est piloté par une équipe multi-disciplinaire pour suivre la mise en œuvre des actions et des projets pertinents.

Volumes d'eau consommée :
1 285 183 m³

Volumes des rejets d'eaux usées :
27 743 m³

Action 6 : 100% de valorisation avec les coproduits

Dans une logique d'économie circulaire, Sonasid agit pour une valorisation optimale de ses déchets en coproduits. Ces derniers constituent en effet une véritable mine alternative. Les principaux coproduits issus du processus de production de l'acier et leurs champs d'application respectifs sont récapitulés ci-dessous :

Métallurgie extractive	• Poussières d'aciérie • Calamine • Scorie blanche • Zorba (un mélange d'aluminium et de cuivre)
Construction routière	• Scories noires

En plus de ses coproduits, SONASID mobilise son expertise pour valoriser les déchets générés par d'autres industries, notamment les industries minières, de phosphate, de ciment, de télécommunications, des concessionnaires automobiles, etc.

Action 7 : Moins de déchets

La réduction des déchets est un axe du plan de management environnemental de Sonasid.
Chaque site suit un plan de gestion des déchets qui dépend de la nature et de la catégorie des déchets générés, avec un suivi de chaque type de déchets selon la réglementation en vigueur et une consignation systématique.
Pour les déchets dangereux, différents modes de traitement s'appliquent. A titre d'illustration, les opérations de maintenance des engins et des équipements générant des huiles usées nécessitent un traitement de stockage dans des fûts sur des cuvettes de rétention pour un acheminement vers le four pour incinération.
Concernant les déchets dits banals comme le carton, le plastique, etc., un tri à la source est assuré avec des bacs dédiés au niveau de chaque site. Les quantités produites sont ensuite acheminées vers les filières agréées.
Les déchets bureautiques générés dans les locaux administratifs font l'objet d'une convention établie avec un prestataire agréé. Sonasid a engagé plusieurs actions pour réduire ce type de déchets, et spécifiquement pour réduire la consommation de papier d'impression. Cette réduction se concrétise par différentes actions : le remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions collectives, le paramétrage des imprimantes par défaut en recto/verso, en noir et blanc et en mode de veille automatique pour favoriser les économies d'énergie et de toners, la numérisation de nombreux documents internes (supports de communication interne, ordres de mission, etc.)

Poids total des déchets :

35.953,66 kg

100%
des déchets sont recyclés

Afin de rester à la pointe de l'innovation et capitaliser sur les capacités de notre capital humain, des formations dédiées à l'environnement ont été conduites courant 2022. Parmi ces formations, celle dédiée à la norme ISO 50001 a permis aux nouvelles recrues Sonasid de s'initier au système de management de l'énergie et de s'imprégner de la culture de Sonasid en matière d'efficacité énergétique.

Aucun litige environnemental n'a été enregistré en 2022

Comment aidons-nous notre capital humain grandir et à s'épanouir?

Action 1 : La santé et la sécurité de tous avant tout

L'excellence en matiere de santé et de sécurité au travail (SST) est une priorité stratégique du Groupe.

Par le biais de son système de management SST, Sonasid veille à garantir aux collaborateurs, aux fournisseurs, aux clients, aux visiteurs, et à ses partenaires des conditions et un environnement de travail sécurisés au sein de ses sites. Conformément à sa politique QSEE, le Groupe vise l'objectif « zéro accident et blessure ». **Pour l'atteindre, Sonasid s'est engagé à mettre au premier plan la prévention des accidents dans tous ses processus.**

En prenant en compte les différents aspects liés au métier sidérurgique, la démarche de prévention des risques d'accidents du travail repose sur l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques professionnels auprès de tous les collaborateurs, conformément au référentiel international ISO 45001 Version 2018 « Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail ». Une analyse des risques auxquels sont exposés les collaborateurs est par ailleurs réalisée et mise à jour annuellement, elle permet à Sonasid d'adopter une approche préventive de la démarche SST.

Le système de management de la Santé et Sécurité à Sonasid

Dans une démarche globale et inclusive pour l'amélioration continue des conditions de travail, le système de management de la SST engage les équipes à chaque niveau de responsabilité pour renforcer la culture SST de prévention et de vigilance partagée. Les enjeux SST sont intégrés à la gouvernance du Groupe par le Comité Exécutif et le Comité Sécurité Central. Chaque année, les orientations de sécurité sont dressées par le responsable sécurité du Groupe et sont ensuite soumises au Comité Exécutif pour validation. La politique QSEE appuie les actions mises en place.

Les instances de gouvernance de la SST :

Comité Sécurité Central : dirigé par le Directeur Général, il se réunit 3 fois par semestre. Sa finalité est de faire progresser la SST d'une manière globale en suivant l'efficacité de la prévention des accidents et en évaluant les différents indicateurs associés.

Comité Sécurité Sites : dirigé par le directeur du site, le comité se réunit chaque mois afin de suivre la déclinaison des orientations sécurité au niveau de chaque site.

Comité d'Hygiène et de sécurité (CHS) : dirigé par le Directeur Général, le comité se réunit une fois par trimestre et ponctuellement, en fonction des besoins, pour suivre l'évolution des risques professionnels dans l'entreprise.

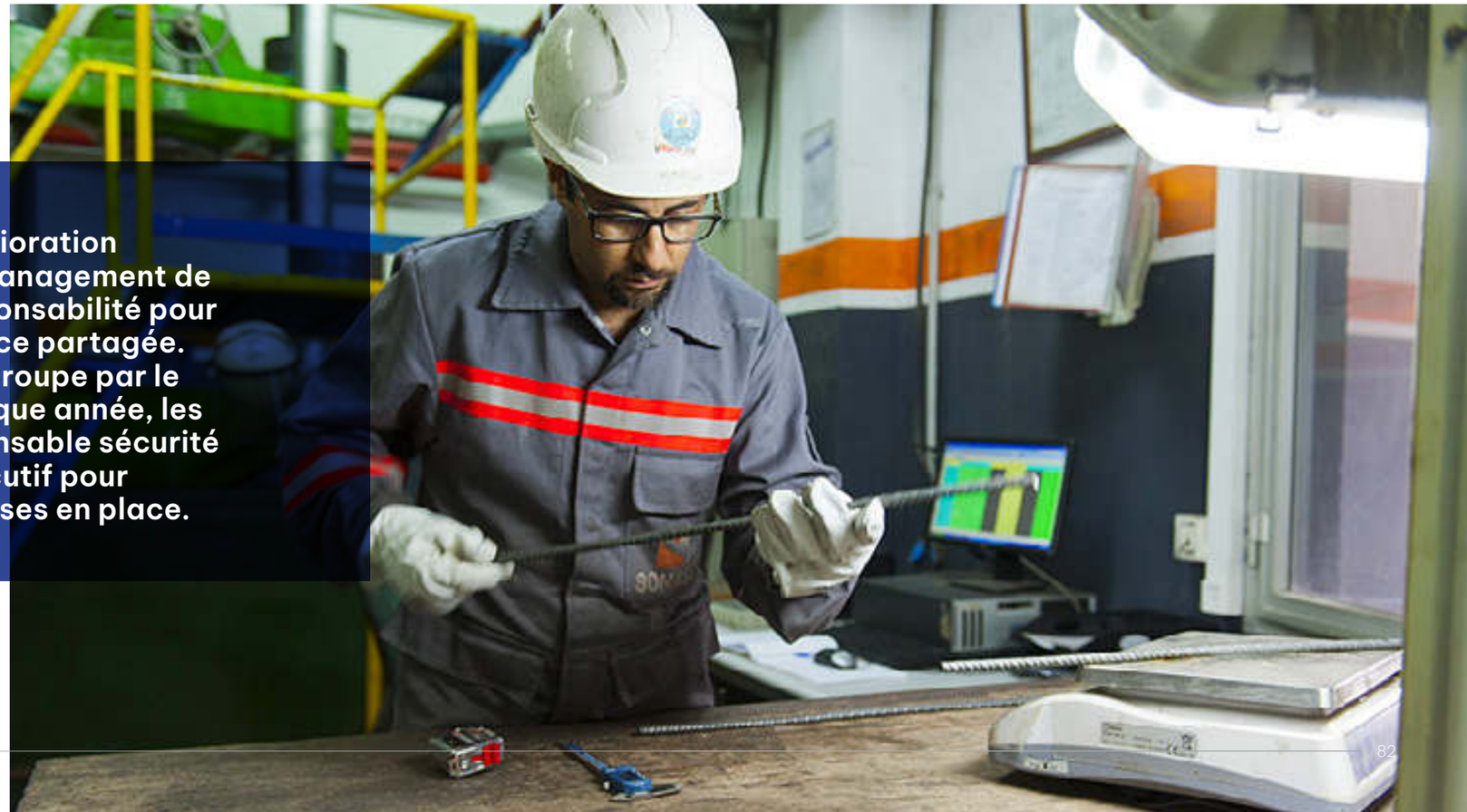

Approche PSIF
La prévention des accidents est au cœur des opérations, elle s'appuie sur une analyse proactive et corrélative des presque accidents (PSIF).
Elle concerne aussi bien les collaborateurs de Sonasid que les sous- traitants qui interviennent sur les sites et s'appuie sur la vigilance partagée et l'analyse des risques aux postes de travail pour déterminer les actions et mesures de prévention à mettre en œuvre. Ainsi, un permis de travail ou plan de prévention est exigé en amont de chaque intervention pour s'assurer du respect des consignes de sécurité.
Le suivi mensuel de l'efficacité de la prévention des accidents permet de mesurer les indicateurs remontés.
Sonasid a par ailleurs mis en place un système de reporting mensuel pour suivre les taux de fréquence et taux de gravité, les presque accidents, les incidents et les soins, le taux de traitement des remontées, ce dispositif permet de réagir en cas de dérive ou de non atteinte des objectifs et ses résultats et conclusions sont revus par le Comité Sécurité Central.

Former pour sensibiliser
Sonasid mobilise son dispositif de formation pour développer la culture SST auprès des collaborateurs.
Un programme dédié a été conçu avec l'objectif de créer et de consolider les mécanismes et la compréhension de la SST et de développer les compétences techniques et managériales des équipes pour mieux maîtriser les risques et faire face aux situations d'urgence.
En 2022, plusieurs actions de formation et de sensibilisation ont été organisées au sein des sites de production pour plus de 300 collaborateurs. Différentes thématiques étaient au programme, telles que la prévention et lutte contre les incendies, la manutention mécanique et élingage, les travaux en hauteur, les espaces clos & les zones à danger de gaz, la conduite et les engins, les compétences en radioprotection, la consignation des énergies, l'enquête et investigation en cas d'incident/accident, etc.

2022 a été marquée par un élan d'engagement envers la SST concrétisé par plusieurs projets

Projet initiés en 2022 :

• Lancement du projet « Foreman »
2022 été marquée par le lancement du programme « Foreman » dont la première vocation est de renforcer le leadership sécurité au sein des usines du Groupe.
Au niveau du site de Jorf Lasfar, ce sont près de 50 collaborateurs du programme Foreman qui ont bénéficié de formations en management de la sécurité avec pour mission de partager et transmettre une vision commune du management en matière de sécurité et performance sur le terrain.

• Seconde promotion de ''Omanaa Salama'' :
En 2022, la dynamique «Omanaa Salama» s'est poursuivie avec la désignation de 70 nouveaux «Amine Salama», nommés au titre de la deuxième promotion.

• Des sapeurs-pompiers bénévoles :
Une équipe de sapeurs-pompiers volontaires a été constituée au niveau des deux sites. Chaque équipe a bénéficié d'un cycle de formation exigeant (plus de 30 séances) et d'un accompagnement professionnel par un sapeur-pompier de la protection civile avec une expérience de plus de 35 années, dont 15 années en milieu industriel.

• Renouvellement général du système de détection et d'extinction de feu à Jorf Lasfar:
En 2022, Sonasid a investi plus de 13 MDH pour améliorer son système de sécurité anti-incendie, ainsi, grâce à ce projet, le site de Jorf Lasfar sera doté d'un système de détection et d'extinction de feu de dernière génération.

• Célébration de la Journée Mondiale de la SST :
Cet événement a pour objectif de prévenir les risques professionnels à travers des séances de formation, de sensibilisation et de partage d'expérience. Il permet également de célébrer les performances en matière de santé et sécurité au travail.

+ 1100 participants ;
37 groupes animés autour des thématiques relatives à la SST ;
+ 90 animateurs internes engagés.

• Renouvellement des équipements de lutte contre les incendies (RIA, poteaux d'incendie)

• Continuité du projet « Santé des collaborateurs : prévention et suivi de l'exposition des travailleurs aux risques d'altération de la santé au travail »

Action 2 : Une politique RH dynamique et inclusive

Accompagner la mise en œuvre des ambitions stratégiques de Sonasid nécessite une mobilisation des équipes via une politique RH qui favorise la motivation et l'épanouissement de tous. Axée sur le développement des compétences et l'évolution professionnelle, l'efficience de la politique RH est une des priorités du Groupe.

Pour valoriser son capital humain, levier de compétitivité et de performance, Sonasid met en œuvre une politique de gestion des ressources humaines basée sur un accompagnement des collaborateurs et sur un engagement social mû par 3 valeurs : Solidarité, Audace et Intégrité.

La politique de gestion des ressources humaines de Sonasid s'articule autour de 4 axes majeurs :

Un management de proximité
La politique de gestion des ressources humaines encourage l'écoute active, les échanges et l'implication de tous les collaborateurs

Un accompagnement du Capital Humain
Sonasid déploie les moyens nécessaires pour permettre à chaque collaborateur de se projeter dans l'avenir

Un engagement social
Pour Sonasid, la performance individuelle est indissociable de la notion de solidarité collective. Le Groupe oeuvre à favoriser un climat social, serein et respectant les droits de l'Homme.

Une DRH digitale
Sonasid digitalise son processus de gestion du Capital Humain pour garantir l'instantanéité et la transparence.

Action 3 : Une mobilisation en faveur de la diversité et de l'inclusion

Chez Sonasid, la politique de diversité est volontariste et s'intègre au processus d'amélioration continue. Le Groupe est engagé pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, pour plus de parité femmes-hommes, de diversité culturelle et socio-économique, et pour lutter contre toutes les formes de discrimination.

Sonasid a fait le choix de l'inclusion. Inclure, c'est avant tout comprendre, accepter et encourager les différences. Nous œuvrons à construire des environnements de travail où chacun, quels que soient son origine ethnique, son origine sociale, sa religion, son genre, son âge ou son handicap, se sent valorisé. Nous restons convaincus que la diversité est garante du développement, de la croissance et de l'épanouissement de tous.

Plus de femmes, de potentiel et de parité

En 2022, la représentativité des femmes dans l'effectif total de Sonasid a atteint les 10%, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. Cette représentativité varie en fonction des catégories, ainsi, elles représentent 50% du comité exécutif, 3,5 % des employés, 10,2 % des agents de maîtrise et 25 % des cadres.

Sonasid encourage la féminisation dans un secteur d'activité, traditionnellement masculin. Le Groupe est fermement engagé à promouvoir la mixité dans les fonctions techniques.

Sonasid s'est fixé un objectif ambitieux d'augmentation de la proportion des femmes dans les postes d'encadrement ainsi que dans les postes opérationnels.

> **Malgré les préjugés de genre dans le secteur de l'industrie lourde, les femmes peuvent briser les stéréotypes et réussir professionnellement. En témoigne mon expérience positive au sein de SONASID, où mes compétences et contributions sont valorisées, grâce au soutien, au respect et à la bienveillance de mes collègues.**
>
> **Maroua ZERZOURI,**
> Responsable R&D Jorf

Sonasid s'engage pour la diversité des genres à travers la campagne digitale #Morocco4Diversity : Une campagne lancée par la CGEM en partenariat avec l'International Finance Corporation (IFC) avec l'objectif de mobiliser les entreprises marocaines pour qu'elles s'engagent, à travers des actions concrètes, en faveur de l'égalité professionnelle.

Plus de recrues en situation de handicap pour plus d'inclusion
L'inclusion, la non-discrimination et l'insertion professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap sont des principes que Sonasid veille à observer dans l'exercice de ses activités. En 2022, une cartographie des postes pouvant être occupés par les personnes en situation de handicap a été établie, en accord avec la médecine du travail qui tient compte des différents types de handicap identifiés pour aménager les postes de travail adéquats.

La Politique Handicap de Sonasid offre les mêmes opportunités à tous les candidats, quelles que soient leurs conditions physiques, sensorielles ou mentales, en adéquation avec l'aptitude au poste concerné.

Par ailleurs, un partenariat est en cours de signature avec une association marocaine de référence, il porte sur la création d'une CVthèque dédiée aux personnes en situation de handicap, les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement professionnel par l'association tout au long du processus de leur intégration au sein de Sonasid.

Plus de formations pour mieux appréhender les défis de la diversité et de l'inclusion
Pour que l'équipe RH puisse apprivoiser les particularités de la diversité et l'inclusion, un programme de formation et de sensibilisation dédiées au sujet a été déployé en 2022. Les membres de l'équipe RH ont ainsi pu acquérir les connaissances ,nécessaires pour une gestion inclusive qui contribuera à l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des nouvelles recrues.
Le programme de formation et de sensibilisation fera l'objet d'une adaptation et pourra être généralisé à tous les collaborateurs à terme dans le but de promouvoir une culture saine du respect et du vivre-ensemble.

Des rendez-vous inclusifs
La direction des ressources humaines poursuit l'ambition de consolider le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes. Chaque année, Sonasid organise des ateliers Teambuilding, des Proximity meetings et des réunions d'échange régulières (stratégiques et opérationnelles).
Ces initiatives contribuent à renforcer l'esprit d'équipe, à tisser des liens entre les collaborateurs et à créer des espaces d'échange entre l'ensemble des composantes de l'organisation.

Action 4 : Développer les talents et faire évoluer les collaborateurs

En axant notre politique RH sur la gestion de carrière
La gestion de carrière est un axe structurant de la politique RH. En 2022, Sonasid a lancé le Référentiel des Emplois et des Compétences (REC) relatif à tous les métiers de l'entreprise en collaboration avec un partenaire spécialisé.

Le lancement de ce référentiel s'inscrit dans le cadre des initiatives mises en place par Sonasid pour favoriser l'évolution des collaborateurs et les positionner en acteurs de leur propre développement professionnel.

En instaurant un système d'évaluation au service de la mobilité et de l'évolution des collaborateurs
Les entretiens annuels d'évaluation (EAA) permettent de recenser les souhaits de mobilité. Ces derniers sont discutés lors des réunions mensuelles de la DRH et des « People Reviews ».

Pour mener les EAA, Sonasid utilise l'outil eGEDP « e-Global Executive Development Program ». Les entretiens annuels s'articulent autour de l'évaluation de la performance et la définition des objectifs, les entretiens partiels et à mi-parcours permettent quant à eux d'évoquer les souhaits de mobilité, la mise à jour des objectifs définis en début d'année, ainsi que les plans de développement et d'évolution des collaborateurs.
Les éléments retenus de ces entretiens sont présentés lors des réunions mensuelles de la DRH, Les « People Reviews » permettent d'identifier les personnes éligibles à une évolution et d'évaluer les besoins à moyen terme et les ressources disponibles.

Les informations récoltées lors des Entretiens Annuels et des People Reviews sont consolidées lors des revues des cadres organisées régulièrement et regroupant les dirigeants avec le comité exécutif de Sonasid.
Par ailleurs, un examen des plans de succession pour les postes clés est effectué lors des People Reviews dédiés au COMEX ou au Comité Nominations et Rémunération (CNR).

En adoptant un système de promotion basé sur le mérite
Une promotion est une reconnaissance des compétences, de l'engagement et des réalisations.
C'est également un vecteur d'implication et de rétention des talents.
Le système de promotion adopté par Sonasid permet de valoriser les collaborateurs et de renforcer leur motivation et leur engagement.

Les promotions 2022 en chiffres

5
agents de maîtrise de la catégorie cadre

4
mutations inter-sites.

En renforçant de manière significative l'offre de formation
La motivation des collaborateurs est étroitement liée à leur capacité à se projeter professionnellement et à comprendre les prérequis nécessaires pour faire avancer leur carrière. Parallèlement, le développement des compétences permet au Groupe de disposer des compétences nécessaires pour accomplir sa mission. Chaque année, Sonasid renforce son offre de formation pour intégrer davantage de nouveaux savoir-faire, plus de conscience des risques SST, d'expériences et de bonnes pratiques, et plus de compétences managériales et d'expertise.
En 2022, 95% de nos effectifs ont suivi une formation ou plus. Ce taux considérable est dû, entre autres, au report de nombreuses actions de formation présentielles en période de Covid.

L'année 2022 a été marquée par le lancement d'un cycle Soft Skills au profit de toute la catégorie non cadre, soit plus de 500 collaborateurs. L'objectif de ce cycle est de développer les compétences comportementales, relationnelles et émotionnelles des collaborateurs afin qu'ils puissent mieux interagir.

Les principaux modules du cycle Soft Skills sont :

La communication : pour développer la capacité à communiquer clairement, à écouter activement et à comprendre les attentes des uns et des autres.

La gestion du stress et la confiance en soi : pour mieux travailler en équipe, comprendre la dynamique de groupe et construire une culture de collaboration.

Le leadership : pour développer la capacité à inspirer, à motiver et diriger les autres.

La gestion des conflits : pour améliorer la capacité à gérer les conflits, à négocier de manière efficace et à trouver des solutions mutuellement bénéfiques.

Action 5 : Une politique de recrutement et un processus d'intégration optimisé

En 2022, 76 nouveaux employés ont été recrutés, principalement au niveau des unités industrielles. Le délai moyen du processus de recrutement s'établit à 45 jours et le taux de rétention des nouveaux employés atteint 95%, soutenu par des processus d'intégration et d'accompagnement efficaces. En 2022, Sonasid a participé à 4 forums de recrutement et a conclu des partenariats avec de grandes écoles du royaume pour optimiser l'identification et le recrutement des talents.

Nous croyons que le recrutement externe est un excellent moyen d'apporter un nouveau souffle, de renforcer les expertises et de préparer la relève.

Indicateurs RH

	2020	2021	2022
Effectif de SONASID	665	670	677
dont femmes	43	44	62
Effectif de SONASID	665	610	639
dont cadres	82	78	106
dont agents de maitrise	243	250	247
dont employés	340	282	286
Répartition par activité (*)			
Fonctions supports	108	123	129
Production	345	327	342
Maintenance	178	160	168
Répartition par Nature de Contrat			
Part des CDI	631	610	639
Part des CDD	0	0	0
Part des Agents ANAPEC	5	5	8
Part des intérimaires	29	55	30
Répartition par ancienneté (*)			
Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 9 ans	102	80	137
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 10 et 19 ans	372	326	308
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 20 et 29 ans	93	145	145
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 30 et 40 ans	64	58	48
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 40 ans	0	1	1
Effectif par catégorie et par genre			
Effectif des femmes	43	44	62
Cadres	18	16	27
Employés	6	5	11
Agents de maitrise	19	23	24
Nombre de licenciements par catégorie			
Nombre de licenciements	0	1	2
Cadres	0	1	0
Employés	0	0	2
Agents de maitrise	0	0	0
Nombre de recrutements par catégorie			
Nombre de recrutements	21	19	71
Cadres	15	13	32
Employés	4	1	25
Agents de maitrise	2	5	14
Nombre de démissions par catégorie			
Nombre de démissions	6	7	10
Cadres	5	6	5
Employés	1	1	3
Agents de maitrise	0	1	2
Dialogue social et litiges			
Nombre de représentants du personnel	24	24	24
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre total des litiges sociaux, dont ci-après la nature	0	0	0
Litiges individuels	0	0	0
Litiges collectifs	0	0	0
Santé et sécurité			
Nombre d'accidents de travail	0	0	2
Formation			
Budget de formation / Masse salariale	2,00%	1,79%	1,68%
% de l'effectif formé	22%	30%	95%

Comment agissons-nous en faveur d'une économie durable ?

Action 1 : Des achats responsables

En respectant un code strict des achats responsables

Les achats éthiques, écologiques et respectueux des enjeux de durabilité font partie des grandes orientations de la politique achats responsables. La chaîne d'approvisionnement devant être en ligne avec ses valeurs, Sonasid engage ses fourniseurs et sous-traitants dans sa démarche de développement durable.

Le code des achats responsables de Sonasid est constitué des axes suivants :

Mise en place d'une supply-chain souple et agile.

Développement de solutions achats répondant aux besoins et aux attentes de l'ensemble des parties prenantes, tout en étant en ligne avec les lois et réglementation en vigueur.

Création de valeur de manière durable et réduction des risques liés à nos activités et à celles de nos fournisseurs.

Au cœur des priorités de la direction des achats, l'engagement RSE de Sonasid vis-à-vis de ses fournisseurs se manifeste à travers :

Le pilotage de la performance : Sonasid veille en permanence sur sa performance afin de satisfaire ses engagements notamment en termes de délais de paiement et ce, pour prendre en considération la vulnérabilité financière potentielle des fournisseurs et respecter les engagements contractuels.

La sensibilisation des fournisseurs et des sous-traitants aux aspects RSE, notamment la Santé et Sécurité au Travail lors de l'intervention sur les sites de Sonasid.

La préservation des droits du personnel des sous-traitants avec le suivi périodique des déclarations CNSS, d'assurances, etc.

En interdisant le travail des enfants

La charte des engagements RSE et le code des achats responsables de Sonasid comportent une mesure précise sur l'interdiction du travail des enfants : « S'interdire tout recours au travail des enfants de moins 15 ans directement ou indirectement dans notre chaîne de valeur ».
De nombreux dispositifs sont mis en place pour veiller au respect de cette interdiction, tels que le contrôle systématique des accès au niveau de nos sites de production.
L'équipe des achats intègre cette mesure à tous ses documents (procédure d'achats, CGA : Conditions Générales d'Achat, formulaire d'homologation, fiche fournisseur, etc.)

Action 2 : Des relations durables avec les fournisseurs

Au sein de Sonasid, la fonction achats repose sur des principes d'engagement mutuel avec les fournisseurs et les sous-traitants, se déclinant comme suit :

Equité & Équilibre : la procédure d'achat prévoit une égalité de traitement des dossiers entre les fournisseurs et les sous-traitants. Tous les contrats sont le résultat d'une consultation lancée auprès de différents fournisseurs afin d'assurer une concurrence libre et loyale. Sur le plan opérationnel, les exigences de santé et sécurité au travail sont applicables à l'équipe sous-traitante au même titre qu'aux collaborateurs de Sonasid.

Compétitivité & solutions durables : au-delà de la minimisation des coûts, l'intégration des achats responsables à nos cahiers des charges est un élément indispensable. Les engagements qui y figurent prennent en compte les critères RSE (économiques, industriels, environnementaux, sociétaux et matériels)

Indépendance économique : les fournisseurs doivent constamment diversifier leur clientèle afin d'éviter une dépendance économique significative qui pourrait porter préjudice à l'une des parties.

Paiement à temps : le respect des délais de paiement est un élément crucial. A travers un suivi régulier et digitalisé, l'équipe des achats, en coordination étroite avec l'équipe financière, met en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer le paiement des partenaires.

Écoute active des fournisseurs & Support : la communication avec nos partenaires et fournisseurs est essentielle. La Direction Achats mène des enquêtes de satisfaction auprès de ses fournisseurs afin d'identifier les bonnes pratiques permettant de favoriser la construction de relations durables entre acheteurs et fournisseurs.

Action3 : Une démarche RSE dupliquée auprès de nos fournisseurs et des sous-traitants

La charte RSE de Sonasid inclut un engagement en faveur de la promotion des principes RSE auprès de ses fournisseurs : « Instaurer des relations responsables avec nos fournisseurs et prestataires pour les faire progresser durablement par la promotion de la RSE dans nos interactions ». Le code des achats responsables prévoit aussi bien des engagements que Sonasid doit respecter à l'égard de ses fournisseurs, que des engagements que les fournisseurs doivent respecter à l'égard de Sonasid.

En engageant nos fournisseurs

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	DROITS DE L'HOMME
ÉTHIQUE	GESTION ENVIRONNEMENTALE
CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	

La relation Sonasid-fournisseurs est fondée sur des valeurs de collaboration , support & promotion. Les équipes achats assistent les fournisseurs pour identifier les activités non conformes au code d'achats responsables de Sonasid et les accompagnent dans leur transformation.

Pour les achats de matières premières qui constituent plus de 70% du volume des achats (notamment la ferraille), plusieurs initiatives ont été dédiées aux chiffonniers, parmi lesquelles le développement d'une application de paiement via téléphone pour éviter les risques des paiements en espèces. Un seuil est pré-établi et une preuve de domiciliation est exigée à chaque dépassement, le but étant de contribuer à structurer l'activité et d'inciter les chiffonniers à adopter le statut d'entrepreneur.

Sonasid œuvre également à améliorer les conditions de Santé et Sécurité des fournisseurs en mettant en place des actions de sensibilisation et de formation aux règles lors de l'intervention des prestataires sur les sites de Sonasid. De même, des EPI (Equipements de protection individuelle) ont été offerts aux chiffonniers pour éviter les risques liés à la manipulation de la ferraille.

En évaluant la performance RSE de nos fournisseurs

La direction des achats anime un processus d'évaluation qui permet d'apprécier la performance des fournisseurs selon un ensemble de critères RSE. Par ailleurs, Sonasid exige des audits et des mises à jour de documents attestant notamment du respect des obligations en matière de RSE.

Action 4 : Accompagnement des petits fournisseurs (TPE/TPME et start-up)

Poursuivant la volonté de contribuer au développement du tissu des petits fournisseurs, Sonasid a élargi son panel des fournisseurs en intégrant les PME, TPME et start-ups. Le Groupe a conçu un circuit plus léger pour ces petites entreprises qui profitent également d'un système de paiement instantané . En effet, le paiement des personnes physiques, PME, TPME et start-up, est effectué dès réception des factures.

En 2022, l'équipe achats a renforcé le programme d'accompagnement qui permet aux petits fournisseurs d'améliorer leurs stratégies de diversification, d'internationalisation, de gestion du savoir-faire, etc.

Comment créons-nous de la valeur partagée pour nos communautés ?

Bâtir des liens durables et créer de la valeur partagée, tels sont les engagements de Sonasid envers ses communautés riveraines.

+3 MDH
de budget pour les actions sociétales

+ 2000
bénéficiaires

Action 1 : Formalisation d'une stratégie sociétale inclusive

La stratégie sociétale de Sonasid repose sur une intégration durable et un co-développement des régions et des communes accueillant ses sites de production.

- Orientation 1 › Soutenir le développement socio-éducatif des jeunes
- Orientation 2 › Accompagner l'insertion socio-économique des populations vulnérables
- Orientation 3 › Appuyer l'insertion sociale et économique par la culture
- Orientation 4 › Développer des pratiques artistiques inclusives autour du fer

Action 2 : Un dialogue sociétal de proximité avec nos parties prenantes

Le dialogue de proximité avec nos communautés avoisinantes constitue le fondement de notre approche. Ce dernier se concrétise par les échanges réguliers sur les projets et problématiques des territoires et permet d'identifier les axes de co-développement prioritaires.
En plus d'une étude sociétale menée par le Groupe, les nombreux canaux de communication mis en place permettent de recueillir les différents besoins. Ces derniers sont consolidés et analysés afin de vérifier leur pertinence et leur cohérence avec les orientations stratégiques de Sonasid.

Action 3 : Initiation de projets sociétaux à fort impact

En 2022, Sonasid a concrétisé la mise en œuvre de plusieurs projets créateurs de valeur pour les communautés :

Partie Prenante	Région	Nombre des bénéficiaires	Partenaires
Soutenir le développement socio-éducatif des jeunes.			
Construction de 5 salles pour l'enseignement secondaire (Collège & lycée) Objectif : Garantir une équité et de bonnes conditions d'enseignement pour tous les élèves de la région.	Commune rurale de Moulay Abdellah, El Jadida	+ 600 élèves	Fédération des associations de Moulay Abdellah
Construction et équipement de 8 unités pour le préscolaire **Objectifs :** - Soutenir le programme visant à accélérer l'éducationpréscolaire. - Construire et équiper 8 salles dédiées à l'enseignement préscolaire avec des espaces de jeux dédiés, des unités sanitaires adaptées et des équipements fonctionnels. (Tables, chaises, jouets, tableaux, bibliothèque, etc.)	Commune rurale de Moulay Abdellah, El Jadida	+350 élèves	- Académie régionale de l'éducation et de la formation de Casablanca-Settat. - La Direction provinciale du ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports d'El Jadida.
Bourse d'excellence SONASID-Université Chouaib Doukkali Objectif : Appuyer l'excellence & Promouvoir la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche et spécifiquement dans le domaine de la sidérurgie. Ce projet a une durée de 3 ans	El Jadida	2 doctorants en 2022 (2 sujets de thèse)	Université Chouaib Doukkali
4ème édition du festival des FabLabs universitaires du Maroc : Objectif : Participer au développement de l'esprit de l'innovation et la créativité chez les étudiants. Ce projet a été mené à l'occasion de la convention cadre établie entre SONASID et Université Chouaib Doukkali qui a pour objet de tisser des programmes de collaboration et des axes de partenariat entre les deux Parties.	El Jadida	+150 étudiants	Université Chouaib Doukkali
Mécénat de compétences : Thème : Orientation & Partage de parcours académique et professionnel Objectif : Echanger et partager l'expérience aca démique et professionnel en milieu scolaire.	Casablanca	60 lycéens	Lycée Ibn al awam, Ain sebaâ

Partie Prenante	Région	Nombre des bénéficiaires	Partenaires
Appuyer l'insertion sociale et économique par la culture et développer des pratiques artistiques inclusives autour du fer.			
Aménagement culturel du jardin Hay Hassani, Casablanca : Ce projet avait une double vocation :- Faire du fer une matière destinée aux usages pratiques et quotidiens et une matière à création artistique dont le sens est à la fois esthétique et ludique. - Valoriser le rond à béton comme étant une matière première destinée à la concrétisation des oeuvres artistiques. - Caractériser l'espace public par une forme de partage de valeurs sociales et esthétiques. (Entre enfants, jeunes,hommes & femmes). Plus de 20 sculptures ont été concrétisées.	Arrondissement Hay Hassani, Casablanca	Citoyens de Casablanca, et plus spécifiquement ceux de Hay Hassani	- Préfecture d'arrondissement de Hayhassani.- Arrondissement de Hay Hassani.- Direction provinciale de la JeunesseAin chock, Hay Hasssani, Nouaceur.- Ecole des beaux-arts.- Association Atelier ATHAR ART.
Bande dessinée : Yanis & Jad "Les mystères de l'acier" Objectif : Simplifier le métier de la sidérurgie et le rendre compréhensible à la petite enfance Cette BD a été le thème central des « Family Day »organisés sur l'ensemble des sites de production deSONASID pour les enfants de ses collaborateurs. La distribution a également touché les enfants des écoleset collèges avoisinants les sites de SONASID.	Casablanca	258 enfants	Langages de Sud
Confection d'une oeuvre d'art en rond à béton : Objectif : Donner au rond à béton une dimension artistique. L'oeuvre a été exposée dans le cadre du parcours artistique de la 4ème édition « ETRE ICI » : Une rencontre artistique dont le but est de faire revivre les lieux.	Tanger	Citoyens de Tanger et les visiteurs de la ville	SSILATE
Accompagner l'insertion socio-économique des populations vulnérables.			
Campagne de dépistage et de sensibilisation sanitairepour les femmes bénéficiaires de l'espace familial de Selouane : Objectifs : - Appuyer le développement humain et en particulier la condition de la femme en situation de vulnérabilité. - Attirer l'attention des femmes à travers des journées de sensibilisation sanitaire autour de la carence/surcharge glycémique et en fer sérique. (Risque d'autisme chez le foetus, etc.) - Réaliser un dépistage de fer sérique et de glycémie auprès des femmes sensibilisées.	Selouane, Nador	205 femmes	- Espace familial Selouane.- Association Aymane Autisme.
Sponsoring de la course en montagne High Atlas Ultra Trail « HAUT » : Objectifs : - Promouvoir le trail comme sport au niveau national. - Soutenir le développement socio-économique et environnemental des territoires. - Encourager l'écotourisme sportif et le tourisme rural.	Parc national de Toubkal(Ouirgane)	320 participants(Y compris 20 collaborateurs de SONASID et leurs enfants& 100 enfants pour le SONASID trail kids.)	Association Espoir pour le sport et le développement durable (HOPE)
Opération don de sang : Objectif : Participer au comblement de la pénurie de sang.	Nador	40 collaborateurs de SONASID	Centre de transfusion sanguine Nador

Actions 4 : Créer de l'emploi dans nos territoires

Le Groupe est conscient de son rôle de locomotive de l'économie dans certaines régions. L'année 2022 a enregistré de nombreux recrutements au sein des sites de production mais aussi des sites des partenaires et filiales.
Par exemple, le lancement de la ligne de production de la fibre d'acier a permis la création d'une dizaine d'emplois directs à Nador.

Les emplois indirects créés via les sous-traitants et les fournisseurs locaux contribuent eux aussi au développement économique des régions.
Sonasid agit également pour l'accompagnement des capacités et du développement des compétences, du savoir-faire et du savoir-être des stagiaires originaires des communes riveraines.

Comment érigons-nous notre gouvernance en levier de transparence et de performance ?

ENJEU 1 : CONCEVOIR DES MÉCANISMES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE & AUDIT INTERNE QUI VISENT LA SÉCURITÉ ET LA CONTINUITÉ DE NOS ACTIVITÉS.

La politique de gestion des risques de Sonasid contribue aux efforts de compétitivité, de pérennité et de création de valeur pour nos collaborateurs, actionnaires et parties prenantes. Une gestion des risques efficiente repose sur les principes de l'engagement de tous, la proactivité, l'intégrité et la transparence.

Le contrôle interne est un processus stratégique continu et permanent qui intègre les actions préventives ou de détection ayant pour objectif d'éliminer, mitiger ou transférer les risques les plus pertinents et les plus probables auxquels est exposé Sonasid et qui pourraient nuire à sa stratégie et à ses objectifs.

Le système de contrôle interne et de gestion des risques regroupe un ensemble de dispositifs et d'actions qui visent à assurer :

- la bonne exécution de la stratégie et la réalisation des objectifs,
- l'efficacité et l'efficience opérationnelles,
- la sauvegarde des actifs corporels et incorporels, et notamment la prévention de la fraude,
- la fiabilité et l'intégrité de l'information financière,
- la conformité aux lois règlementations, politiques, procédures et contrats, et la résilience aux évènements extérieurs.

Les risques sont régulièrement identifiés, analysés et leurs impacts mesurés par les directions opérationnelles et fonctionnelles avec le support des directions de supervision. Les risques majeurs, ainsi que les plans d'actions correspondants, sont pondérés, classés par degré de criticité et suivis au sein d'une cartographie des risques.

La surveillance du système de contrôle interne et de gestion des risques est mise en œuvre par la Direction de l'Audit interne et la Direction du Contrôle interne. Les audits, évaluations indépendantes et documentées, sont programmés dans le cadre du plan d'audit annuel, validé par le Comité des Comptes et des Risques, conformément à la cartographie des risques.

Dans le cadre du dispositif d'évaluation dynamique des risques, le plan d'audit est régulièrement adapté afin de fournir une assurance raisonnable que les activités essentielles se déroulent comme prévu et que l'ensemble des risques est adressé.

ENJEU 2 : Veiller au respect des prérogatives des organes de gouvernance par une reddition continue de nos résultats pour une prise de décision objective, transparente et responsable.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sonasid a adopté un mode de gouvernance où la Direction Générale de la Société est séparée de la fonction de Présidence du Conseil, avec un contrôle du conseil d'administration, dont aucun des membres n'est exécutif. Ainsi, le Directeur Général n'est pas administrateur.

En outre, trois comités techniques conseillent le conseil d'administration sur les sujets relatifs à la stratégie de l'entreprise, à la politique de recrutement et de rémunération, ainsi qu'à la revue des risques et des comptes.

Membres exécutifs de l'organe de gouvernance	0
Membres non-exécutifs de l'organe de gouvernance	14
Membres indépendants de l'organe de gouvernance	2
Nombre de réunions du conseil d'administration en 2022	3
Fréquence de réunion de l'instance exécutive (Comité de Direction)	Bihebdomadaire

Identité	Sexe	Nationalité	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Expiration du mandat	Membre d'un comité	Nombre de mandats dans d'autres sociétés
M. Saïd Elhadi	M	Marocaine	Président	25/07/2018	2021	2024	Comité Stratégique	14
M. Cédric Bouzar	M	Française	Administrateur	19/03/2015	2018	2024	Président du Comité Stratégique	3
Mme Khalida Azbane	F	Marocaine	Administrateur indépendant	30/06/2020	Néant	2026	Comité des Risques et des comptes	2
M. Tariq Makram	M	Marocaine	Administrateur	19/09/2019	Néant	2026	Comité des Risques et des comptes / Comité de Nomination et Rémunération/ Comité Stratégique	10
M. Mohamed Fikrat	M	Marocaine	Administrateur indépendant	30/06/2020	Néant	2026	Président du Comité des Risques et des comptes	11
M. Eric Niedziela	M	Française	Administrateur	16/03/2023	2023	2029	Non	-
M. Guenther Matthias	M	-	Administrateur	19/03/2020	Néant	2024	Président du Comité de Nomination et Rémunération	17
Mme Sanaa Bakkal	F	Marocaine	Administrateur	16/09/2021	Néant	2024	Non	-
Mme Jana Meisser	F	Luxembourgeoise	Administrateur	08/06/2021	Néant	2026	Non	3
Mme Valérie Massin	F	Belge	Administrateur	18/03/2021	Néant	2026	Non	8
M. Christian Quincke	M	Allemande	Administrateur	21/03/2017	2018	2024	Comité des Risques et des comptes	3
M. Hicham Belmrah	M	Marocaine	Administrateur	14/09/2006	2018	2024	Non	29
M. Azeddine Guessous	M	Marocaine	Administrateur	03/07/2006	2018	2024	Non	12
M. Khalid Cheddadi	M	Marocaine	Administrateur	03/07/2006	2018	2024	Non	41

CRITERES DE QUALIFICATION DES ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Les conditions retenues par Sonasid pour la nomination des administrateurs indépendants sont conformes aux critères légaux prévus en la matière :

- Ne pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination, salarié ou membre des organes d'administration ou de direction de la société ;
- Ne pas avoir été, au cours de trois (3) dernières années, représentant permanent, salarié ou membre du conseil d'administration, de l'organe de direction d'un actionnaire ou d'une société que ce dernier consolide ;
- Ne pas avoir été, au cours de trois (3) dernières années, membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction, d'une société dans laquelle la société détient une participation quel que soit son pourcentage ;
- Ne pas être membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle la société dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance, ou dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de la société, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction.
- Ne pas avoir représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de la société ;
- Ne pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec actionnaire ou un membre du conseil d'administration de la société ou son conjoint ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de la société au cours des six (6) années précédant sa nomination.
- Ne pas exercer les fonctions de président du conseil d'administration, de directeur général, de directeur général délégué ou tout autre mandat exécutif

PARITE

Pourcentage de femmes au conseil d'administration

29%

Pourcentage de femmes au comité exécutif

50%

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comité des Risques & des Comptes

Missions

Le comité des risques et des comptes a pour mission de statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, le comité définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions.
Il examine les comptes semestriels, annuels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie.
Il statue sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

Composition

M. Fikrat, Président du Comité
Mme Azbane
M. Quincke
M. Makram

Comité stratégique

Missions

Le comité stratégique a pour mission de préparer les orientations stratégiques de Sonasid et ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au Conseil d'Administration. Il assure le suivi de l'exécution budgétaire.

Composition

M. Bouzar, Président du Comité
M. Elhadi
M. Makram
M. Guenther

Comité de Nomination & Rémunération

Missions

Le comité de nomination et rémunération a pour mission de statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation.
Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

Composition
M. Guenther, Président du Comité
M. Makram

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF

Ismail AKALAY
Chief Executive Officer

Houda LAZREQ
Chief Purchasing Officer

Youssef HBABI
Chief Financial Officer

Assia BARAKA
Chief Commercial & Marketing Officer

Khalid NABOUB
Project Director

Amal BOUKHRISS
Chief Human Resources, Internal Communication & Corporate Social Responsibility Officer

Sana BIHAS
Chief Legal Officer

Noureddine RAIS
Chief Strategy, Supply Chain and Digital Officer

REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

En 2022, le montant global brut des jetons de présence alloué aux membres du Conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, s'est élevé à 1.908.000,00 dirhams.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En 2022, la rémunération annuelle des membres du comité de direction s'élève à 7,4 MDH.
Les membres du comité de direction ne bénéficient pas de stock-options.

ENJEU 3 : Prévenir toute forme de corruption et inculquer une culture d'éthique et d'intégrité déclinée par des processus efficients qui veillent à la conformité et au respect des lois et réglementations.

Au sein de Sonasid, chaque collaborateur est gardien de la réputation de son entreprise. Il est donc vital de préserver cette réputation et de faire perdurer les relations de confiance qui doivent exister avec l'ensemble des personnes et les entreprises avec lesquelles Sonasid fait affaire. A cet effet, Sonasid attend de chacun un comportement intègre et un engagement concrétisé par la signature du code éthique qui s'applique à tous les directeurs, dirigeants et salariés de SONASID. Il est conçu pour aider les collaborateurs à comprendre leurs obligations éthiques et légales dans la gestion des activités de la société.

Le Code Éthique à SONASID couvre plusieurs formes de corruption telles que les conflits d'intérêts financiers et l'influence des décisions de l'entreprise pour des fins personnelles, l'acceptation et l'offre des avantages et des cadeaux, le respect des lois anti-corruption à travers l'interdiction du paiement ou offres de cadeaux aux fonctionnaires.

De plus, chaque année les collaborateurs sont amenés à faire leurs déclarations électroniques de conflits d'intérêts. Tout collaborateur est sensibilisé sur les bonnes pratiques d'éthique à travers une série de formations de conformité à réaliser lors de son intégration, puis tous les 3 ans.

En cas de conflit d'intérêt, existant ou potentiel, le superviseur ou la direction doit veiller à la mise en œuvre de mesures de protection convenables afin d'éviter tout conflit. Le collaborateur doit s'assurer de se retirer de tout cas de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

Aucun incident de corruption avéré n'a été identifié sur les 5 dernières années.

Code de conduite

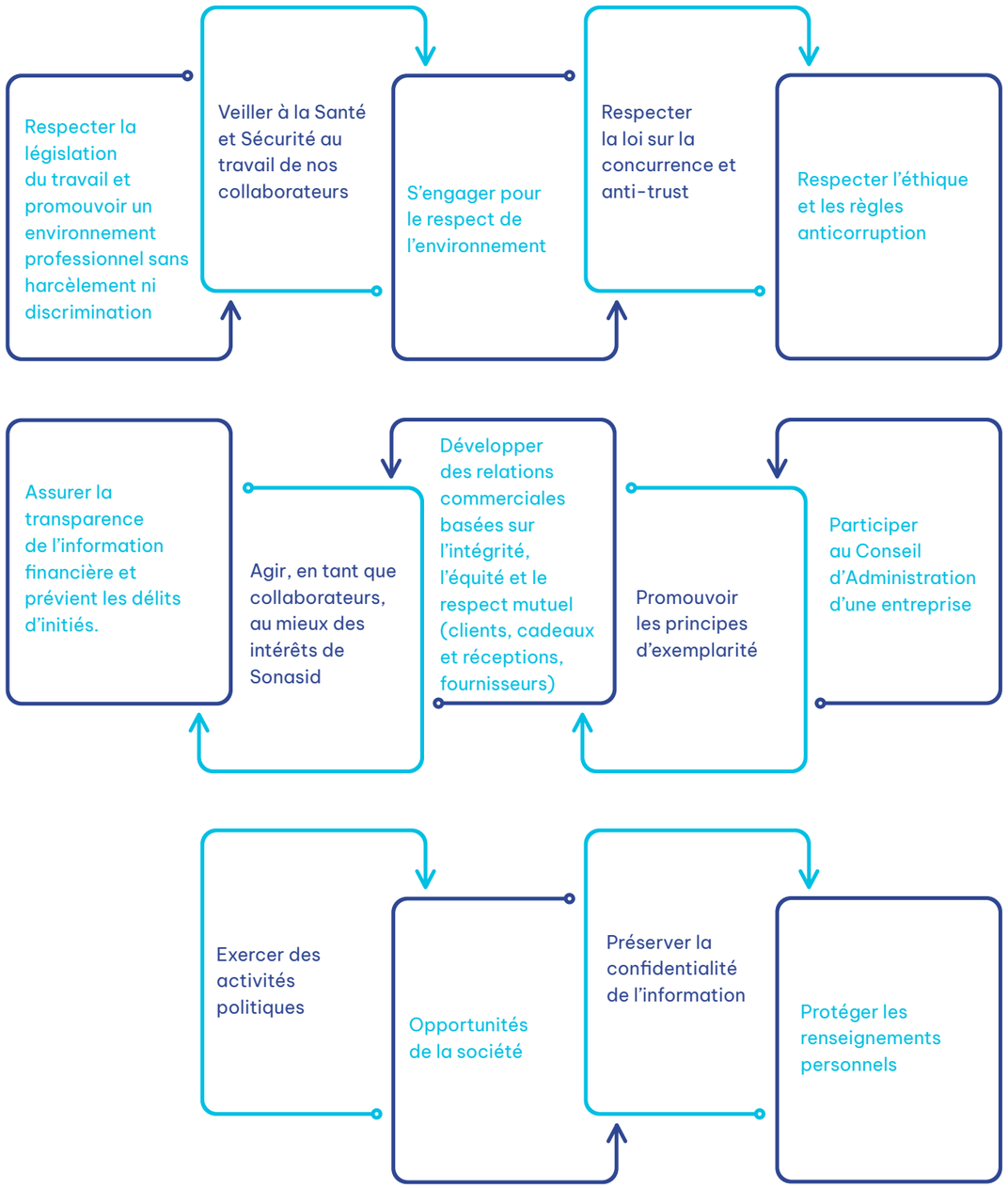

Enjeu 4 : Entretenir des relations durables avec nos parties prenantes et contribuer aux objectifs du Développement Durable à travers la co-construction d'un modèle de coopération.

Sonasid s'engage à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, pour construire un monde plus durable et inclusif. Ces ODD sont les enjeux définis par les Nations Unies pour l'atteinte d'un avenir meilleur et traduisent la prise de conscience collective de la nécessité d'une société durable.
Ils apparaissent ainsi comme un cadre d'actions pertinent, formant un agenda à 2030 dans lequel chaque acteur (public, privé, civil) peut s'inscrire.

La contribution de Sonasid au regard des 17 ODD répond aux attentes qu'expriment les parties prenantes lors de leur consultation en 2020. En effet, une analyse réalisée à partir de la matrice de matérialité de Sonasid a démontré que les ODD auxquels la stratégie contribue spécifiquement étaient en adéquation avec les ODD considérés comme prioritaires par les parties prenantes consultées par Sonasid.

Les 20 engagements RSE de Sonasid s'inscrivent ainsi clairement dans ce programme et mettent en exergue les 12 ODD les plus concernés par les impacts des activités de SONASID comme suit :

	SONASID a instauré une démarche santé et sécurité au travail adossée à la norme ISO 45001 et mis en œuvre pour tous ses salariés et sous-traitants sur l'ensemble de ses sites.
	SONASID accueille dans ses régions d'implantation des jeunes à travers des stages et des opportunités d'emploi pour favoriser leur insertion professionnelle. De même, plusieurs collaborateurs participent ponctuellement à l'animation de sessions de formation dans les écoles et universités marocaines.
	SONASID veille à véhiculer une culture d'entreprise basée sur l'égalité des chances et promeut les compétences des femmes.
	SONASID à travers ses sites de production déploie une démarche intégrée pour le traitement de l'eau et ses rejets.
	SONASID promeut le recours à des énergies renouvelables. En 2022, 83% des besoins du site de Jorf Lasfar et Nador sont couverts par des énergies renouvelables.
	Assurer des conditions de travail sûres et satisfaisantes sont une priorité au sein de SONASID, aussi bien pour ses collaborateurs que pour ses fournisseurs et sous-traitants.
	A travers ses produits, SONASID accorde une attention particulière pour accompagner les villes et les communautés durables du Royaume dans la vision de demain.
	SONASID mène une démarche de préservation des ressources naturelles via un plan de management environnemental pour assurer une consommation raisonnée et responsable des ressources utilisées.
	SONASID a inclus les émissions atmosphériques et les gaz à effet de serre comme un enjeu stratégique et l'a décliné dans son mode de production. Un bilan de gaz à effet de serre a été réalisé pour définir la trajectoire de réduction à suivre.
	La politique QSEE (Qualité – Sécurité – Environnement – Énergie) illustre l'engagement de SONASID à prévenir et réduire les pollutions qui pourraient être générés par l'exercice de ses activités.
	SONASID veille à mettre en place des dispositifs robustes pour prévenir toute forme de corruption.
	SONASID a développé plusieurs partenariats pour l'atteinte de ces objectifs auprès de la communauté des affaires, d'associations locales, de fédérations nationales et sectorielles, du monde universitaire etc.

Enjeu 5 : Respecter les intérêts de nos actionnaires et fournir à nos partenaires des marchés de capitaux une information sincère et actualisée de nos résultats.

Sonasid s'appuie sur un processus visant à communiquer les informations financières, économiques, environnementales et sociales aux parties prenantes.

Ainsi, tout actionnaire a accès aux documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société, en conformité avec la réglementation applicable en vigueur.
Les interactions avec les actionnaires prennent notamment la forme de communiqués de presse réguliers et de rapports financiers annuels et semestriels.
Sonasid encourage les actionnaires à participer aux assemblées annuelles. À ce titre, il est adressé préalablement à la tenue d'une Assemblée Générale :

- L'avis de réunion des actionnaires en Assemblée Générale
- Un formulaire de pouvoirs
- La liste des Administrateurs
- Le texte et l'exposé des motifs des projets de résolution inscrits à l'ordre du jour et le projet d'affectation des résultats proposé par le conseil d'administration
- Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes qui seront soumis à l'Assemblée
- La liste des conventions courantes et réglementées
- Les états de synthèse annuels, s'agissant des assemblées générales annuelles
- Le nombre total des droits de vote disponibles pour chaque catégorie d'actions et nombre de chaque catégorie d'actions composant le capital social de la Société,
- Sont également tenus à la disposition des actionnaires, pendant le délai de quinze jours qui précède la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire, le texte des résolutions proposées, du rapport du Conseil d'Administration et le cas échéant du rapport des commissaires aux comptes et du projet de fusion lorsque l'ordre du jour comporte l'examen d'un tel projet,
- et, pendant le délai de quinze jours qui précède la réunion de toute Assemblée Ordinaire ou Extraordinaire, la liste des actionnaires arrêtée au seizième jour qui précède ladite réunion et comportant les noms, prénoms usuels de chaque titulaire d'actions nominatives inscrit à cette date sur le registre de Sonasid et de chaque titulaire d'actions au porteur ayant à la même date effectué le dépôt permanent de ses titres au siège social, ainsi que le nombre d'actions dont chaque actionnaire est titulaire.

Cette transparence a également pour objectif de présenter les politiques et la gouvernance, les plans de déploiement et les mesures de performance.
Sonasid applique, le cadre de référence GRI avec les normes GRI. Les principes de reporting GRI étant essentiels afin d'obtenir un rapport de développement durable de qualité. Chaque principe de reporting est constitué d'une exigence et de lignes directrices relatives aux modalités d'application du principe.

Par ailleurs, Sonasid a mené une étude de matérialité pour prioriser les enjeux pertinents et conforter sa feuille de route stratégique. Au vu de la réglementation en matière de reporting ESG, Sonasid est engagée dans une démarche proactive et volontaire de déploiement et de communication de ses performances relatives à la RSE.

Note méthodologique et périmètre du rapport ESG

Périmètre du rapport ESG

Les données présentées dans ce rapport sur l'ensemble des thématiques ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) incluent l'ensemble des activités du siège administratif, de la plateforme commerciale de Casablanca ainsi que des sites de Jorf Lasfar et de Nador, sauf quand des exceptions sont mentionnées explicitement.

Exercice

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport couvrent l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. L'évolution des indicateurs est indiquée à périmètre constant en termes de géographie et de modalité de calcul des indicateurs.

Référentiels

Le présent rapport ESG de l'année 2022 est conforme aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du février 2019 relative aux opérations et informations extra-financières en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses opérations. Sonasid s'appuie également sur des référentiels internationaux : La norme ISO 26000, les normes du Global Reporting Initiative (GRI) et les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD).
Les matrices de correspondance sont dressées à la fin de ce document.

Recueil des données

La méthodologie adoptée pour la collecte de l'information pour le rapport ESG 2022 de Sonasid consiste à rassembler les informations extra-financières auprès des entités internes en charge des sujets sous revue. Ces informations extra-financières ont été consolidées en interne.
L'équipe RSE, sous la supervision de la direction des ressources humaines, a passé en revue les formules de calcul, la cohérence des données ainsi que les périmètres géographiques et temporels du reporting.
Le Groupe n'a pas fait appel à un système de vérification externe de son reporting ESG.

Code GRI	Indicateur	Chapitre	N° de page	Commentaire
Profil de l'organisation				
102-01	Nom de l'organisation	Page de garde	1	
102-02	Activités, marques, produits et services	Une année à Sonasid	16 & 20	
102-03	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	De solides performances financières	120	
102-04	Lieux où se trouvent les activités	Une année à Sonasid	16	
102-05	Capital et forme juridique	De solides performances financières	120	
102-06	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	Une année à Sonasid	16	
102-08	Information sur les collaborateurs et les autres travailleurs	Une vision durable du monde de demain	82 à 92	
102-09	Information sur la chaîne d'approvisionnement	Une vision durable du monde de demain	82 à 96	
Stratégie				
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	Une année à Sonasid	8	
102-15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Gouvernance				
102-18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
102-23	Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
102-24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
102-25	Prévention des conflits d'intérêts au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
102-26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs, et de la stratégie	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
102-27	Développement et amélioration des connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance sur les sujets économiques, environnementaux et sociaux	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
102-28	Evaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	Une vision durable du monde de demain	102 à 112	
Implications des parties prenantes				
102-40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
102-42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
102-44	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	

Pratiques du reporting				
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Une vision durable du monde de demain	114	
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Une vision durable du monde de demain	114	
102-47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
102-50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	Une vision durable du monde de demain	114	
102-51	Date du rapport le plus récent	Une vision durable du monde de demain	114	
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Contact	216	
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Une vision durable du monde de demain	114	
102-55	Index du contenu GRI	Matrice de correspondance GRI		
102-56	Vérification externe	correspondance GRI		Pas de vérification externe
Approche managériale				
103-01	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
103-02	L'approche managériale et ses composantes	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Performance économique				
201-03	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Impacts économiques indirects				
203-01	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
203-02	Impacts économiques indirects significatifs	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Lutte contre la corruption				
203-02	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Une vision durable du monde de demain	102 à 116	
Comportement anti-concurrentiel				
206-01	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues			Sonasid n'a pas enregistré de plaintes fondées relatives à des comportements anticoncurrentiels, pratiques antitrust et monopolistiques en 2020 243
Energie				
302-01	Consommation directe d'énergie	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
302-04	Réduction de la consommation énergétique	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Eau				
303-05	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	

Emissions				
305-01	Emissions directes GES (scope 1)	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
305-02	Emissions indirectes GES (Scope 2)	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
305-03	Autres émissions indirectes (Scope 3)	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Effluents et déchets				
306-02	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Evaluation environnementale des fournisseurs				
308-02	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Emploi				
401-01	nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
401-02	Avantages sociaux accordés aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Santé et sécurité au travail				
403-02	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Formation et éducation				
404-01	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
404-02	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
404-03	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Egalité des chances et diversité				
405-01	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Une vision durable du monde de demain	56 à 116	
Confidentialité des données des clients				
418-01	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients			SONASID n'a pas enregistré de plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients en 2020
Conformité socio-économique				
419-01	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques			SONASID n'a pas enregistré de non-conformité liée à la législation et aux réglementations sociales et économiques en 2020

De solides performances financières

RAPPORT DE GESTION

Société anonyme au capital 390.000.000 MAD
Siège social : Route Nationale n° 2 – El Aaroui – BP 551 - NADOR - RC n° : 3555– NADOR

Mesdames, Messieurs les actionnaires,
Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément à vos statuts, pour vous présenter les résultats de l'exercice 2022 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre établis conformément aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur. Ces méthodes de présentation et d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Le marché

1. Le marché mondial de l'acier
La production mondiale d'acier brut a atteint 1 879 Mt en 2022, en recul de 4,2% par rapport à l'année précédente :

- La production chinoise a connu sa deuxième année consécutive de baisse, à -2,1% en 2022 ; le dynamisme des investissements dans le segment des infrastructures n'ayant pas permis de compenser le net recul des mises en chantier du secteur immobilier.
- La production russe (la Russie est le 5ème producteur mondial d'acier) a connu un recul de -7%, alors que celle de l'Ukraine a reculé de 71% pour se situer à 6 Mt.
- Les volumes des producteurs turcs sont en recul de -13% et ceux de l'UE de -11%
- L'Amérique du Nord enregistre la même tendance à -5,5%

Prix du minerai de fer
62% Fe$/t, cfr China ex-Australia

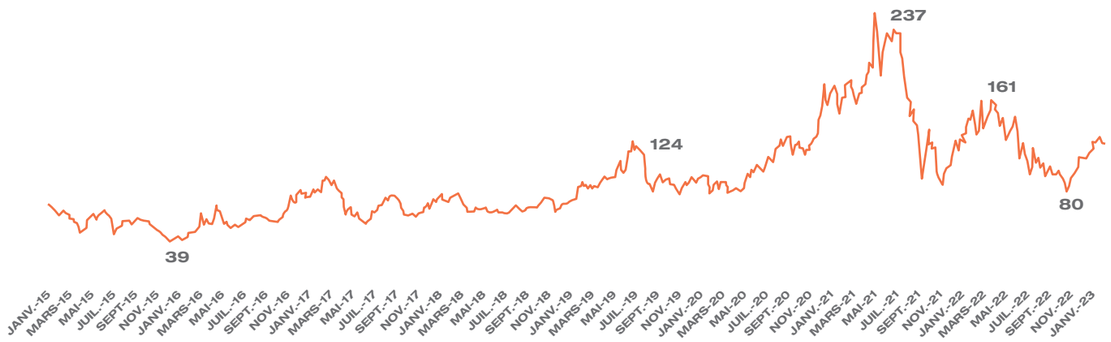

- En 2022, le prix du minerai de fer a connu un recul de 25% par rapport au niveau historique de l'année précédente, pour se situer à 120 USD/t en moyenne, contre 160 USD/t en 2021.
- La tendance baissière amorcée au 2ème semestre 2021, sous l'effet des réductions de production mises en œuvre en Chine pour réduire les émissions de CO2 et des difficultés du secteur immobilier s'est poursuivie jusqu'en novembre 2022.
- Depuis décembre 2022, les perspectives plus favorables en Chine, dans un contexte d'assouplissement des mesures anti-Covid, d'annonce de mesures incitatives en faveur du secteur immobilier et des investissements dans le domaine des infrastructures ont soutenu la reprise d'un trend haussier des prix du minerai de fer.

Prix de la ferraille et évolution des spreads
Les prix des matières premières et des produits finis ont connu une extrême volatilité au cours en 2022, marqués par un contexte géopolitique et économique exceptionnel.

- Le prix moyen de la ferraille a connu une baisse de 4,2% en 2022 par rapport à 2021 pour se situer en moyenne à 440 USD/t CFR Turquie. Le prix de la ferraille avait atteint un niveau record en mars 2022 à 658 USD/t à la suite du choc occasionné par la guerre en Ukraine. Les prix ont ensuite connu une correction au cours du 2ème trimestre et ont atteint en juin 2022 leur plus bas niveau sur deux ans à 329 USD/t. Au deuxième semestre, les baisses de production mise en œuvre en Turquie et en Europe, dans le sillage de la forte augmentation des prix de l'énergie et de la baisse de la demande ont entretenu des prix bas jusqu'à mi-novembre 2022.
- Le prix moyen du rond à béton exporté par les producteurs turcs a connu une croissance moyenne de 7% (+49 USD/t).
- En conséquence, le spread ferraille-rond à béton s'est nettement apprécié en passant de 167 USD/t en 2020, 233 USD/t en 2021 à 304 USD/t en 2022 dans un contexte de fortes augmentations des prix du gaz et de l'électricité en Europe et en Turquie.

Principales mesures de défense commerciale

• **États Unis** (depuis mars 2018) : droits additionnels sur les importations d'acier de 25%, étendue à une liste de produits « avals » à partir de février 2020 avec une évolution vers un système de quotas pour un certain nombre de pays (UE/Japon).
L'Inflation Reduction Act prévoit un certain nombre d'initiatives pour la décarbonation de l'industrie sidérurgique.

• **Union Européenne** (depuis juillet 2018) : mesures de sauvegarde de 25% appliquées au-delà de quotas. Prorogation en juin 2021 pour 3 années supplémentaires.
Le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire sur le mécanisme **d'ajustement carbone aux frontières** (MACF) en décembre 2022. Le MACF prévoit une élimination progressive des quotas carbone gratuits à l'horizon 2026 et les importateurs devront acheter des certificats dont le prix sera indexé à celui de la tonne de CO2 dans l'UE, sur la base des émissions générées lors de la fabrication des produits importés. Pendant la période de transition (octobre 2023 et 2025), seule une déclaration des émissions carbone serait requise, le paiement de ces certificats n'interviendrait qu'à partir de 2026. Les produits couverts par ce mécanisme seront, dans un premier temps, **le fer et l'acier, le ciment, les engrais, l'aluminium, l'électricité et l'hydrogène, ainsi que certains précurseurs/matières premières et un nombre limité de produits aval.**

• **Au Maroc,** le droit d'importation applicable au rond à béton et fil machine hors accords de libre-échange est passé de 25% à fin 2019 à 30% en janvier 2020 puis à 40% en juillet 2020.
L'amendement de l'ALE Maroc-Turquie prévoit l'intégration du rond à béton et fil machine à la liste négative de l'accord dès l'expiration des mesures de sauvegardes. Le taux applicable sera alors équivalent à 90% du droit d'importation, soit 36% selon le taux actuel. La durée d'application de ce droit est de 5 ans (renouvelable pour une durée de 5 années).
Les mesures de sauvegardes applicables au rond à béton et fil machine (550 DH/T au-delà de quotas) ont été prorogées jusqu'au 15 octobre 2023.

2. Le marché local

La consommation de ciment enregistre un recul de -11% en 2022, en comparaison avec l'année précédente et se situe ainsi à son plus bas niveau depuis 2007, à l'exception de 2020 marquée par la crise sanitaire.
Les mises en chantier de logements ont connu un recul de -19% en 2022 et le marché reste dans l'attente du mécanisme d'aide directe au logement pour les primo-accédants annoncés par le ministère de l'habitat.
Le segment des infrastructures, qui représente plus du quart de la demande, connait une dynamique plus favorable, porté par la construction de ports, des barrages, des STEP, ...

Consommation de ciment (MT)
2012-2022

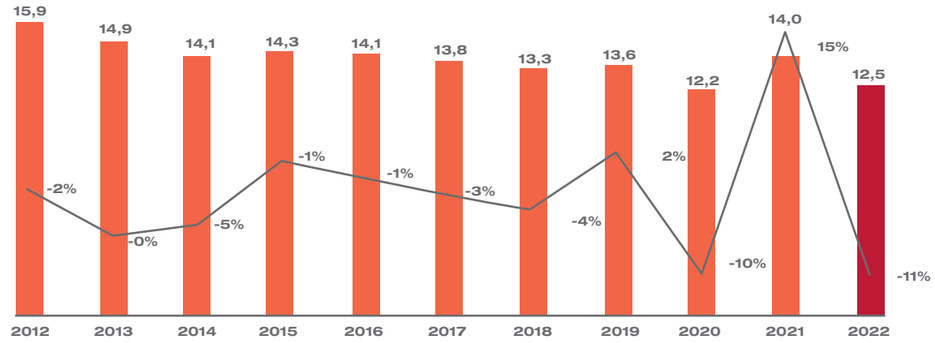

Les importations de rond à béton et fil machine restent à un niveau inférieur à la tendance historique,

à **82 kt** en 2022 contre

et **295 kt** en 2019

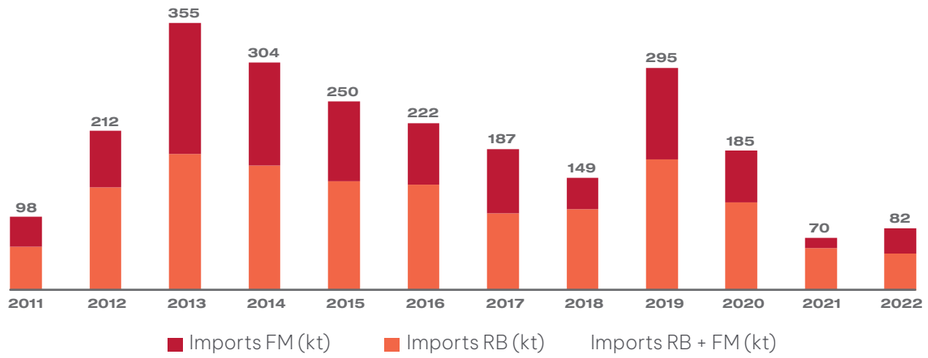

1. La sécurité

Durant les dix dernières années et depuis 2013, SONASID a pu maintenir un taux de fréquence inférieur à 1,00 (TF LTI < 1,00) et ce grâce à l'efficacité des processus et dispositifs du SAS SONASID (Système d'Animation Sécurité) dans une démarche participative aussi bien pour les aspects proactifs que ceux à caractère réactifs.

Nous citons ci-après, à titre indicatif et non exhaustif, les principales composantes du SAS qui sont opérationnelles au sein de SONASID :

- Maintien de la Dynamique SAS-TC :
  - ✓ Comités Sécurité : Comités Unités, Comités Sites, Comité Central.
  - ✓ RSH intégrant le personnel SONASID et le personnel de tous les sous-traitants,
  - ✓ Vigilance Partagée : Remontées dans la base Sécurité et dans les ateliers dédiés dans les RSH,
  - ✓ Remontées de tout type anomalie/risque rencontré par le personnel dans le terrain quelles que soient sa catégorie professionnelle et sa fonction.
  - ✓ Elaboration participative des règles sécurité,
  - ✓ Analyse des incidents et presque-accident ainsi que le partage des REX AM,

- Processus des remontées terrain et traitement des anomalies
- Remontée et Analyse des presque-accidents.
- Système d'Audit :
  - ✓ Audits terrain,
  - ✓ Audits spécifiques,
  - ✓ Audits des Secteur & Classification Vert/Rouge
  - ✓ Audit Savoir Vouloir Pouvoir (SPV).

- Cas de vigilance partagée entre collaborateurs.
- Maintien de la certification ISO 45001
- La réactivité suite aux situations d'urgence POI (Incendies, Accidents, et autres).
- Plan de prévention applicable à toutes les entreprises extérieures dont les travaux sont classés à risque.
- Dynamique « Amine Salama » pour le développement du leadership SST des collaborateurs de la line opérationnelle.
- Dynamique FPS (Fatalities Prevention Standards).
- Plan de surveillance santé au travail proactif en s'appuyant sur des experts de la santé
- Engagement des investissements visant la prévention des risques et la protection des collaborateurs (Planchers de travail, Projet LCI site Jorf, Digitalisation SST, ...etc).
- Projet des « Pompiers Volontaires » pour l'ensemble des sites dans le but de la maitrise du risque incendie et interventions contrôlées
- Un taux de Fréquence TF de 0,42 enregistré pour l'année 2022.

2. Chiffre d'affaires
Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 4 888 MDH à fin décembre 2022, progressant de +9% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est soutenue par un effet prix favorable, induit par la répercussion de la hausse des prix des intrants, qui compense le recul des volumes dans le sillage d'un marché national en net ralentissement.

3. Production
La bonne exécution du programme stratégique d'excellence opérationnelle, axé sur le renforcement de la compétitivité, l'optimisation des coûts fixes et le développement de nouveaux relais de croissance, a ainsi permis d'améliorer la performance industrielle.

4. Co-produits
La valorisation des co-produits fait partie des axes stratégiques de SONASID qui veut ancrer son leadership en tant qu'entreprise 100% recycling.
Les co-produits issus des activités de SONASID, considérés comme matières premières pour d'autres industries, sont commercialisés au Maroc, en Europe et Asie.

5. RSE
SONASID accorde une grande attention à la concrétisation de ses engagements en matière sa responsabilité sociétale d'entreprise et place cette dernière au cœur de sa stratégie.

SONASID vise à contribuer aux enjeux d'intérêt général et être créatrice de valeur dans les territoires dans lesquels elle opère. En lien avec nos priorités et aspirations, nous continuons à insuffler une dynamique de développement auprès de nos communautés riveraines en déclinant notre stratégie sociétale fondée sur les orientations stratégiques suivantes :

- **Orientation n°1 :** Soutenir le développement socio-éducatif des jeunes
- **Orientation n°2 :** Accompagner l'insertion socio-économique des populations vulnérables
- **Orientation n°3 :** Appuyer l'animation culturelle de proximité
- **Orientation n°4 :** Développer des pratiques artistiques inclusives autour du fer

Le comité d'attribution du label Responsabilité Sociétale des Entreprises de la CGEM a renouvelé le Label RSE de SONASID en décembre 2022.
Ceci témoigne de la pertinence de notre démarche qui intègre les attentes et les intérêts de nos différentes parties prenantes au niveau de l'ensemble de nos processus et chaînes de valeur.
Avec ce renouvellement, SONASID réaffirme sa détermination de faire du développement durable un pilier stratégique et une composante de sa culture d'entreprise.

Longometal armatures

Le chiffre d'affaires s'établit à **653 MMAD** à fin décembre 2022 soit une hausse de **+89%** par rapport à 2021.

La marge sur matière a atteint 46 MMAD en amélioration de **+8%** par rapport à 2021.

La marge sur coût variable est de 43 MMAD en progression de **+20%** par rapport à 2021.

L'excédent brut d'exploitation affiche 21 MMAD en amélioration de **+45%** par rapport à 2021.

Le résultat d'exploitation est de 18 MMAD en amélioration de **+71%** par rapport à 2021.

Le résultat net s'établit à **11 MMAD**.

Les comptes sociaux

Le chiffre d'affaires s'établit à 4.851 MDH en croissance de 10% par rapport à l'exercice 2021, croissance soutenue par un effet prix favorable +20% compensant la baisse des volumes de ventes -10%.
L'excédent brut d'exploitation s'élève à 273 MDH soit 5,6% du CA en baisse de -31 MDH par rapport à l'exercice précédent.
La baisse de la profitabilité qui s'élève à -1,3 pts provient essentiellement de contraction des volumes de vente (-1,6 pts) étant donné que l'impact négatif de la performance industrielle (-0,8%) est compensé par la contribution des activités de recyclage (+0,9%) et par l'optimisation des charges fixes +0,4%.
Le résultat d'exploitation de 197 MDH soit 4,1% du CA en baisse de 8 MDH soit -0,6 pts du CA par rapport à 2021.
Le résultat net a atteint 121 MDH soit 2,5% du CA en baisse de 29 MDH et 0,9 pts par rapport à 2021.

Tableau des dettes fournisseurs au 31.12.2022

	(A) Montant des dettes Fournisseurs à la Clôture A = B+C+D+E+F	(B) Montant des Dettes non Échues	MONTANT DES DETTES ÉCHUES			
			(C) Dettes échues de moins 30 jours	(D) Dettes Échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	260 463 329	120 659 985	69 457 302	3 888 990	2 046 633	54 410 418
Date de clôture Exercice 2021 financement	1 035 876 867,21	360 381 562	88 489 884	71 062 106	11 888 717	504 054 598,21

Les comptes consolidés

Les produits des activités ordinaires sont de 5 124 MMAD en 2022 contre 4 605 MMAD en 2021.

Les charges d'exploitation courantes sont de **4 962 MMAD** en 2022 contre 4 439 MMAD en 2021.
Le résultat des activités opérationnelles est de 185 MMAD en 2021 contre 171 MMAD en 2021.
Le résultat financier est de -34 MMAD en 2022 contre -7 MMAD en 2021.

Le résultat net part du groupe est de **86 MMAD** en 2022 contre 108 MMAD en 2021.

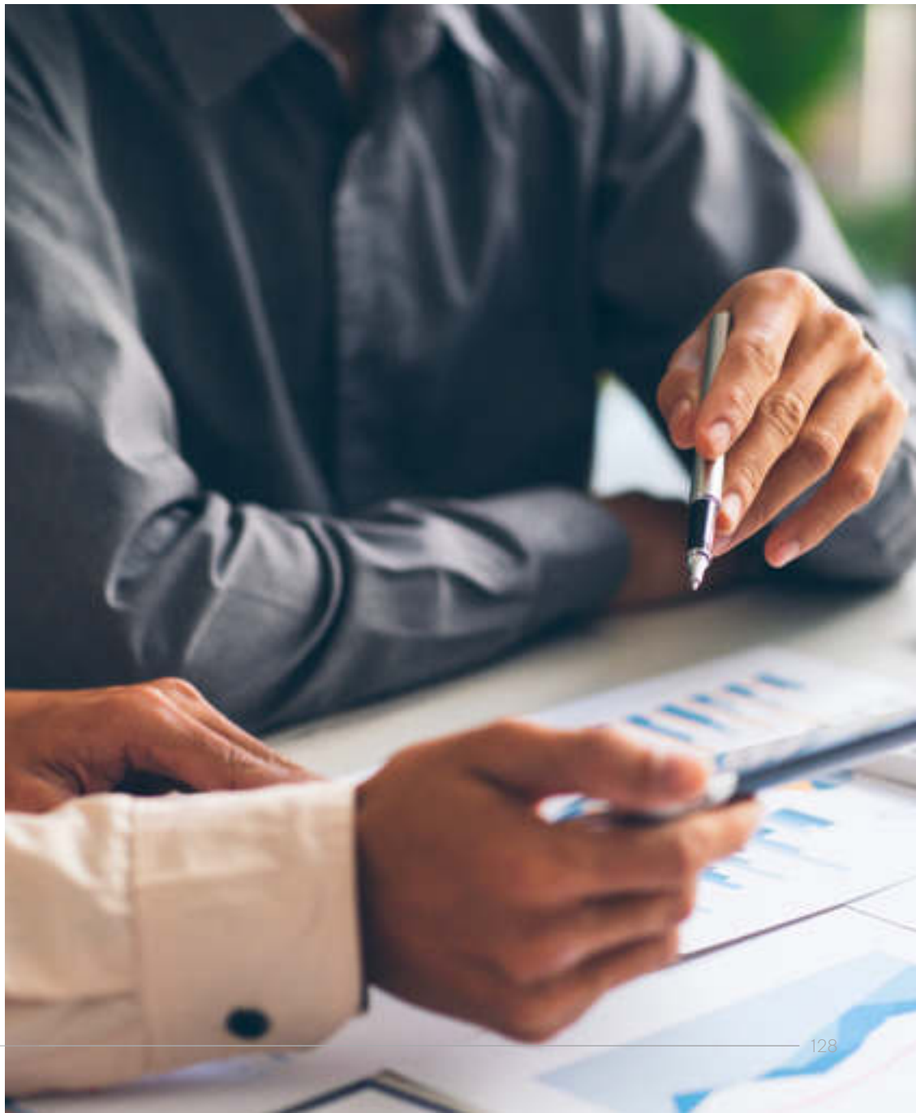

Événements importants posterieurs à la clôture

Néant

Filiales et participations

Société	Capital Social (KDH)	Participation au capital
Longométal Armatures	60.346	96.93%

Prise de contrôle

Néant

Cession de participation

Néant

Perspectives

Sonasid est engagée dans la promotion d'un modèle économique durable visant à tirer profit des nouvelles opportunités de croissance par le lancement de produits et services innovants ainsi que par la consolidation de son leadership régional en matière de production d'aciers à faible empreinte carbone.

Mandats des membres du conseil d'administration

Les mandats des membres du conseil sont présentés à la page 103 du présent rapport.

Affectation du resultat

Vos commissaires aux comptes feront dans leur rapport l'analyse des comptes et du bilan. Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de +120 600 011,79 dirhams que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	+ 120 600 011,79
Report à nouveau	+ 2 245 237,09
Bénéfice distribuable	122 845 248,88
Dividende	- 117 000 000
Solde	5 845 248,88

Nous vous proposons de distribuer un dividende global de 117 000 000 dirhams, soit 30 dirhams par action et d'affecter au compte « report à nouveau » le solde non distribué, soit 5 845 248,88 dirhams.

Ce dividende serait payé sous déduction de la taxe retenue à la source et il serait mis en paiement au plus tard le 31 juillet 2023, selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

COMPTES SOCIAUX

Résultats au 31 décembre 2022

BILAN - ACTIF (modèle normal)					Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022
	ACTIF	Exercice			Exercice Précedent
		Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	-	-	-	
	• Frais préliminaires	-	-	-	
	• Charges à repartir sur plusieurs exercices	-	-	-	
	• Primes de remboursement des obligations	-	-	-	
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	58.574.063,18	54.044.842,27	4.529.220,91	5.110.711,65
	• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	
	• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	51.082.436,69	46.553.215,78	4.529.220,91	5.110.711,65
	• Fonds commercial	7.491.626,49	7.491.626,49	-	
	• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4.267.571.461,99	3.757.427.008,10	510.144.453,89	463.027.380,28
	• Terrains	113.198.328,66	8.399.625,02	104.798.703,64	103.518.960,27
	• Constructions	540.932.485,50	461.385.512,06	79.546.973,44	84.323.144,88
	• Installations techniques, matériel et outillage	3.487.174.697,14	3.211.725.952,68	275.448.744,46	243.442.939,55
	• Matériel de transport	38.971.358,17	37.732.300,16	1.239.058,01	1.652.077,34
	• Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	36.773.232,17	34.017.550,37	2.755.681,80	2.176.553,02
	• Autres immobilisations corporelles	4.166.067,81	4.166.067,81	-	
	• Immobilisations corporelles en cours	46.355.292,54	-	46.355.292,54	27.913.705,22
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	98.375.316,81	-	98.375.316,81	91.900.717,93
	• Prêts immobilisés	13.225,25	-	13.225,25	13.225,25
	• Autres créances financières	39.867.991,56	-	39.867.991,56	39.853.991,56
	• Titres de participation	58.494.100,00	-	58.494.100,00	52.033.501,12
	• Autres titres immobilisés	-	-	-	
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-		-	
	• Diminution des créances immobilisées	-		-	
	• Augmentation des dettes de financement	-		-	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	4.424.520.841,98	3.811.471.850,37	613.048.991,61	560.038.809,86
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	1.021.382.810,29	85.264.024,99	936.118.785,30	599.794.061,14
	• Marchandises	12.881.172,35	-	12.881.172,35	3.763.311,32
	• Matières et fournitures consommables	379.228.399,03	85.264.024,99	293.964.374,04	186.681.567,04
	• Produits en cours	70.125.949,37	-	70.125.949,37	96.726.655,79
	• Produits intermédiaires et produits résiduels	74.699.647,35	-	74.699.647,35	147.163.744,88
	• Produits finis	484.447.642,19	-	484.447.642,19	165.458.782.11
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1.408.384.403,79	237.217.873,05	1.171.166.530,74	699.645.779,20
	• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	25.025.054,70	-	25.025.054,70	36.170.400,41
	• Clients et comptes rattachés	1.267.602.960,45	226.864.658,27	1.040.738.302,18	569.233.710,91
	• Personnel - Débiteur	311.911,87	-	311.911,87	276.875,63
	• Etat - Débiteur	91.803.762,28		91.803.762,28	82.278.518,02
	• Comptes d'associés	-	-	-	646.524,70
	• Autres débiteurs	22.690.696,97	10.353.214,78	12.337.482,19	10.751.957,46
	• Comptes de régularisation - Actif	950.017,52		950.017,52	287.792,07
	TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	809.735.705,26	-	809.735.705,26	910.630.392,00
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Éléments circulants)	10.271.673,00		10.271.673,00	500.129,42
	TOTAL II (F+G+H+I)	3.249.774.592,34	322.481.898,04	2.927.292.694,30	2.210.570.361,76
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE - ACTIF	31.263.615,37		31.263.615,37	48.062.442,54
	• Chèques et valeurs à encaisser	870.218,00		870.218,00	
	• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	30.202.050,32		30.202.050,32	48.062.442,54
	• Caisses, Régies d'avances et accréditifs	191.347,05		191.347,05	
	TOTAL III	31.263.615,37		31.263.615,37	48.062.442,54
	TOTAL GENERAL I+II+III	7.705.559.049,69	4.133.953.748,41	3.571.605.301,28	2.818.671.614,16

BILAN - PASSIF (modèle normal)			Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022
	PASSIF	Exercice	Exercice préc
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	• Capital social ou personnel (1)	390.000.000,00	390.000.000,00
	• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	390.000.000,00	390.000.000,00
	Capital appelé dont versé.	1.604.062,88	1.604.062,88
	• Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	• Écarts de réévaluation	39.000.000,00	39.000.000,00
	• Réserve légale		
	• Autres réserves	845.654.313,94	845.654.313,94
	• Report à nouveau (2)	2.245.237,09	767.702,25
	• Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	• Résultat net de l'exercice (2)	120.600.011,79	149.677.534,84
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1.399.103.625,70	1.426.703.613,91
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	-	383.034,95
	• Subventions d'investissement	-	-
	• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires	-	383.034,95
	• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition	-	-
	• Provisions réglementées pour investissements	-	-
	• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements	-	-
	• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements	-	-
	• Autres provisions réglementées	-	-
	DETTES DE FINANCEMENT (C)		-
	• Emprunts Obligataires	-	-
	• Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-
	• Avances de l'Etat	-	-
	• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds	-	-
	• Avances reçues et comptes courants bloqués	-	-
	• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement	-	-
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	57.220.585,85	57.220.585,85
	• Provisions pour risques	57.220.585,85	57.220.585,85
	• Provisions pour charges	-	-
	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-
	• Augmentation des créances immobilisées	-	-
	• Diminution des dettes de financement	-	-
	Total I (A+B+C+D+E)	1.456.324.211,55	1.484.307.234,71
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2.078.214.090,15	1.307.226.589,84
	• Fournisseurs et comptes rattachés	1.613.146.889,96	885.324.449,11
	• Clients créditeurs, avances et acomptes	156.346.373,90	112.840.051,92
	• Personnel - Créditeur	4.404.964,96	14.964.922,81
	• Organismes Sociaux	6.860.877,89	5.123.539,47
	• Etat - Créditeur	294.856.114,59	280.044.075,50
	• Comptes d'associés - Créditeurs	1.920.000,00	2.032.979,00
	• Autres Créanciers	678.868,85	678.868,85
	• Comptes de régularisation - Passif		6.217.703,18
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	36.672.714,00	26.990.588,43
	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	394.285,58	147.201,18
	Total II (F+G+H)	2.115.281.089,73	1.334.364.379,45
TRESORERIE	TRÉSORERIE - PASSIF	-	-
	• Crédits d'escompte	-	-
	• Crédits de trésorerie	-	-
	• Banques (soldes créditeurs)	-	-
	Total III	-	-
	TOTAL GENERAL I+II+III	3.571.605.301,28	2.818.671.614,16

(1) capital personnel débiteur (–)
(2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (–)

COMPTE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)					Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022
	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2021
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION	**I PRODUITS D'EXPLOITATION**				
	• Ventes de marchandises (en l'état)	18,687,908.95	-	18.687.909	19,351,394.71
	• Ventes de biens et services produits	4.831.985.507	-	4.831.985,507	4,394,470,832.44
	• Variation de stocks de produits(±) (1)	218.215.953		218,215,953	108,454,592.75
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.	-	-	-	-
	• Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	• Autres produits d'exploitation	-	-	-	1,823,289.92
	• Reprises d'exploitation; transferts de charges.	108.391.290	-	108,391,290	98,774,836.42
	TOTAL I	**5.177.280.659**	**-**	**5,177,280,659**	**4,622,874,946.24**
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	• Achats revendus (2) de marchandises	8.859.805	-	8.859.805	13,527,287.19
	• Achats consommés (2) de matières et fournitures	4.276.627.205	-	4.276.627.205	3,673,460,056.48
	• Autres charges externes	292.756.177	-	292.756.177	292,718,796.82
	• Impôts et taxes	57.465.187	-	57.465.187	61,056,781.60
	• Charges de personnel	160.441.930	-	160.441.930	179,192,349.76
	• Autres charges d'exploitation	1.908.000	-	1.908.000	2,704,000.00
	• Dotation d'exploitation	182.408.339	-	182.408.339	195,286,536.26
	TOTAL II	**4.980.466.644**	**-**	**4,980,466,644**	**4,417,945,808.11**
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-**	**-**	**196,814,014.87**	**204,929,138.13**
FINANCIER	**IV PRODUITS FINANCIERS**				
	• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.	-		-	-
	• Gains de change	6.866.138	-	6,866,138	4,399,468.10
	• Intérêts et autres produits financiers	14.466.521	-	14,466,521	12,153,470.37
	• Reprises financières; transfert de charges	7.050.146	-	7,050,146	13,195,083.54
	TOTAL IV	**28.382.805**	**-**	**28,382,805**	**29,748,022.01**
	V CHARGES FINANCIERES				
	• Charges d'intérêts	7.612.934	-	7,612,934	10,499,193.65
	• Pertes de change	31.053.588	-	31,053,588	8,093,638.53
	• Autres charges financières	-	-	-	-
	• Dotations financières	10.271.673	-	10.271.673	589,547.42
	TOTAL V	**48.938.196**	**-**	**48,938,196**	**19,182,379.60**
VI	**RESULTAT FINANCIER (IV-V)**	**-**	**-**	**20,555,390.18**	**10,565,642.41**
VII	**RESULTAT COURANT (III+VI)**	**-**	**-**	**176,258,625**	**215,494,780.54**

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)					Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022
		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2021
			Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
	VII	**RESULTAT COURANT (reports)**	**-**	**-**	**176,258,625**	**215,494,781**
NON COURANT	VIII	**PRODUITS NON COURANT**				
		• Produits des cessions d'immobilisations	0		0	1.060.525
		• Subventions d'équilibre	0		0	0
		• Reprises sur subventions d'investissement	0		0	0
		• Autres produits non courants	25.503.895		25.503.895	13.240.362
		• Reprises non courantes; transferts de charges	383.035		383.035	5.169.092
		TOTAL VIII	**25.886.930**	**0**	**25.886.929,91**	**19.469.979,45**
	IX	**CHARGES NON COURANTES**				
		• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.	76.975		76.975	194.813
		• Subventions accordées	0		0	0
		• Autres charges non courantes	22.737.553		22.737.553	12.774.961
		• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions.	0		0	0
		TOTAL IX	**22.891.503**	**0**	**22.891.503,48**	**12.969.773,16**
	X	**RESULTAT NON COURANT (VIII±IX)**	**-**	**-**	**2.995.426,43**	**6.500.206,29**
	XI	**RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)**	**-**	**-**	**179.254.051,12**	**221.994.986,83**
	XII	**IMPOTS SUR LES RESULTATS**	**58,654,039**	**-**	**58.654.039,33**	**72.317.451,99**
	XIII	**RESULTAT NET (XI-XII)**	**-58,654,039**	**-**	**120.600.011,79**	**149.677.534,84**
	XIV	**TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)**	**-**	**-**	**5.231.550.394**	**4.672.092.948**
	XV	**TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)**	**-**	**-**	**5.110.950.382**	**4.522.415.413**
	XVI	**RESULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)**	**-**	**-**	**120.600.011,79**	**149.677.534,84**

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL			Au 31/12/2022
	INTITULE	Montant	Montant
I	**RESULTAT NET COMPTABLE**		
	• Bénéfice net	120,600,011.79	
	• Perte nette	0	
II	**REINTEGRATIONS FISCALES**	**167,629,838.69**	
	1. Courantes		
	• Provision pour depreciation des stocks	85,264,024.99	
	• Provision pour depreciation des comptes clients	7,764,110.34	
	• Excédent non déductible sur les cadeaux publicitaires	1,188,813.97	
	• ECART DE CONVERSION PASSIF	238,670.18	
	Total des réintégrations courantes	**94,455,619.48**	
	2. Non Courantes		
	• Amendes, pénalités et majorations de retard	427,247.00	
	• Cohésion sociale	11,664,105.16	
	• IS	58,654,039.33	
	• Autres charges non courantes non déductibles	2,428,827.72	
	Total des réintégrations non courantes	**73,174,219.21**	
III	**DEDUCTIONS FISCALES**		**99,023,272.01**
	1. Courantes		
	Ecart de conversion passif exercice		394,285.58
	Reprise provision pour depreciation des stocks		97,796,384.01
	Reprise provision pour depreciation des clients		832,602.42
	Total des déductions fiscales courantes		**6.500.206,29**
	2. Non Courantes		
	Total des déductions fiscales non courantes		
	Total	**288,229,850.48**	**99,023,272.01**
IV	**RESULTAT BRUT FISCAL**		**72.317.451,99**
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		189,206,578.47
	Déficit brut fiscal si T1 < T2 (B)		
	• Déficit ou fraction de déficit correspondant à la dotation aux amortissements pratiqués.		
	• Surplus correspondant au déficit d'exploitation.		
V	**REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)**		
	• Exercice N-4		
	• Exercice N-3		
	• Exercice N-2		
	• Exercice N-1		
	• Déficit absorbé sur les amortissements indéfiniment reportables		
VI	**RESULTAT NET FISCAL**		
	Bénéfice net fiscal (A-C)		
	ou		189,206,578.47
	Déficit net fiscal (B)		
VII	**CUMUL DES REPORTS DE DEFICITS SUR AMORTISSEMENTS**		
VIII	**CUMUL DES DEFICITS D'EXPLOITATION RESTANT A REPORTER FISCALEMENT**		
	• Exercice N-4		
	• Exercice N-3		
	• Exercice N-2		
	• Exercice N-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES								Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**0,00**							**0,00**
• Frais préliminaires	0,00							0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00							0,00
• Primes de remboursement d'obligations	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**57,769,732.20**	**408,555.98**	**0,00**	**395,775.00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**58,574,063.18**
• Immobilisation en recherche et développement	0.00							0.00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50,278,105.71	408,555.98		395,775.00				51,082,436.69
• Fonds commercial	7,491,626.49							7,491,626.49
• Autres immobilisations incorporelles	0.00							0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4,152,729,149.86**	**135,584,205.74**	**0,00**	**-395,775.00**	**0,00**	**20,346,118.61**	**0,00**	**4,267,571,461.99**
• Terrains	111,477,645.66	1,720,683.00						113,198,328.66
• Constructions	523,281,239.95	13,989,447.03		3,661,798.52				540,932,485.50
• Installations techniques, matériel et outillage	3,406,194,977.19	82,208,036.60		13,293,314.16		14,521,630.81		3,487,174,697.14
• Matériel de transport	44,795,845.97	0,00		0,00		5,824,487.80		38,971,358.17
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	34,899,668.06	590,004.11		1,283,560.00				36,773,232.17
• Autres immobilisations corporelles	4,166,067.81							4,166,067.81
• Immobilisations corporelles en cours	27,913,705.22	37,076,035.00		-18,634,447.68				46,355,292.54

ETAT DES SOLDES DE GESTION ESG				Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)					
				01/01/2022	31/12/2021
	1		• Ventes de marchandises en l'état	18,687,908.95	19,351,394.71
	2	–	• Achats revendus de marchandises	8,859,805.40	13,527,287.19
			MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	**9,828,103.55**	**5,824,107.52**
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)**	**5,050,201,460.05**	**4,502,925,425.19**
	3		• Ventes de biens et services produits	4,831,985,506.55	4,394,470,832.44
	4		• Variation stocks de produits	218,215,953.50	108,454,592.75
	5		• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III		–	**CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)**	**4,569,383,381.86**	**3,966,178,853.30**
	6		• Achats consommés de matières et fournitures	4,276,627,204.79	3,673,460,056.48
	7		• Autres charges externes	292,756,177.07	292,718,796.82
IV		=	**VALEUR AJOUTEE (I + II – III)**	**490,646,181.74**	**542,570,679.41**
	8	+	• Subventions d'exploitation		
V	9	–	• Impôts et taxes	57,465,187.20	61,056,781.60
	10	–	• Charges de personnel	160,441,930.19	179,192,349.76
		=	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)**	**272,739,064.35**	**302,321,548.05**
		=	**INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)**	-	-
	11	+	• Autres produits d'exploitation	-	1,823,289.92
	12	–	• Autres charges d'exploitation	1,908,000.00	2,704,000.00
	13	+	• Reprises d'exploitation : transferts de charges	108,391,289.70	98,774,836.42
	14	–	• Dotations d'exploitation	182,408,339.18	195,286,536.26
VI		=	**RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**196,814,014.87**	**204,929,138.13**
VII		±	**RESULTAT FINANCIER**	**-20,555,390.18**	**10,565,642.41**
VIII		=	**RESULTAT COURANT (+ ou -)**	**176,258,624.69**	**215,494,780.54**
IX		±	**RESULTAT NON COURANT**	**2,995,426.43**	**6,500,206.29**
	15	–	**Impôts sur les résultats**	**58,654,039.33**	**72,317,451.99**
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou –)	120,600,011.79	149,677,534.84
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT				(par la méthode dite additive)	
	1				
			• Bénéfice +	**120,600,011.79**	**149,677,534.84**
		–	• Perte –	-	
			Dotation d'exploitation (1)	89,380,203.85	84,976,091.89
		+	Dotations financières (1)	-	-
	4		Dotations non courantes (1)	-	-
	5		Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6		Reprises financières (2)	6,460,598.88	10,758,356.22
	7	–	Reprises non courantes (2) (3)	383,034.95	3,482,064.38
	8		Produits des cessions d'immobilisations	-	1,060,525.00
	9		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	76,975.00	194,812.51
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	**203,213,556.81**	**219,547,493.64**
	10	–	Distributions de bénéfices	148,200,000.00	27,300,000.00
II		=	AUTOFINANCEMENT	55,013,556.81	192,247,493.64

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

DETAIL DES POSTES DU CPC (charges)		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022	
POSTE		31/12/22	31/12/20
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	**ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISES**		
	• Achats de marchandises	17,977,666.43	13,981,979.93
	• Variation des stocks de marchandises	-9,117,861.03	-454,692.74
	TOTAL	8,859,805.40	13,527,287.19
612	**ACHATS CONSOMMÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES**		
	• Achats de matières premières	3,353,173,122.32	2,879,106,139.13
	• Variation des stocks de matières premières	-96,332,041.67	24,830,456.74
	• Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	602,077,362.39	390,120,254.22
	• Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	-4,754,365.40	-15,066,155.12
	• Achats non stockés de matières et fournitures	347,650,239.74	335,161,305.93
	• Achats de travaux, études et prestations de service	74,812,887.41	60,338,161.89
	TOTAL	4,276,627,204.79	3,674,490,162.79
613/314	**AUTRES CHARGES EXTERNES**		
	• Locations et charges locatives	14,369,824.94	16,592,152.99
	• Redevances de crédit-bail	10,125,056.08	9,192,784.08
	• Autres redevances	0.00	
	• Entretien et réparations	3,325,080.16	6,821,314.60
	• Primes d'assurances	19,285,850.66	21,907,134.38
	• Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	9,683,168.06	8,429,215.14
	• Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	98,447,846.95	87,693,336.45
	• Redevances pour brevets, marques, droits...	2,858,879.41	2,748,446.32
	• Transports	106,674,237.05	116,908,491.67
	• Déplacements, missions et réceptions	9,429,879.48	7,053,172.13
	• Reste du poste des autres charges externes	18,556,354.28	15,372,749.06
	TOTAL	292,756,177.07	292,718,796.82
617	**CHARGES DU PERSONNEL**		
	u Rémunérations du personnel	134,296,658.65	134,296,658.65
	u Charges sociales (6174)	39,092,136.68	39,092,136.68
	u Reste du poste des charges de personnel	5,803,554.43	5,803,554.43
	TOTAL	160,441,930.19	179,192,349.76
618	**AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**		
	• Jetons de présence	1,908,000.00	2,704,000.00
	• Pertes sur créances irrécouvrables	0.00	0.00
	• Reste du poste des autres charges d'exploitation	0.00	0.00
	TOTAL	1,908,000.00	2,704,000.00
	CHARGES FINANCIÈRES		
638	**AUTRES CHARGES FINANCIÈRES**		
	• Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	• Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL	0,00	0,00
	CHARGES NON COURANTES		
658	**AUTRES CHARGES NON COURANTES**		
	• Pénalités sur marchés et dédits	0.00	0.00
	• Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	0.00	0.00
	• Pénalités et amendes fiscales ou pénales	427,247.00	3,561,748.00
	• Créances devenues irrécouvrables	4130.6	-2,075.93
	• Reste du poste des autres charges non courantes	14.098.643.59	1,001,825.87
	TOTAL	14,530,020.75	4,561,497.94
	AUTRES CHARGES		
616	• impôts et taxes	57,465,187.20	61,056,781.60
619	• Dotations d'exploitation	182,408,339.18	195,286,536.26
631	• Charges d'intérêts	7,612,934.23	10,499,193.65
633	• Perte de change	31,053,588.28	8,093,638.53
	• Reste du poste autres charges	**18,633,155.73**	8.997.822.64
	TOTAL	297,173,204.62	274,936,150.04
670	• Impôt	58,654,039.33	72,317,451.99
	TOTAL	5,110,950,382.15	#REF!

DETAIL DES POSTES DU CPC (produits)		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022	
POSTE		31/12/22	31/12/20
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	**VENTES DE MARCHANDISES**		
	• Ventes de marchandises au Maroc	686,455.67	5,114,972.25
	• Ventes de marchandises à l'étranger	18,001,453.28	14,236,422.46
	• Reste du poste des ventes de marchandises	0.00	0.00
	TOTAL	**18,687,908.95**	**19,351,394.71**
712	**VENTES DES BIENS ET SERVICES PRODUITS**		0,00
	• Ventes de biens au Maroc	4,691,266,817.64	4,264,712,222.77
	• Ventes de biens à l'étranger	52,701,055.57	121,730,266.07
	• Ventes de services au Maroc	19,773,978.40	5,465,082.70
	• Ventes de services à l'étranger	0.00	0.00
	• Redevances pour brevets, marques, droits...	0.00	0.00
	• Reste du poste des ventes et services produits	68,243,654.94	2,563,260.90
	TOTAL	**4,831,985,506.55**	**4,394,470,832.44**
713	**VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS**		
	• Variation des stocks de biens produits	-565,095,601.02	-252,008,981.78
	• Variation des stocks des services produits	-8,084,546.69	4,278,996.56
	• Variation des stocks des produits en cours	791,396,101.21	348,959,294.51
	TOTAL	**218,215,953.50**	**101,229,309.29**
718	**AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**		
	• Jetons de présence reçus		1,823,289.92
	• Reste du poste (produits divers)	0.00	0.00
	TOTAL	**0.00**	**1,823,289.92**
719	**REPRISES D'EXPLOITATION; TRANSFERTS DE CHARGES**		
	• Reprises d'exploitation	98,628,986.43	93,639,865.90
	• Transferts de charges	9,762,303.27	5,134,970.52
	TOTAL	**108,391,289.70**	**98,774,836.42**
	PRODUITS FINANCIERS		
738	**INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS**		
	• Intérêts et produits assimilés	0.00	0.00
	• Revenus des créances rattachées à des participations	0.00	0.00
	• Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	10,777,535.81	12,156,070.37
	• Reste du poste intérêts et autres produits financiers	17,605,269.52	17.591.951.64
	TOTAL	**28,382,805.33**	**12,153,470.37**
75	**AUTRES PRODUITS NON COURANTS**		**0,00**
	Autres produits non courants	**25,886,929.91**	**19,469,979.45**
			0,00
			0,00
	TOTAL	**5,231,550,393.94**	**4,647,273,112.60**

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL — Exercice de : 01/01/2022 au : 31/12/2022

RUBRIQUES	DATE DE LA 1ÈRE ÉCHÉANCE	DURÉE DU CONTRAT EN MOIS	VALEUR ESTIMÉE DU DIEN À LA DATE DU CONTRAT	DURÉE THÉORIQUE D'AMORTISSE-MENT DU BIEN	CUMUL DES EXERCICES PRÉCÉDENTS DES REDEVANCES	MONTANT DE L'EXERCICE DES REDEVANCES	REDEVANCES RESTANT À PAYER		PRIX D'ACHAT RÉSIDUEL EN FIN DE CONTRAT	OBSERVATIONS
							A MOINS D'UN AN	A MOINS D'UN AN		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	NEANT									
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS — Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	CUMUL D'AMORTISSEMENT DÉBUT EXERCICE (1)	DOTATION DE L'EXERCICE (2)	AMORTISSEMENTS S/IMMOBILISATIONS SORTIES (3)	CUMUL D'AMORTISSMENT FIN EXERCICE (4) =1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	0,00			0,00
• Frais préliminaires	0,00			0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00			0,00
• Primes de remboursement des obligations	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45,167,394.06	1,385,821.72	0,00	46,553,215.78
• Immobilisation en recherche et développement	0.00			0.00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45,167,394.06	1,385,821.72		46,553,215.78
• Fonds commercial	0.00			0.00
• Autres Immobilisations incorporelles	0.00			0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3,689,701,769.58	87,994,382.13	20,269,143.61	3,757,427,008.10
• Terrains	7,958,685.39	440,939.63		8,399,625.02
• Constructions	438,958,095.07	22,427,416.99		461,385,512.06
• Installations techniques, matériel et outillage	3,162,752,037.64	63,418,570.85	14,444,655.81	3,211,725,952.68
• Matériel de transport	43,143,768.63	413,019.33	5,824,487.80	37,732,300.16
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements	32,723,115.04	1,294,435.33		34,017,550.37
• Autres immobilisations corporelles	4,166,067.81			4,166,067.81
• Immobilisations corporelles en cours				

TABLEAU DES PROVISIONS — Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS								
1. Provisions pour dépréciation de l'actif im-mobilisé	13.952.225,37	-	-	-	-	6.460.598,88	-	7.491.626,49
2. Provisions réglementées	383.034,95	-	-	-	-	-	383.034,95	-
3. Provisions durables pour risques et charges	57.220.585,85	-	-	-	-	-	-	57.220.585,85
SOUS TOTAL (A)	**71.555.846,17**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6.460.598,88**	**383.034,95**	**64.712.212,34**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circu-lant (hors trésorerie)	328.082.749,14		93,028,135.33	-	98.628.986,43	-	-	322.481.898,04
5. Autres provisions pour risques et charges	26.990.588,43		10.271.673,00	-	-	589.547,42	-	36.672.714,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00		-	-	-	-	-	0,00
SOUS TOTAL (B)	**355.073.337,57**	**0,00**	**103,299,808.33**	**0,00**	**98.628.986,43**	**589.547,42**	**-**	**359.154.612,04**
TOTAL (A+B)	**426.629.183,74**	**0,00**	**103,299,808.33**	**0,00**	**98.628.986,43**	**7.050.146,30**	**383.034,95**	**423.866.824,38**

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS RETRAITS D'IMMOBILISATION — Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR NETTE D'AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSION	PLUS-VALUES	MOINS-VALUES
Immobilisations Incorporelles	**22+**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
				0,00			
				0,00			
			NEANT				
				0,00			
				0,00			
Immobilisations Corporelles	**23+**	**20,346,118.61**	**20,269,143.61**	**76,975.00**	**0,00**	**-76,975.00**	**0,00**
	232	20,346,118.61	20,269,143.61	76,975.00	0,00	-76,975.00	
	233			0,00	0,00		
	235			0,00	0,00		
	238			0,00	0,00		
Immobilisations Financières	**24+ & 25+**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
				0,00			
			NEANT				
				0,00			
				0,00			
				0,00			
TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION — Au : 31/12/2022

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE
						DATE DE LÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60,346,000.00	96,93%	58,494,100.00	58,494,100.00	31/12/2022	64,810,275.49	11,128,751.59	0
TOTAL		**60,346,000.00**	**96,93%**	**58,494,100.00**	**58,494,100.00**	**-**	**64,810,275.49**	**11,128,751.59**	**0,00**

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE — Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	SOLDE AU DE L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DÉCLARATIONS T.V.A. DE L'EXERCICE 3
A. T.V.A. Facturée	**136,870,990.56**	**943,719,847.58**	**892,361,511.91**
B. T.V.A Récupérable	**56,672,569.54**	**1,308,893,042.72**	**1,336,359,715.02**
• Crédit antérieur			
• sur charges	55,290,592.37	1,302,323,397.96	1,329,639,182.82
• sur immobilisations	1,381,977.17	6,569,644.76	6,720,532.20
C. T.V.A. due ou crédit de T.v.a. = (A-B)	**80,198,421.02**	**-365,173,195.14**	**-443,998,203.11**

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL Montant du capital : 390 000 000 Dh — Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSOCIÉS (1)	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES		VALEUR NOMINALE DECHAQUE ACTION OU PART SOCIALE	MONTANT DU CAPITAL		
		EXERCICE PRÉCÈDENT	EXERCICE ACTUEL		SOUSCRIT	APPELÉ	LIBÉRÉ
1	2	3	4	5	6	7	8
NOUVELLES SIDERURGIE INDUSTRIELLE	60, RUE D'ALGER CASABLANCA	2.529.346	2.529.346	100,00	252.934.600,00	252.934.600,00	252.934.600,00
M GUY MOTAIS de NARBONNE	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr. ARROUB MOHAMED RAMSES	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Hassan BOUHEMOU	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Jean Claude Gerardy	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Richard COMFORT	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Berold COSTA de BEAUREGARD	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr. LEFEVRE FRANCIS	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr. GENEST PASCAL	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Abdelouahab BEN SARI	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr TAZI MOHAMED HAKIM	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr,OURIAGLI HASSAN	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr CEDRIC BOUZAR	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M,HUGUES FAUVILLE	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M,CHOLET VINCENT	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
ORDINI JEAN-PAUL	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Rachid Benyakhlef	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
CIMR	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
RMA WATANYA	83, av de l' Armée Royale CASABLANCA	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
MCMA	16 Rue Abou Inane, Rabat	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
TAUD AYMAN	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
BOCK ANDRE MARIE FREDERIC	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
ATTIJARI WAFABANK	2, bd Moulay Youssef CASA-BLANCA	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mme. LOULIDI FARAH	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr. LE GOUIC VINCENT	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr. SERRA CALLEJO JAVIER	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M,QUINKE CHRISTIAN	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
SANAA BAKKAL	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
MAKRAM TARIQ	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mr. TETTEROO PAUL	SONASID TWIN CENTER , Tour A, 18ème étage Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Actions au Porteurs	Bourse de Casablanca	1	1	100,00	100,00	100,00	100,00
TOTAL	**0**	**60,346,000.00**	**60,346,000.00**	**60,346,000.00**	**60,346,000.00**	**60,346,000.00**	**60,346,000.00**

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			au 31/12/2022
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
Décision AGO du 08 Juin 2021		**Réserve légale**	
• Report à nouveau	767702.25	• Reserve spéciale pour investissement	
• Résultats nets en instance d'affectation	0.00	• Tantièmes	
• Résultat net de l'exercice 2021	149677534.84	• Dividendes (affectés après distribution à l'augmentation du Capital social)	148200000.00
• Prélèvements sur les réserves		Autres affectations (en instance d'affectation)	0.00
• Autres prélèvements		Report à nouveau	2245237.09
TOTAL A	150,445,237.09	TOTAL B	150,445,237.09

TOTAL A = TOTAL B

TABLEAU DES LOCATIONS ET DES BAUX AUTRES QUE LE CREDIT-BAIL — Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

	NATURE DU BIEN LOUÉ	LIEU DE SITUATION	NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE	DATE DE CONCLUSION DE L'ACTE DE LOCATION	MONTANT ANNUEL DE LA LOCATION	MONTANT DU LOYER COMPRIS DANS LES CHARGES DE L'EXERCICE	NATURE DU CONTRAT (1)	
							BAIL ORDINAIRE	NÈME PÉRIODE
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	Abonnements Parking du Twin Center	CASABLANCA	PRESTALYS: 52, AVENUE HASSAN	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	346,175.01		X	
2	Locations centres estivages	MARTIL ASILAH MARRAKECH	Fondation AL MADA	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	1,258,149.80		X	
3	Location compteur	JORF	ONE : 65,RUE OTHMAN BNOU CASABLANCA	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	29,839.45		X	
4	Location compteur	CASABLANCA	LYDEC : 48 RUE MOHAMED DIOURI CASABLANCA	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	20,427.00		X	
5	Location de Voitures	CASABLANCA	WAFA LLD: 5, bd Abdelmoumen	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	203,040.00		X	
6	Location de Voitures	CASABLANCA	CHAABI LLD 2 RUE CHELLA BD ZERKTOUNI	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	224,950.33		X	
7	Location de Voitures	CASABLANCA	ARVAL MAROC 1 LOT TAOUFIK IMM 3 - 4EME ETAGE	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	1,512,327.34		X	
	Location de Voitures	CASABLANCA	BADEEL SMARTLEASE 161 Bd Hassan II, Casablanca 20250	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	74,603.50		X	
	Location de Voitures	CASABLANCA	ALD AUTOMOTIVE	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	148,247.08		X	
	Location de Voitures	CASABLANCA	GLOBAL LEASE	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	1,141,580.40			
8	Location fontaine	CASABLANCA	LES EAUX MINERALE D'OULMES : ZONE INDUSTRIELLE 20180 BOUSKOURA	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	2,016.00		X	
9	Location Parcelle terrain ODEP	JORF	MARSA MAROC 175, bd Mohamed Zerktouni	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	9,147,415.12		X	
10	Location photocopieur	SIEGE	GSM AL MAGHRIB	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	44,233.91		X	
11	Location Pipes Line ODEP	JORF	MARSA MAROC 175, bd Mohamed Zerktouni	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	5,449.02		X	
	TOTAL GENERAL				14,158,453.96			

ETAT DETAILLE DES STOCKS — Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022

STOCK	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			VARIATION DE STOCK EN VALEUR
	MONTANT BRUT	PROVISION POUR DÉPRÉCIATION	MONTANT NET	MONTANT BRUT	PROVISION POUR DÉPRÉCIATION	MONTANT NET	MONTANT BRUT
I. STOCKS APPROVISIONNEMENT	**392,109,571.38**	**85,264,024.99**	**306,845,546.39**	**286,533,159.74**	**96,088,281.38**	**190,444,878.36**	**116,400,668.03**
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état	12,881,172.35		12,881,172.35	3,763,311.32	0.00	3,763,311.32	9,117,861.03
• Biens immeubles			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
• Biens meubles	12,881,172.35		12,881,172.35	3,763,311.32	0.00	3,763,311.32	9,117,861.03
2- Biens et Matiéres Premières destinés aux activités de production et de transformation			0.00	0.00		0.00	0.00
3- Matiéres premières	65,217,749.56		65,217,749.56	38,745,113.41	0.00	38,745,113.41	26,472,636.15
4- Matiéres consommables	314,010,649.47	85,264,024.99	228,746,624.48	244,024,735.01	96,088,281.38	147,936,453.63	80,810,170.85
5 - Piéces détachées	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emballage	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7 * récupérables	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8 * vendus	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 * perdus	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
10- Total stocks approvisionnement	392,109,571.38		392,109,571.38	286,533,159.74	96,088,281.38	190,444,878.36	201,664,693.02
II. STOCK EN COURS PRODUCTION DE BIENS ET SERVICE	**70,125,949.37**	**0.00**	**70,125,949.37**	**97,797,950.01**	**1,071,294.22**	**96,726,655.79**	**-26,600,706.42**
11- Produits en cours	70,125,949.37	0.00	70,125,949.37	97,797,950.01	1,071,294.22	96,726,655.79	-26,600,706.42
12- Etudes en cours	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
13- Travaux en cours	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
14- Services encours	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
15- Total Stocks des encours	70,125,949.37	1,071,294.22	69,054,655.15	97,797,950.01	1,071,294.22	96,726,655.79	-27,672,000.64
III. STOCK PRODUITS FINIS	**451,105,898.64**	**0.00**	**451,105,898.64**	**160,541,765.09**	**636,808.41**	**159,904,956.68**	**291,200,941.96**
16- produits finis	451,105,898.64	0.00	451,105,898.64	160,541,765.09	636,808.41	159,904,956.68	291,200,941.96
17- Biens finis	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
18- Total Stocks Produits et Biens finis	451,105,898.64		451,105,898.64	160,541,765.09	636,808.41	159,904,956.68	291,200,941.96
IV . STOCK PRODUITS RÉSIDUELS	**108,041,390.90**	**0.00**	**108,041,390.90**	**152,717,570.31**	**0.00**	**152,717,570.31**	**-44,676,179.41**
19- Déchets	108,041,390.90		108,041,390.90	152,717,570.31	0.00	152,717,570.31	-44,676,179.41
20- Rebuts	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21- Matiéres de récupération	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22- Total Stocks Produits résiduels	108,041,390.90		108,041,390.90	152,717,570.31	0.00	152,717,570.31	-44,676,179.41
23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)	**1,021,382,810.29**	**85,264,024.99**	**936,118,785.30**	**697,590,445.15**	**97,796,384.01**	**599,794,061.14**	**336,324,724.16**

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE		Au 31/12/2022
NATURE	Entrée contre-valeur en Dh	Sortie contre-valeur en Dh
• Financement permanent	***	***
• Immobilisations brutes	***	***
• Rentrées sur immobilisations	***	***
• Remboursement des dettes de financement		
• Produits	60,302,174.59	
• Charges		3.049.831.426.86
TOTAL DES ENTREES	60,302,174.59	3.049.831.426.86
TOTAL DES SORTIES		396,306,071.52
BALANCE DEVISES	2.989.529.252.27	
TOTAL	3.049.831.426.86	3.049.831.426.86

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		Au 31/12/2022
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation – – – –	Neant	Neant
II. Changements affectant les règles de présentation – – – –	Neant	Neant

ETAT DES DEROGATIONS		Au 31/12/2022
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Neant	Neant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Neant	Neant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Neant	Neant

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (modèle normal)				Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021	
I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN					
MASSES		31/12/22	31/12/21	Variations a - b	
				Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent		1,456,324,211.55	1,484,307,234.71	27,983,023.16	
2 Moins actif immobilisé		613,048,991.61	560,038,809.86	53,010,181.75	
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A)	843,275,219.94	924,268,424.85	80,993,204.91	
4 Actif circulant		2,927,292,694.30	2,210,570,361.76	716,722,332.54	
5 Moins Passif circulant		2,115,281,089.73	1,334,364,379.45		780,916,710.27
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	(B)	812,011,604.57	876,205,982.31		64,194,377.73
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B		31,263,615.37	48,062,442.54		16,798,827.17

II. EMPLOIS ET RESSOURCES		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• AUTOFINANCEMENT	(A)		55,013,556.81		192,247,493.64
• Capacité d'autofinancement			203,213,556.81		219,547,493.64
• – Distributions de bénéfices			148,200,000.00		27,300,000.00
• CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)		0.00		1,060,525.00
• Cession d'immobilisations incorporelles			0.00		0.00
• Cession d'immobilisations corporelles			0.00		1,060,525.00
• Cession d'immobilisations financières			0.00		0.00
• Récupération sur créances immobilisées					
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	(C)		0,00		0,00
• Augmentations de capital, apports					
• Subventions d'investissement					
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)				
• (nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		0,00	55,013,556.81	0,00	193,308,018.64
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	136,006,761.72		73,482,326.62	
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles				5,390,998.94	
• Acquisitions d'immobilisations corporelles		135,992,761.72		68,090,570.62	
• Acquisitions d'immobilisations financières					
• Augmentations des créances immobilisées		14,000.00		757.06	
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES	(F)				
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)				
• EMPLOIS EN NON-VALEURS	(H)	0,00		0,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		136,006,761.72		73,482,326.62	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)			64,194,377.73	175,924,375.99	0.00
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			16,798,827.17	0.00	56,098,683.97
TOTAL GENERAL		136,006,761.72	136,006,761.72	249,406,702.61	249,406,702.61

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE	Au 31/12/2022
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la Société.	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION DE L'ENTREPRISE	
1. Immobilisations en non-valeurs	au coût réel suivant facture ou contrat
2. Immobilisations incorporelles	au coût réel suivant facture ou contrat
3. Immobilisations corporelles	au coût réel suivant facture ou contrat
4. Immobilisations financières	au prix d'aquisition
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements	linéaire suivant taux d'usage généralement admis
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	matériel obsolète: suivant valeur d'usage titres de participation: suivant situation nette de la société concernée
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	différence entre le cours historique et le cours de clôture
II. ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	Marchandises et matières premières : coût d'achat comprenant les frais d'approche et n'incluant pas les charges indirectes et les frais financiers selon la méthode du PRMP Produits finis : coût direct de production n'incluant pas les frais financiers selon la méthode du PRMP.
2. Créances	coût réel (sur facture)
3. Titres et valeurs de placement	prix d'acquisition
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	stock pièces de rechange : Un inventaire Qualitatif + Une Provision statistique pour rotation longue du stock, en dehor des articles stratégique: [1 - 2[: Provision = 25% x Valeur du stock à la clôture [2 - 3[: Provision = 50% x Valeur du stock à la clôture [3 - 4[: Provision = 75% x Valeur du stock à la clôture 4 et Plus: Provision = Valeur du stock à la clôture stock Matière et Produit Finis : Un inventaire Qualitatif créances : suivant dégré d'insolvabilité au cas par cas
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	différence entre le cours historique et le cours de clôture
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	Néant
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	amortissement dégressif selon la réglementation fiscale
3. Dettes de financement permanent	Montant octroyé par la banque suivant contrat
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	selon l'estimation à la fin de l'exercice des charges à payer
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	différence entre le cours historique et le cours de clôture
IV. PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	
1. Dettes du passif circulant	coût réel selon facture ou contrat conversion des dettes en devises au cours négocié ou de clôture à la fin de l'exercice
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passsif	différence entre le cours historique et le cours de clôture
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif	suivant pièces bancaires
2. Trésorerie - Passif	suivant pièces bancaires
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	

DETAIL DES NON-VALEURS		Au 31/12/2022
COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
211	**FRAIS PRELIMINAIRES**	NEANT
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	**CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**	
21210000	Frais d'acquisition des immobilisations JORF	
21210000	Frais d'acquisition des Logements JORF	
21210000	Frais d'acquisition des Logements ACIERIE	
21210000	Frais d'acquisition des Logements	
21210000	Frais d'acquisition terrains	
21210000	Frais d'acquisition des Plateaux TWIN CENT	
213	**CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	TOTAL	

TABLEAU DES CREANCES								Au : 31/12/2022
		ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
CREANCES	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON REOUVRÉE	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES POUBLICS	MONTANTS SUR LES EN-TRESPRIS-ES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**39,881,216.81**	**39,867,991.56**	**13,225.25**					
• Prêts immobilisés	13,225.25		13,225.25					
• Autres créances financières	39,867,991.56	39,867,991.56						
DE L'ACTIF CIRCULANT	**1,171,166,530.74**		**892,870,231.61**	**278,296,299.13**		**91,803,762.28**		**172,544,332.52**
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	25,025,054.70		25,025,054.70					
• Clients et comptes rattachés	1,040,738,302.18		762,442,003.05	278,296,299.13				172,544,332.52
• Personnel	311,911.87		311,911.87					
• Etat	91,803,762.28		91,803,762.28			91,803,762.28		
• Comptes d'associés								
• Autres débiteurs	12,337,482.19		12,337,482.19					
• Comptes de régularisation-Actif	950,017.52		950,017.52					

TABLEAU DES DETTES								Au : 31/12/2022
		ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
DETTES	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS VIS-À-VIS L'ETAT ET ORGANISMES POUBLICS	MONTANTS VIS-À-VIS DES EN-TRESPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	**2,078,214,090.15**		**2,078,214,090.15**			**294,856,114.59**	**1,920,000.00**	**9,116,606.86**
• Fournisseurs et comptes rattachés	1,613,146,889.96		1,613,146,889.96					9,116,606.86
• Clients créditeurs, avances et acomptes	156,346,373.90		156,346,373.90					
• Personnel	4,404,964.96		4,404,964.96					
• Organismes sociaux	6,860,877.89		6,860,877.89					
• Etat	294,856,114.59		294,856,114.59			294,856,114.59		
• Comptes d'associés	1,920,000.00		1,920,000.00				1,920,000.00	
• Autres créanciers	678,868.85		678,868.85					
• Comptes de régularisation - Passif								

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU RECUES					Au 31/12/2022
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
• Sûretés données	NEANT				
• Sûretés reçues					

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

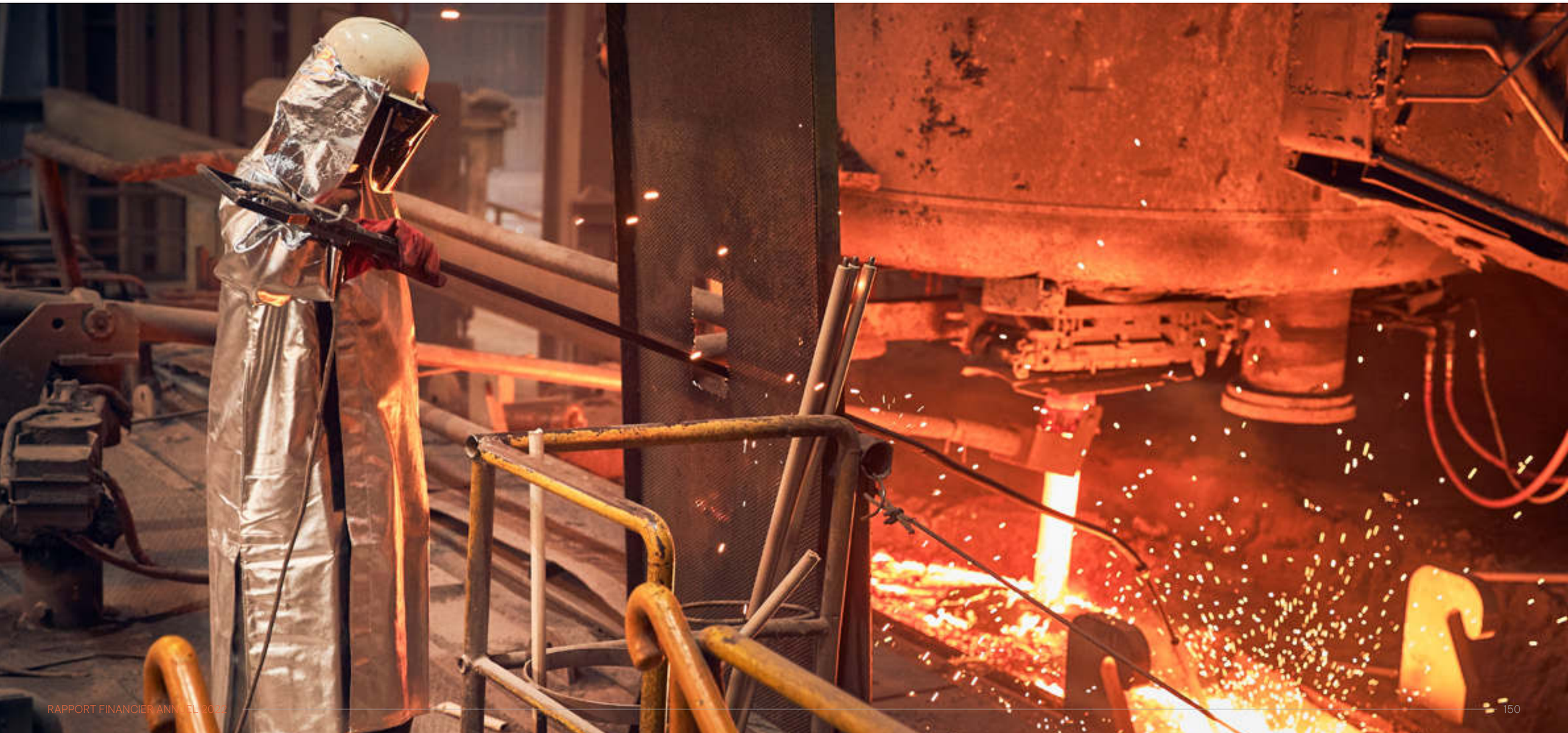

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Batiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SONASID S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 399 103 625,70 dont un bénéfice net de MAD 120 600 011,79.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

- **Evaluation des immobilisations corporelles**

Questions clés identifiées	Notre réponse
Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles de la société s'élèvent à MMAD 510 qui représentent 14% du total Bilan. La direction revoit la valorisation des immobilisations corporelles à chaque arrêté en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de l'état A1 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes sociaux. Les immobilisations corporelles impactent de manière significative les comptes de la société et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur actuelle. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles constitue un point clé de l'audit.	Dans le cadre de notre audit, nous avons : ► Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation, notamment la détermination des indices de perte de valeur et à la détermination de la valeur actuelle. ► Examiné les contrôles clés mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation. ► Apprécié le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur. ► Revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et les données du marché. ► Examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable des groupes d'actifs identifiés.

- **Provision pour risques significatifs**

Questions clés identifiées	Notre réponse
SONASID est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne le risque lié à l'acquisition de fonciers. Comme mentionné dans l'état A1 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes sociaux, les provisions pour risques pour un montant de MMAD 57 comprennent une provision au titre du risque foncier qui constitue un point clé de notre audit compte tenu du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ce risque et du caractère potentiellement significatif de son incidence.	Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à : ► Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée. ► Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction, de la documentation correspondante y compris les analyses menées par les conseils externes. ► Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées. ► Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Btissam Ben Achour
Associée

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention signée de prestation de service avec LONGOMETAL ARMATURES (non préalablement autorisée par le conseil d'administration)

Personne concernée : SONASID en tant qu'actionnaire de Longométal Armatures

Nature et objet de la convention : Sous-traitance à la société LONGOMETAL ARMATURES de la construction du centre hospitalier universitaire Ibn Sina de Rabat. Le transport, la coupe, le pliage, la livraison au chantier et la mise en œuvre des armatures.

Modalités essentielles : La convention conclue le 14 décembre 2022, avec date d'effet à partir de 2023, accorde à LONGOMETAL ARMATURES une rémunération détaillée comme suit :

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention écrite d'assistance avec ARCELLORMITTAL Bissen & Bettembourg S.A

Personne concernée : ArcelorMittal en tant qu'actionnaire de SONASID et d'ARCELLORMITTAL Bissen & Bettembourg

Nature et objet de la convention : Prestations d'assistance pour le développement d'un nouveau produit appelé « Fibre d'acier », dans les domaines suivants :

a) Assistance technique.
b) Assistance commerciale et marketing
c) Formation du personnel

Modalités essentielles : La convention conclue le 05 août 2021, avec date d'effet à partir de 2022, accorde à ArcellorMittal Bissen & Bettembourg S.A une rémunération détaillée comme suit :

- 107.500 Euro nette de la retenue à la source pendant une période de 5 ans en guise de licence
- 2 160 000 Euros en guise de frais de support et d'assistance commerciale et marketing soit une moyenne annuelle de 540 000 Euros dans la limite de 50 €/tonne de fibre vendue

Prestations ou produits livrés ou fournis : Aucun montant n'a été comptabilisé en charge au titre de cette convention en 2022.

Sommes reçues ou versées : En 2022, le montant décaissé au titre de cette convention est nul.

2.2. Convention écrite de bail avec ENERGIE EOLIENNE DU MAROC

Personne concernée : Al Mada en tant qu'actionnaire de SONASID et de Nareva Holding, elle-même actionnaire de Energie Eolienne Du Maroc.

Nature et objet de la convention : il s'agit d'une convention de bail emphytéotique conférant un droit d'occupation à Energie Eolienne du Maroc d'une parcelle de 4 hectares situé au sein de l'usine de Nador et destiné aux fins d'y construire une centrale solaire.

Modalités essentielles : Cette convention signée le 17 novembre 2021, avec date d'effet à partir de 2022, prévoit un loyer annuel forfaitaire à payer à Sonasid de 120.000 dhs.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en produit au titre de cette convention en 2022 s'élève à KMAD 144.

2.2. Convention écrite de fourniture d'électricité entre SONASID et ENERGIE EOLIENNE DU MAROC

Personne concernée : Al Mada en tant qu'actionnaire de SONASID et de Nareva Holding, elle-même actionnaire de Energie Eolienne Du Maroc.

Nature et objet de la convention : Vente par EEM à la SONASID l'énergie produite sur le site de production de Nador. La SONASID achète toute l'énergie qui lui est fournie dans la limite de la consommation électrique de son site.

Modalités essentielles : Cette convention signé » en avril 2019, prévoit l'achat de la totalité d'énergie qui lui est fourni dans la limite de la consommation électrique de son site.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en charge en 2022 s'élève à KMAD 490.

2.3. Convention écrite d'assistance permanente avec ArcelorMittal BASQUE

Personne concernée : ArcelorMittal en tant qu'actionnaire de SONASID et d'ArcelorMittal BASQUE.

Nature et objet de la convention : Prestations d'assistance en matière de stratégie générale, commerciale, d'achat et marketing et en matière de ressources humaines.

Modalités essentielles : La convention conclue le 31 mai 2006 accorde à ArcelorMittal BASQUE une rémunération égale à 1% du chiffre d'affaires brut total hors taxes (nette de la retenue à la source) en contre partie des prestations fournies.

Transfert du contrat : En date du 1er octobre 2019, ArcelorMittal BASQUE a décidé de transférer 50% du contrat d'assistance en matière de stratégie générale, commerciale, d'achat et marketing et en matière de ressources humaines à la société du groupe ArcelorMittal International Africa et ce avec date d'effet le 1er octobre 2019.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en charges en 2022 compte tenu de l'impôt retenu à la source s'élève à KMAD 23.061.

Sommes reçues ou versées : En 2022, le montant décaissé au titre de cette convention s'élève à KMAD 26.066.

2.4. Convention écrite d'assistance permanente avec ARCELORMITTAL INTERNATIONAL AFRICA

Personne concernée : ArcelorMittal en tant qu'actionnaire de SONASID et d'ArcelorMittal INTERNATIONAL AFRICA.

Nature et objet de la convention : Prestations d'assistance en matière de stratégie générale, commerciale, d'achat et marketing et en matière de ressources humaines.

Modalités essentielles : La convention conclue le 1er octobre 2019 accorde à ArcelorMittal INTERNATIONAL AFRICA une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires brut total hors taxes en contre partie des prestations fournies.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en charges en 2022 compte tenu de l'impôt retenu à la source s'élève à KMAD 23.061.

Sommes reçues ou versées : En 2022, le montant décaissé au titre de cette convention s'élève à KMAD 23.469.

2.5. Convention écrite d'assistance permanente avec AL MADA

Personne concernée : AL MADA en tant qu'actionnaire détenant indirectement plus de 5% des actions de SONASID.

Nature et objet de la convention : Prestations d'assistance permanente en matière de stratégie générale, financière, administrative, comptable, juridique et fiscale ainsi qu'en matière de communication et de ressources humaines.

Modalités essentielles : La convention conclue le 31 mai 2006 prévoit le versement à AL MADA d'une rémunération égale à 1% du chiffre d'affaires brut total hors taxes.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en charges en 2022 s'élève à KMAD 46.123.

Sommes reçues ou versées : En 2022, le montant décaissé au titre de cette convention s'élève à KMAD 55.767.

2.6. Convention écrite de don pour la fondation AL MADA

Personne concernée : AL MADA en tant qu'actionnaire détenant indirectement plus de 5% des actions de SONASID.

Nature et objet de la convention : Il s'agit ici d'une convention conclue le 1er janvier 2012 par laquelle SONASID accorde des dons à la fondation AL MADA.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Au cours de l'exercice 2022, SONASID a accordé à la fondation AL MADA des dons pour un montant de KMAD 2 500.

Sommes reçues ou versées : En 2022, le montant décaissé au titre de cette convention s'élève à KMAD 2 500.

2.7. Convention écrite de gestion de trésorerie avec Nouvelles Sidérurgies Industrielles (NSI)

Personnes concernées : Nouvelles Sidérurgies Industrielles (NSI), actionnaire détenant directement plus de 5% des actions de SONASID.

Nature et objet de la convention : Cette convention conclue le 31 mai 2006 prévoit la centralisation des opérations de trésorerie, de conseils et d'assistance dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles : Cette convention prévoit une rémunération du compte courant SONASID fixée à un taux de rendement moyen annuel de 2,75%.

Prestations ou produits livrés ou fournis : Aucun montant n'a été comptabilisé en charge au titre de cette convention en 2022.

Sommes reçues ou versées : En 2022, le montant décaissé au titre de cette convention est nul.

Casablanca, le 24 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Btissam Ben Achour
Associée

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée

COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

Compte de résultat consolidé

KMAD	2022.12	2021.12
Chiffre d'affaires	4.888.161	4.493.913
Autres produits de l'activité	236.270	111.537
Produits des activités ordinaires	**5.124.431**	**4.605.450**
Achats	- 4.282.473	- 3.726.499
Autres charges externes	- 293.456	- 289.889
Frais de personnel	- 185.364	- 202.511
Impôts et taxes	- 57.704	- 61.695
Amortissements et provisions d'exploitation	- 155.687	- 173.160
Autres produits et charges d'exploitation	13.046	15.038
Charges d'exploitation courantes	**- 4.961.638**	**- 4.438.716**
Résultat d'exploitation courant	**162.793**	**166.734**
Cessions d'actifs	- 77	
Résultats sur instruments financiers	22.780	243
Autres produits et charges d'exploitation non courants	237	2622
Autres produits et charges d'exploitation	**22.940**	**4.039**
Résultat des activités opérationnelles	**185.733**	**170.773**
Produits d'intérêts	14.657	12.385
Charges d'intérêts	- 12.550	- 9.077
Autres produits et charges financiers	- 35.933	- 10.353
Résultat financier	**- 33.826**	**- 7.045**
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	**151.907**	**163.728**
Impôts sur les bénéfices	- 64.510	- 75.657
Impôts différés	- 1.250	19.984
Résultat net des entreprises intégrées	**86.147**	**108.055**
Intérêts minoritaires	217	285
Résultat net - Part du groupe	**85.930**	**107.770**

Résultat net par action en dirhams	22,03	27,63
- de base	22,03	27,63
- dilué	22,03	27,63
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	22,03	27,63
- de base	22,03	27,63
- dilué	22,03	27,63

Etat du résultat global consolidé — EN MILLIERS DE MAD

	2022.12	2021.12
EXERCICES DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**86.147**	**108.055**
• Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
• Ecart de conversion des activités à l'étranger		
• Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
• Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
• Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
• Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	28.765	- 6.600
• Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	- 8.917	1.668
• Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
• Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L›ANNEE	**105.995**	**103.123**
DONT INTÉRÊTS MINORITAIRES	274	248
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	**105.721**	**102.875**

Etats de la situation financière

Actif (En KMAD)	2022.12	2021.12
Immobilisations incorporelles	5.667	6.848
Immobilisations corporelles	1.170.357	1.171.081
Immobilisations en droit d'usage	102.927	111.573
Autres actifs financiers	39.962	39.947
Impôts différés actifs	168.042	159.576
Autres débiteurs non courants	1.267	3.499
Actifs non-courants	**1.488.222**	**1.492.524**
Autres actifs financiers courants	24.406	1.626
Stocks et en-cours	1.012.111	641.190
Créances clients	1.007.176	612.611
Autres débiteurs courants	197.083	164.557
Trésorerie et équivalent de trésorerie	851.638	979.877
Actifs courants	**3.092.414**	**2.399.861**
TOTAL ACTIF	**4.580.636**	**3.892.385**
Passif (En KMAD)	**2022.12**	**2021.12**
Capital	390.000	390.000
Primes d'émission et de fusion	1.604	1.604
Réserves	1.367.225	1.388.754
Résultats net part du groupe	85.930	107.770
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	**1.844.760**	**1.888.128**
Intérêts minoritaires	2.280	2.007
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	**1.847.040**	**1.890.135**
Provisions non courantes	59.799	59.799
Avantages du personnel	121.185	141.682
Dettes financières non courantes	109.047	115.711
Impôts différés passifs	230.727	211.204
Autres créditeurs non courants	20.508	23.151
Passifs non courants	**541.266**	**551.547**
Provisions courantes	26.901	26.901
Dettes financières courantes		
Dettes fournisseurs courantes	1.619.035	1.029.996
Autres créditeurs courants	546.394	393.806
Passifs courants	**2.192.330**	**1.450.703**
TOTAL PASSIF	**2.733.596**	**2.002.250**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	**4.580.636**	**3.892.385**

Variation des capitaux propres consolidés

En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	**390.000**	**1.604**	**1.449.001**	**- 28.046**	**1.812.559**	**1.760**	**1.814.319**
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	- 28.046	28.046	-		-
Dividendes versés	-	-	- 27.262		- 27.262		- 27.262
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	107.770	107.770	285	108.055
Gains et pertes actuariels	-	-	- 6.563	-	- 6.563	- 37	- 6.600
Autres mouvements	-	-	1.624	-	1.624	- 1	1.623
Situation à la clôture de l'exercice 2021.12	**390.000**	**1.604**	**1.388.754**	**107.770**	**1.888.128**	**2.007**	**1.890.135**
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	107.770	- 107.770	-	-	-
Dividendes versés	-	-	- 148.200	-	- 148.200	-	- 148.200
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	85.930	85.930	274	86.204
Gains et pertes actuariels	-	-	28.682		28.682	--	28.682
Autres mouvements	-	-	- 9.781		- 9.781	-	- 9.781
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	**390.000**	**1.604**	**1.367.225**	**85.930**	**1.844.760**	**2.280**	**1.847.040**

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
KMAD	2022.12	2021.12
• Résultat net de l'ensemble consolidé	86.147	108.055
AJUSTEMENTS :		
• Elim. des amortissements et provisions	166.152	156.414
• Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	- 22.780	-243
• Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	77	-1.174
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	229.596	263.052
• Elim. de la charge (produit) d'impôt	-65.760	55.673
• Elim. du coût de l'endettement financier net	12.550	9.077
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	307.906	327.802
• Incidence de la variation du BFR	- 57.330	- 994
• Impôts différés		
• Impôts payés	- 64.510	- 75.657
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	186.066	251.151
• Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 147.410	- 96.468
• Variation des autres actifs financiers	- 15	
• Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	1.369
• Intérêts financiers versés	- 12.550	- 9.077
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D›INVESTISSEMENT	- 159.975	- 104.176
VARIATIONS DE DETTES RÉSULTANT DE CONTRATS LOCATION	- 6.664	- 7.481
DIVIDENDES PAYÉS AUX ACTIONNAIRES DE LA MÈRE	- 148.200	- 27.262
• Variation des comptes courants associés	534	1.900
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 154.330	- 32.843
• Incidence des changements de principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	- 128.239	114.132
• Trésorerie d'ouverture	979.877	865.745
• Trésorerie de clôture	851.638	979.877
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	- 128.239	114.132

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE
NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE
NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES
NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES
NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES
NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS
NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION
NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION
NOTE 11. RESULTAT FINANCIER
NOTE 12. IMPOTS
NOTE 13. RESULTAT PAR ACTION
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT
NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS
NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS
NOTE 18. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS
NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE
NOTE 20. CAPITAUX PROPRES
NOTE 21. PROVISIONS
NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL
NOTE 23. DETTES FINANCIERES
NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS
NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS
NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION
NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS
NOTE 28. PASSIFS EVENTUELS
NOTE 29. PARTIES LIEES
NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
NOTE 31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
NOTE 32. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Le Groupe SONASID intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc.
Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machines).
Avec plus de 700 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.
Le groupe Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longométal Armatures.

NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2022 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.
La loi de finances pour l'année 2023 a prévu une augmentation progressive des taux d'impôt sur les sociétés sur une période de 4 ans ainsi qu'une prolongation de la contribution sociale pour les années 2023, 2024 et 2025.
Afin de se conformer aux normes IFRS, une réévaluation des actifs et des passifs d'impôts différés a été réalisée en utilisant les taux d'impôt prévus par la loi de finance selon le principe de symétrie.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.
Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).
Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid donnent une image fidèle de sa situation financière, de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice annuel arrêté au 31 décembre 2022 conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).
Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.
Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.
Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.
Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations, les stocks, les impôts différés et les provisions.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.
Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.
Les stocks de pièces de rechange sont dépréciés selon la méthode du slow-moving. Cette méthode permet de constater une provision statistique pour rotation longue du stock basée sur la date du dernier mouvement. La provision est calculée selon les règles ci-après :

- Articles obsolètes sont provisionnés automatiquement à 100% quelques soit leur nature
- Articles non obsolètes sont provisionnés selon leur nature :
- Articles stratégiques : aucune provision n'est à constater
- Articles non stratégiques : à provisionner selon la grille ci-dessous :

	% Provision
• Entre 1 et 2 ans	25%
• Entre 2 et 3 ans	50%
• Entre 3 et 4 ans	75%
• Plus de quatre ans	100%

b) Dépréciation des créances clients et des prêts
Conformément à IFRS 9, une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles
Le Groupe a son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises.
Il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.
Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions
Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation.
Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.
Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

La provision pour risque foncier :
Provision pour risque foncier au 31/12/2022 s'élève à 53 MMAD.
Cette provision est calculée sur la base du risque lié aux oppositions en cours et de la révision potentielle des indemnités d'expropriation sur la base des derniers jugements.
L'évaluation du risque potentiel n'inclut pas les risques inhérents au dol.

e) Impôts différés
Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quel que soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. (cf. Note 22)

g) Comptabilisation des revenus
Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers
La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture. (cf. Note 25)

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis:

(a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement;
(b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
(c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Le Groupe ne dispose actuellement pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values…). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2022.

3.5. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.
Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.
Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.
Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat.

3.6. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

3.7. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :
- Logiciels : de 3 à 4 ans

3.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

• Immeubles et constructions :

	F 1*	F 2*	F 3*	F 4*	F 5*	F 6*	F 7*
• Gros œuvres – Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
• Etanchéité, toiture et autres	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans		
• gencements et aménagements	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		20 ans
• Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
• Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		

**F1 : constructions en dur <=R+2*
F2 : constructions en dur >R+2
F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins,etc)
F4 : Bâtiment industriel- construction légère- structure métallique
F5 : Bâtiment industriel- construction lourde- structure métallique
F6 : Bâtiment en copropriété
F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

• Installations techniques, matériel et outillage :	de 3 à 35 ans
• Matériel de transport :	de 1 à 9 ans
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers :	de 2 à 7 ans
• Autres immobilisations corporelles :	de 2 à 5 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.
A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

3.9. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.
Le Groupe ne dispose actuellement d'aucun immeuble de placement.

3.10. Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.
Selon la nouvelle norme IFRS 16 traitant les « contrats de location » préparée conjointement avec le FASB et qui a été publiée le 13 Janvier 2016 a remplacé la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et 27 à compter du 1er janvier 2019, les contrats de location ne devraient plus être segmentés en contrat de location de financement et location simple. Par conséquent, les contrats de location hors bilan seront éliminés.

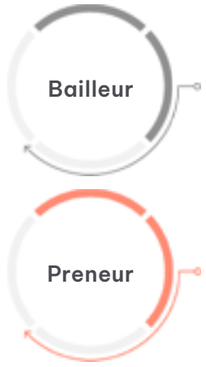

- Maintien de la distinction entre location financement et location simple;
- La comptabilisation substantiellement inchangée.

- Distinction entre location simple et location financement supprimée;
- Un principe : tous les contrats de location au bilan;
- Deux exceptions possibles : pour les contrats de courte durée (durée < 12 mois) et les actifs de « faible valeur ».

La nouvelle norme IFRS 16 oblige l'inscription au bilan des contrats de location « financement et simple » à l'actif du preneur ; en conséquent, l'actif loué doit être retiré de l'actif du bailleur comme s'il avait été vendu à crédit.
Parmi les deux méthodes de transition offerte par la nouvelle norme IFRS 16, la société SONASID a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée à partir de la date de la première application (1er Janvier 2019).
Ainsi à la date de première application, la dette de loyers est égale au montant des loyers restants à payer actualisés au taux d'endettement marginal du preneur et l'actif « droit d'utilisation » est égal à la dette de loyers ci-avant.

3.11. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était distinctement Sonasid et Longométal.
Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

Approche :

- Prise en compte de la capitalisation boursière si inférieure au montant des CP comme indice de perte de valeur
- Utilisation de la méthode DCF en se basant sur un BP validé par le CA sur un horizon de 5 ans pour évaluer la valeur d'utilisation des actifs
- Sonasid considéré comme une Unité Génératrice de trésorie (interdépendance entre les usines)

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».
Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.
Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.
La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Conformément à l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement

prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds de caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs a activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.18. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IFRS 9 « Instruments financiers » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

3.19. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

a) la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;

b) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises; et
- au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.
Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.
Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.
Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
(b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

IFRIC 23 :

L'entrée en vigueur de l'IFRIC 23 vient pour mettre l'éclairage sur l'incertitude de la mise en place de la norme IAS 12 au niveau de la comptabilisation et l'évaluation qui peut engendrer un impact sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

L'introduction de cette norme préconise les entités à déterminer si chacune des incertitudes fiscales nécessiterait d'être traitée indépendamment ou si certaines incertitudes devraient être traitées simultanément pour pouvoir déduire le bénéfice imposable (perte fiscale), les bases d'imposition, les reports de déficits, les crédits d'impôt non utilisés ainsi que les taux d'imposition.

SONASID a suivi la méthode rétrospective dans son application de la norme IFRIC 23.

3.20. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

• Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.21. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.
Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.
Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.
Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés.
Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite lié à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

3.22. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.23. Passifs financiers

3.23.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.23.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créditeurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

3.24. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

3.25. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.26. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.27. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

3.28. Information sectorielle :

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le Groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

3.29. Liste des normes et interprétations :

Normes ou amendements applicables obligatoirement en 2022

Aucune nouvelle norme, amendement de norme ou interprétation publiés par l'IAS n'a été applicable de manière obligatoire à partir de l'exercice 2022 aux comptes de SONASID.

3.30. Evaluation à la juste valeur (IFRS 13)

3.30.1 Hiérarchie de la juste valeur

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est comptabilisée ou mentionnée dans les présents états financiers sont classés selon la hiérarchie prévue par la norme IFRS 13.

En effet, cette norme classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur :

Niveau 1 :

Les données de ce niveau s'entendent des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 :

Les données d'entrée de ce niveau 2 sont des données, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Niveau 3 :

Les données d'entrée de ce niveau sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables.

3.30.2 Techniques d'évaluation

Les AFS cotés sont évalués au cours de bourse de clôture, sauf lorsque ce dernier est jugé impertinent par rapport à la valeur des titres concernés.

Les AFS non cotés sont évalués en fonction de leur situation nette comptable.

Les instruments dérivés sont évalués à leur valeur marché à la date de clôture

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE

4.1. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2022.

4.2. Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2022.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le Groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

NOTE 6. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
• Chiffre d'affaires	4 888,2	4 493,9
• Autres produits de l'activité	236,3	111,5
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**5 124,4**	**4 605,45**

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
• Production vendue de biens et services	4 557,0	4 372,2
• Ventes de Marchandises en l'état	331,1	121,7
CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 888,2**	**4 493,9**

NOTE 7. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
• Achats revendus de marchandises	(57,1)	(50,0)
• Achats consommés de matières et fournitures	(4 225,4)	(3 676,4)
ACHATS	(4 282,5)	(3 726,5)
• Loyers opérationnels	(2,3)	(1,0)
• Entretien et réparations	(3,5)	(7,0)
• Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(14,0)	(14,7)
• Charges externes diverses	(273,6)	(267,2)
AUTRES CHARGES EXTERNES	(293,5)	(289,9)
TOTAL ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	(4 575,9)	(4 016,4)

NOTE 8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

8.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'année 2022 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
• Salaires et traitements	(133,0)	(144,6)
• Autres charges sociales	(44,1)	(48,7)
• Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(8,3)	(9,2)
TOTAL	(185,4)	(202,5)

8.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2022	2021	Var %
• Cadres	113	84	34,5
• Non cadres	610	622	(1,9%)
TOTAL	723	706	(2,4%)

8.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 29 relative aux parties liées.

NOTE 9. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 Décembre 2021 et 31 Décembre 2022 se décomposent comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
AMORTISSEMENTS NETS IMPACTANT LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT		
• Immobilisations incorporelles	(2,0)	(1,6)
• Immobilisations corporelles	(142,3)	(137,0)
• Immobilisations en droit d'usage	(13,6)	(12,7)
SOUS-TOTAL	(157,9)	(151,2)
PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR NETTES IMPACTANT LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT		
• Stocks et créances	2,2	(25,9)
• Provisions pour risques et charges		3,4
SOUS-TOTAL	(2,2)	(21,9)
TOTAL	(155,7)	(173,1)
DONT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(155,7)	(173,1)
DONT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
• Cession d'actifs	(0,1)	1,2
• Résultats sur dérivés de change – Trading	22,8	0,2
• Autres produits et charges d'exploitation	13,0	15,0
• Autres produits et charges d'exploitation non courante*	0,2	2,6
TOTAL PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	36,0	19,1

** Ce poste est détaillé dans le tableau suivant*

10.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
• Autres produits non courants	25,5	15,6
• Autres charges non courantes	(25,3)	(13,0)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS	0,2	2,6

10.2. Résultats sur dérivés

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

NOTE 11. RÉSULTAT FINANCIER

Les résultats financiers au 31 Décembre 2022 et Décembre 2021 se décomposent de la façon suivante :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
PRODUITS D'INTÉRÊTS	14,7	12,4
CHARGES D'INTÉRÊTS	(12,6)	(9,1)
• Reprises des pertes de valeur		
• Gains et pertes de change	(33,9)	(1,8)
• Autres charges financières	(2,0)	(8,6)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(35,9)	(10,4)
RÉSULTAT FINANCIER	(33,8)	(7,0)

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

NOTE 12. IMPÔTS

12.1. Charge d'impôt

12.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 Décembre 2022 et 2021, s'analyse comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
CHARGE D'IMPÔT COURANT		
• Charge de l'exercice	(64,5)	(75,7)
• Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	0,0	0,0
	(64,5)	(75,7)
CHARGES / PRODUITS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS		
• Variations des différences temporaires	9,1	20,0
• Variations des taux d'imposition	(10,4)	
• Variation des déficits fiscaux antérieurs		
	(1,3)	20,0
CHARGE / PRODUIT TOTAL D'IMPÔT	(65,8)	(55,7)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période

12.1.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

	ACTIF		PASSIF		NET	
EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-22	31-déc-22	31-déc-22	31-déc-22	31-déc-22
IMPÔTS DIFFÉRÉS						
• Provenant des différences temporaires	168,0	159,6	230,7	211,2	(62,7)	(51,6)
• Provenant des déficits fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
• Provenant des crédits d'impôt						
TOTAL	168,0	159,6	211,2	230,7	(62,7)	(51,6)

12.1.3. Preuve d'impôt

EN MILLIONS DE MAD	2022	2021
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	86,1	108,1
• Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (HORS S.M.E)	85,9	107,8
• Impôt sur les bénéfices	(64,5)	(75,7)
• Impôts différés	(1,3)	20,0
TOTAL CHARGE FISCALE	(65,8)	(55,7)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS (HORS S.M.E)	151,9	163,7
• Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)	(0,43)	(0,34)
• Impôt sur différences permanentes		
• Régularisation sur IS (a)		
• Cotisation minimale		
• Autres différences (b)	8,6	4,9
CHARGE FISCALE RECALCULÉE	(47,09)	(50,75)
TAUX D'IMPÔT LÉGAL AU MAROC (CHARGE FISCALE RECALCULÉE / RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS)	(0,31)	(0,31)

12.1.4. IFRIC 23 :

Les comptes consolidés du Groupe Sonasid sont établis en conformité avec IFRIC 23. Les impacts sont bien comptabilisés au titre de l'exercice 2022.

NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

	2022	2021
Nombre moyen pondéré:		
• d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
• d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat	-	-
• d'actions d'auto détention	-	-
NOMBRE D'ACTIONS RETENU POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	3 900 000	3 900 000
• Nombre d'instruments dilutifs	-	-
NOMBRE D'ACTIONS RETENU POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	3 900 000	3 900 000

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est de **22,03 Dirhams** au 31 Décembre 2022 contre **27,63 Dirhams** au 31 Décembre 2021.

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2022	2021
• Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	85,9	107,8
• Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	22,03 MAD	27,63 MAD
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	22,03 MAD	27,63 MAD

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EN MILLIONS DE MAD	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
VALEURS BRUTES				
AU 1ER JANVIER 2021	49,4			49,4
• Acquisitions	5,4			5,4
• Autres mouvements				
AU 31 DÉCEMBRE 2021	54,8			54,8
AU 1ER JANVIER 2022	54,8			54,8
• Acquisitions	0,8			0,8
• Autres mouvements				
AU 31 DÉCEMBRE 2022	55,6			55,6
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS				
AU 1ER JANVIER 2021	(46,9)			(46,9)
• Amortissements	(1,6)			(1,6)
• Autres mouvements	0,6			0,6
AU 31 DÉCEMBRE 2021	(47,9)			(47,9)
AU 1ER JANVIER 2022	(47,9)			(47,9)
• Amortissements	(2,0)			(2,0)
• Autres mouvements	0,0			0,0
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(49,9)			(49,9)
VALEURS NETTES				
AU 31 DÉCEMBRE 2021	6,8	0,0	0,0	6,8
AU 31 DÉCEMBRE 2022	5,7	0,0	0,0	5,7

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

EN MILLIONS DE MAD	Terrains	Construc-tion	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
VALEURS BRUTES						
AU 1ER JANVIER 2021	266,2	724,75	3 571,61	45,2	55,4	4 611,2
• Acquisitions				87,8		87,8
• Cessions		(1,2)	(8,3)			(9,5)
• Autres mouvements		4,1	78,0	(86,4)	4,3	0
AU 31 DÉCEMBRE 2021	266,2	727,69	3 641,30	46,51	59,7	4 741,4
AU 1ER JANVIER 2022	266,2	727,69	3 641,30	46,51	59,7	4 741,4
• Acquisitions	1,7	20,8	95,5	21,5	2,2	141,7
• Cessions			(14,5)		(5,8)	(20,3)
• Autres mouvements		0,6	17,4	(18,0)		0
AU 31 DÉCEMBRE 2022	267,9	749,0	3 739,7	50,0	56,1	4 862,8
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS						
AU 1ER JANVIER 2022	(23,2)	514)	(2 851,0)	0,0	(54,0)	(3 306,3)
• Amortissements	(0,4)	29,2)	(106,0)	0,0	(1,3)	(137,0)
• Cessions		1,0	8,3			9,4
• Autres mouvements						
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(23,6)	(542,6)	(2 948,8)	0,0	(55,3)	(3 570,3)
AU 1ER JANVIER 2022	(23,6)	(542,6)	(2 948,8)	0,0	(55,3)	(3 570,3)
• Amortissements	(0,4)	(29,4)	(110,7)	0,0	(1,8)	(142,4)
• Cessions			14,5		5,8	20,3
• Autres mouvements						
AU 31 DÉCEMBRE 2021	(24,0)	(572,0)	(3 045,0)	0,0	(51,3)	(3 692,4)
VALEURS NETTES						
AU 31 DÉCEMBRE 2021	242,6	185,1	692,5	46,5	4,4	1 171,1
AU 31 DÉCEMBRE 2022	243,9	177,0	694,7	50,0	4,8	1 170,4

Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2022.

NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
PART NON COURANTE		
• instruments financiers dérivés	0,0	0,0
• actifs disponibles à la vente	0,0	0,0
• prêts et créances	40,0	40,0
TOTAL	40,0	40,0
PART NON COURANTE		
• instruments financiers dérivés	24,4	1,6
• actifs disponibles à la vente	0,0	0,0
• prêts et créances	0,0	0,0
TOTAL	24,4	1,6
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS	64,4	41,6

16.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

16.2. Prêts et créances

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
PART NON COURANTE		
• Prêts au personnel	0,0	0,0
• Dépôts et cautionnements	40,0	40,0
TOTAL	40,0	40,0

NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Stocks de marchandises	12,9	3,8
• Stocks de matières et fournitures consommables	417,9	304,7
• En-cours de production	71,1	98,5
• Stocks de produits finis intermédiaires	616,3	352,6
TOTAL DES STOCKS EN VALEUR BRUTE	1 118,2	759,6
MONTANT DE LA PERTE DE VALEUR EN DÉBUT DE PÉRIODE	(118,4)	(113,4)
• Perte de valeur constatée sur la période		(5,0)
• Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		
• Reprise de perte de valeur devenue sans objet	12,4	
• Autres mouvements		
MONTANT DE LA PERTE DE VALEUR EN FIN DE PÉRIODE	(106,1)	(118,4)
TOTAL STOCKS, NET	1 012,1	641,2

NOTE 18. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Clients et comptes rattachés	1 333,1	928,4
• Dépréciation clients et comptes rattachés	-	-
TOTAL CRÉANCES CLIENTS	1 007,2	612,6
• Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	34,0	37,9
• Personnel – débiteur	0,5	0,5
• Etat – débiteur	148,6	116,8
• Comptes d'associés débiteurs		0,6
• Créances sur cession d'actifs		
• Autres débiteurs	12,4	7,5
• Compte de régularisation – Actif	1,6	1,3
TOTAL AUTRES DÉBITEURS COURANTS	197,1	164,6

NOTE 19. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Titres et valeurs de placement	809,7	926,6
• Banque	9,0	1,3
• Autres comptes de trésorerie	32,9	52,0
TOTAL	851,6	979,9

NOTE 20. CAPITAUX PROPRES

20.1. Politique de Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

20.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

EN MILLIONS DE DHS	31-déc-22	31-déc-21
• Capitaux propres consolidés en début d'exercice	1 888,1	1 812,6
• Dividendes versés	(148,2)	(27,3)
• Autres variations	18,9	(4,9)
• Augmentation de capital		
• Résultat net (Part du Groupe) de la période	85,9	107,8
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS PART DU GROUPE	**1 844,8**	**1 888,1**

20.3. Variation des réserves Groupe

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

EN MILLIONS DE DHS	31-déc-22	31-déc-21
• Réserve légale	39,0	39,0
• Réserve de conso Groupe		
• Autres réserves Groupe	480,3	503,3
• Autres réserves	845,7	845,7
• Report à nouveau	2,2	0,8
RÉSERVES GROUPE	**1 367,2**	**1 388,8**

• Les autres réserves Groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2022 et 2021 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 Décembre 2022.

• Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid.

20.4. Variation des intérêts minoritaires

EN MILLIONS DE DHS	31-déc-22	31-déc-21
• Intérêts minoritaires en début d'exercice	2,01	1,76
• Dividendes versés		
• Autres variations		(0,03)
• Résultat de l'exercice	0,27	0,28
INTÉRÊTS MINORITAIRES DE LA CLÔTURE	**2,28**	**2,01**

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Litiges	0,1	0,1
• Autres risques	86,6	86,6
TOTAL	**86,7**	**86,7**
DONT:		
• Part non courante	59,8	59,8
• Part courante	26,9	26,9

La variation de ces provisions entre 2021 et 2022 s'analyse comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	Solde au 31 décembre 2021	Dotation de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2022
• Litiges	0,1			0,1
• Autres risques	86,6			86,6
TOTAL	**86,7**			**86,7**
DONT:				
• Part non courante	59,8			59,8
• Part courante	26,9			26,9

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les engagements du Groupe SONASID ne sont pas couverts par des actifs de couverture.
Les niveaux des provisions au 31 décembre 2022 :

Groupe	SONASID	SONASID
Filiale	SONASID	SONASID
Avantages	IDR	Maladie
	31/12/2022	31/12/2022
Provisions au 1er Janvier 2022	**-9,320.659**	**-120.334.163**
• Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	-831.120	-9.190.801
• Reprises pour utilisation/Prestations payées	503.000	2,516.058
• Variation de périmètre	0	0
• Business combination (seulement si significatif)	0	0
• Impact capitaux propres (correction erreur)	0	0
• OCI	1,190.276	24.817.587
Provisions au 31 décembre 2022	**-8,458.503**	**-102.191.319**

Résumé des principales dispositions des régimes

A. Indemnités de Fin de Carrière

Les salariés du Groupe SONASID perçoivent une indemnité au moment de leur départ en retraite.

Cette indemnité est soumise aux charges sociales, et dépend de la catégorie socioprofessionnelle du salarié. Les modalités de calcul en sont présentées ci-dessous :

Catégorie Socioprofessionnelle (CSP)	Indemnité en MAD
• Personnel d'exécution	30 000
• Agent de maîtrise	35 000
• Cadre	40 000
• Cadre directeur	50 000

B. Couverture de Frais de santé

SONASID offre une couverture médicale à ses salariés et retraités par le biais de contrats d'assurance.
Sous réserve d'être présent au moment du départ à la retraite, la couverture médicale est viagère pour tout le personnel du Groupe SONASID.
Les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.
L'assurance couvre les frais médicaux engagés à un taux généralement compris entre 70 % et 80 %.
Par ailleurs, le contrat d'assurance prévoit des frais de gestion à la charge de l'employeur à hauteur de 38 % des sommes remboursées.

BASE ACTUARIELLE

A. Méthode actuarielle

La méthode actuarielle utilisée pour ces évaluations est la « projected unit credit method» (« PUC Proratée ») :
L'indemnité susceptible d'être versée d'après les accords en vigueur dans l'entreprise, est estimée pour chaque participant à partir de ses données personnelles projetées (ancienneté et salaire) à l'âge de versement de la prestation.
Les engagements de la société envers le participant (Valeur Actuarielle des Prestations Futures ou VAP) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de présence du participant dans l'entreprise et de survie jusqu'au versement de la prestation,
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements globaux, calculés pour la carrière totale projetée du participant, sont ensuite repartis uniformément sur chacun des exercices, passés et futurs, entraînant une attribution de droits auprès du régime pour le participant.
La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ».
La part des engagements affectée à l'exercice qui suit la date de l'évaluation est appelée Coût des services rendus ou Coût Normal. Elle correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire que le participant aura effectuée à la fin de cet exercice.
Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau de la société.
La durée résiduelle moyenne probable est la moyenne des durées restantes jusqu'au versement de la prestation considérée, pondérée par les probabilités de décès et de mobilité. Elle est nulle pour les retraités.

B. Hypothèses actuarielles

HYPOTHESES ECONOMIQUES		
DATE D'ÉVALUATION		31.12.2022
TAUX D'INFLATION		1,50%
TAUX D'INFLATION MÉDICALE		4%
TAUX D'ACTUALISATION		
• Frais de Santé		4,80%
• Indemnités de Fin de Carrière		3,80 %
TAUX MOYEN DE CHARGES SOCIALES		15,00 %
TAUX D'AUGMENTATION DES RÉMUNÉRATIONS (BRUT D'INFLATION)		3,50%
TAUX DE REVALORISATION DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES		1,50%
HYPOTHESES DEMOGRAPHIQUES		
MORTALITÉ		TG CIMR 2012
INVALIDITÉ		Non prise en compte
TAUX DE MOBILITE PAR TRANCHES D'AGES		
TRANCHES D'ÂGES	Cadres	Non Cadres
• 29 ans et avant	20.00 %	10.00%
• 30 à 34 ans	10.00 %	5.00 %
• 35 à 39 ans	7.50 %	3.75%
• 40 à 44 ans	5.00 %	2,50 %
• 45 à 49 ans	2.00 %	1,00 %
• 50 ans et plus	0.00%	0.00%
TAUX D'OCCUPATION JUSQU'À LA RETRAITE		Identique à celui de la date d'évaluation
AGE DE DÉPART À LA RETRAITE		60 ans

NOTE 23. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
• Dettes de location financement	0,00	0,00
• Dettes liées aux contrats à droit d'usage	109,0	115,7
TOTAL DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	**109,0**	**115,7**
• Emprunts obligataires	0,00	0,00
• Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
• Dettes de location financement	0,00	0,00
• Instruments dérivés de couverture	0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES COURANTES	**0,00**	**0,00**
TOTAL	**109,0**	**115,7**

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs du Groupe se décomposent comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
DETTES FOURNISSEURS NON COURANTS		
• Compte de régularisation - passif - part > 1 an	20,5	23,2
TOTAL AUTRES CRÉDITEURS NON COURANTS	**20,5**	**23,2**
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS NON COURANTS	**20,5**	**23,2**

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	**1 619,0**	**1 030,0**
• Clients créditeurs Avances & Acomptes	158,5	28,3
• Personnel créditeur	5,8	16,7
• Organismes sociaux	8,8	6,3
• Etat créditeur	370,5	333,5
• Comptes d'associés créditeurs	1,9	2,0
• Dettes s/ acquis. d'actifs		
• Autres créanciers	0,7	0,7
• Compte de régularisation – passif	0,1	6,3
TOTAL AUTRES CRÉDITEURS COURANTS	**546,4**	**393,8**
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS NON COURANTS	**2 165,4**	**1 423,8**

Le compte de régularisation-passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

25.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
  - ✓ Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
  - ✓ Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Autres actifs financiers	64,4	41,6
• Clients et autres débiteurs	1 204,3	780,7
• Trésorerie et Equivalents de trésorerie	851,6	979,9
TOTAL	**2 120,3**	**1 802,1**

25.2. Juste valeur des passifs financiers

dettes fournisseurs et autres créditeurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Fournisseurs et autres créditeurs	2 185,9	1 447,0
• Dettes financières non courantes	109,0	115,7
• Dettes financières courantes	0,0	0,0
TOTAL	**2.295,0**	**1.562,7**

25.3. Gestion des risques

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le Groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale.

L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
INSTRUMENTS DÉRIVÉS – ACTIF	24,4	1,6
• change	24,4	1,6
INSTRUMENTS DÉRIVÉS – PASSIF		
• change		

• Risque de crédit et de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres, notations des agences de notation...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients. Ainsi, dès début Janvier 2007, le Groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

NOTE 26. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à l'IFRS 16, les contrats de location exclus du champ d'application sont ceux dont la durée restante est inférieure à 12 mois ou dont la valeur est faible. Les charges locatives annuelles de ces contrats se détaillent comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Charges locatives des biens hors scope < 12 mois	(0,72)	(3,00)
• Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	(0,12)	(1,21)
• Charges relatives aux paiements de loyers variables		
• Produits de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation		
• Sortie de trésorerie relatives aux contrats de location		
TOTAL	(0,84)	(4,21)

L'échéancier des paiements futurs de la dette comptabilisée sous IFRS 16 se détaille ci-dessous :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Dans 1 an	11,44	10,08
• Entre 1 et 5 ans	26,02	32,00
• Supérieur à 5 ans	71,59	72,74
TOTAL	109,05	114,82

La charge d'intérêt de l'exercice relative à la dette de location est de **(6,67)**.

NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Avals, cautions et garanties donnés	267,5	265,5
• Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	0	0
• Autres engagements donnés	52,3	545,1
TOTAL	319,8	811,6

Engagements reçus

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Avals, cautions et garanties reçus	299,6	288,4
• Nantissement et hypothèques reçus	0	0
• Autres engagements reçus	0	0
TOTAL	299,6	288,4

NOTE 28. PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.
Par ailleurs, le Groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

NOTE 29. PARTIES LIEES

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Administrateurs	2,0	2,0
• Membres du comité de direction	7,4	6,6
TOTAL	9,4	8,6

S'ajoutant à ces rémunérations, d'autres opérations avec les parties liés :

- Assistance technique à travers des conventions réglementées
- Achat et vente auprès des filiales du groupe aux conditions normales du marché

NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

30.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Variation des stocks	(370,92)	(92,86)
• Variation des créances	(425,51)	45,57
• Variation des dettes	739,10	46,29
VARIATION DU BFR	(57,33)	(0,99)

30.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

EN MILLIONS DE MAD	31-déc-22	31-déc-21
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	851,6	979,9
• Trésorerie Passive (Montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)	(0,0)	(0,0)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE – BILAN	851,6	979,9
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE – TFT	851,6	979,9

NOTE 31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2022.

NOTE 32. PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2022

	31 Décembre 2022			31 Décembre 2021		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
• SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
• LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Batiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe SONASID), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 1.847 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 86.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles que adoptées dans l'union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

- **Evaluation des immobilisations corporelles**

Questions clés identifiées	Notre réponse
Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles de la société s'élèvent à MMAD 1.170 qui représentent 26% du total Bilan. La direction revoit la valorisation des immobilisations corporelles à chaque arrêté en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Tests de dépréciation et perte de valeur des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés. Les immobilisations corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur recouvrable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de immobilisations corporelles constitue un point clé de l'audit.	Dans le cadre de notre audit, nous avons : Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des UGT auxquelles les immobilisations corporelles sont affectées, à la détermination des indices de perte de valeur et à la détermination de la valeur recouvrable. Examiné les contrôles clés mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation. Apprécié le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur la présence / l'absence d'indicateurs de perte de valeur. Revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et les données du marché. Examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT.

- **Provision pour risques significatifs**

Questions clés identifiées	Notre réponse
SONASID est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne le risque lié à l'acquisition de fonciers. Comme mentionné dans le paragraphe « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour risques pour un montant de MMAD 59 comprennent une provision au titre du risque foncier qui constitue un point clé de notre audit compte tenu du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ce risque et du caractère potentiellement significatif de son incidence.	Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à : Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée. Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction, de la documentation correspondante y compris les analyses menées par les conseils externes. Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées. Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
CASABLANCA

Btissam Ben Achour
Associée

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Sidi Mohamed Ben Abdellah
Casablanca

Sakina Bensouda Korachi
Associée

ETAT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Mandats des commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG Audit

37 bd Abdellatif Ben Kaddour, 20050 Casablanca – Maroc

- Année de nomination : 2020
- Fin de mandat : 2022

Deloitte Audit

La Marina Casablanca Bâtiment C / Ivoire III Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah, 27223 Casablanca – Maroc

- Année de nomination : 2020
- Fin de mandat : 2022

Les nouveaux mandats seront actés lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

2. Honoraires perçus par les commissaires aux comptes

Conformément à la circulaire de l'AMMC n°03/19 du février 2019 relative aux opérations et informations financières, voici ci-après un récapitulatif des honoraires perçus par les commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission de commissariat aux comptes, certification et examen des comptes sociaux et consolidés :

	ERNEST & YOUNG AUDIT						DELOITTE AUDIT						TOTAL		
	MONTANT EN KMAD			POURCENTAGE PAR ANNÉE			MONTANT EN KMAD			POURCENTAGE PAR ANNÉE					
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux et consolidés	521	710	660	100%	100%	100%	733	425	530	100%	100%	100%	1.254	1.135	1.190
Sonasid	521	500	450	100%	70%	68%	503	425	530	69%	100%	100%	1024	925	980
Longométal Armatures	0	210	210	0%	30%	32%	230	0	0	31%	0%	0%	230	210	210
Autres diligences er prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0
Sonasid	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0
Longométal Armatures	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0
Autres prestations rendues	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0
Autres	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0
TOTAL DES HONORAIRES	521	710	660	100%	100%	100%	733	425	530	100%	100%	100%	1.254	1.135	1.190

PROJET DE RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution
(Approbation des comptes)
L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 120 600 011,79 dirhams.
Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution
(Quitus)
En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'assemblée générale donne aux administrateurs et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2022.

Troisième résolution
(Conventions réglementées)
L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.
Elle décide de ratifier les conventions réglementées suivantes, préalablement autorisées par le conseil d'administration :

- Convention de bail conclue entre SONASID S.A. et Nareva Services ;
- Contrat de fourniture d'électricité de source photovoltaïque conclue entre SONASID et Nareva Services.

L'assemblée générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 qui fait apparaître un bénéfice net comptable de 120 600 011,79 dirhams, comme suit :

- Résultat de l'exercice 2022 : **+ 120 600 011,79 dirhams**
- Prélèvement au titre de la réserve légale : **- 0,00 dirhams**
- Solde disponible en report à nouveau : **+ 2 245 237,09dirhams**
- Soit un bénéfice distribuable de : **+ 122 845 248,88 dirhams**
- A la distribution de dividendes pour un montant de : **- 117 000 000,00 dirhams**
- Solde de : **5 845 248,88 dirhams**

Soit un dividende de 30 dirhams par action. Le dividende ainsi fixé serait mis en paiement au plus tard le 31 juillet 2023.
Et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué, soit 5 845 248,88 dirhams.

Cinquième résolution
(Jetons de présence)
L'assemblée générale décide d'allouer au conseil d'administration la somme fixe annuelle brute globale de 1 228 000,00 MAD Dirhams au titre des jetons de présence de l'exercice 2022.

Sixième résolution
(Démission d'administrateur)
L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Javier Serra Callejo de son mandat d'administrateur avec effet le 14 février 2023 et lui donne quitus de sa gestion.

Septième résolution
(Ratification de la cooptation d'un administrateur)
L'assemblée générale décide de ratifier la cooptation de M. Eric Niedziela en qualité d'administrateur en remplacement de M. Javier Serra Callejo, en vertu d'une résolution du conseil d'administration réuni le 16 mars 2023, et ce pour la durée restante du mandat de son prédécesseur qui prend fin à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Eric Niedziela en qualité d'administrateur pour une période statutaire de de six (06) ans.
Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

Neuvième résolution
(mandats des Commissaires aux Comptes)
Le mandat des commissaires aux comptes arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale. L'assemblée décide :

1/ Renouveler le mandat de Commissaire aux comptes de :
Deloitte Audit
SARL au capital de 1 000 000,00 MAD
Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah- Tour Ivoire 3 – 3éme étage (Casablanca)
Représentée par Mme. Sakina BENSOUDA-KORACHI

2/ Nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes :
PriceWaterhouseCoopers
CFC Lot 57, 19^{éme} étage Casa Anfa (Casablanca)
Représentée par M. Mohamed RQIBATE

Dixième résolution
(Pouvoirs pour formalités)
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

COMMUNIQUÉS DE PRESSE	Date du communiqué
Indicateurs du 4ème trimestre 2021	25 février 2022
Résultats annuels 2021	17 mars 2022
Mise à disposition du RFA 2021 & Comptes	30 avril 2022
Avis de convocation de l'AGO	20 mai 2022
Indicateurs du 1er trimestre 2022	27 mai 2022
Communiqué Post AGO	23 juin 2022
Indicateurs du 2ème trimestre 2022	29 août 2022
Résultats du 1er semestre 2022	16 septembre 2022
Indicateurs du 3ème trimestre 2022	29 novembre 2022
Indicateurs du 4ème trimestre 2022	28 février 2023
Communiqué financier	02 mars 2023
Résultats 2022	17 mars 2023

Ces communiqués peuvent être consultés à l'adresse suivante :
http://www.sonasid.ma/Finances/Communiques-financiers

Sonasid construit le Maroc

SONASID

CONTACT PRESSE
Nada YACOUBI
yacoubi@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ESG
Amal BAHBOUHI
a.bahbouhi@sonasid.ma

CONTACT ANALYSTES
ET INVESTISSEURS
Youssef HBABI
y.hbabi@sonasid.ma

Siège social :
Route Nationale n° 2 - El Aaroui
BP 551 - Nador

Siège administratif :
Twin Center, angle Bd Zerktouni et
Massira Al Khadra, Tour A 18ème étage,
Casablanca

www.sonasid.ma